

**CONSEIL COMMUNAL
GEMEENTERAAD**

**Séance publique du mercredi 15 février 2023 à 18h00 au CCM
Openbare zitting van woensdag 15 februari 2023 om 18u00 in het GCM**

Mme la Présidente, Catherine Moureaux :

J'ouvre la séance publique.

Je vais vous évoquer un drame qui s'est passé la semaine passée, dans la nuit du 5 au 6 février. Vous avez tous eu connaissance du drame terrible qui s'est passé en Turquie et en Syrie. A l'heure où nous nous réunissons pour ce conseil communal nos questions pourraient paraître bien futiles puisque nous avons un décompte des victimes de ce tremblement de terre qui est au-delà des 40 000 morts, on a des millions de personnes qui sont sans domicile, qui sont dans des camps, qui vivent dans des conditions désastreuses. Alors la Belgique, comme d'autres pays, s'est mobilisée, Molenbeek, s'est mobilisée. Je sais que vous êtes tous attristés par ceci et je voudrais que nous puissions rendre hommage aux victimes, qu'elles soient turques, qu'elles soient syriennes, qu'elles soient kurdes quelles qu'elles soient, femmes, enfants, hommes sur place, quel qu'ait été leur statut, quelle que soit leur vie. C'est une catastrophe et une désolation sans nom pour lesquelles nous allons devoir apporter notre aide également dans les jours qui viennent et dans les semaines et les mois à venir. Alors, je voudrais que nous nous levions tous et que nous puissions avoir une minute de silence pour ces personnes. Je vous remercie.

Alors nous sommes réunis ce soir, tout d'abord pour écouter une série de citoyens. Je vois qu'on a trois conseillers de l'opposition qui souhaitent prendre la parole avant les citoyens. Je les encourage à pouvoir considérer la présence des citoyens et éventuellement prendre la parole sur des questions qui n'intéressent pas les citoyens après les citoyens.

Je donne la parole à monsieur El Khannouss.

M. El Khannouss :

Merci, madame la présidente. Tout d'abord, je vous remercie de nous avoir associé à cette minute de silence pour avoir une pensée pour les victimes du tremblement de terre en Syrie, en Turquie, mais aussi dans les pays limitrophes. Je pense que c'est un moment important, mais ça ne doit pas non plus nous éloigner de la gestion de la commune, évidemment, qui doit rester une de nos préoccupations importantes.

Je voudrais évidemment que vous commenciez la séance, avant de donner la parole aux citoyens que je soutiens bien évidemment, évoquer le procès-verbal comme le veut la règle, pour que nous puissions nous prononcer sur son contenu et y apporter l'une ou l'autre modifications, si vous le permettez. Merci.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Hamzaoui.

M. Hamzaoui :

Merci Madame la Bourgmestre. J'aimerais également apporter des modifications par rapport au PV qui a été dressé pour la séance du conseil communal du mois de janvier et donc en tout cas, personnellement, je conteste fermement ce PV qui a été dressé et j'espère qu'on

aura un moment pour aborder ce PV plus en profondeur pour émettre nos observations par rapport à ce qui a été écrit.

Mme la Présidente :

Pas de soucis.

Je donne la parole à monsieur Eylenbosch.

M. Eylenbosch :

Merci, madame la Présidente. Je me joins aux demandes de mes deux collègues. J'ai également à faire valoir une remarque par rapport aux observations qui ont été mises, et on en parlera au moment où ce sera mis à l'ordre de la séance.

Mme la Présidente :

Merci. Très bien. Dans ces conditions, puis je vous proposer la manière de fonctionner suivante puisque nous avons trois interpellations citoyennes et puis nous avons un gros morceau qui est notre budget communal. Je vous propose de faire ces choses-là d'abord et puis d'examiner le PV à ce moment-là. Je pense que ça pourrait être une manière de fonctionner qui nous permet d'éviter de prendre du temps sur les citoyens et d'avoir une séance qui ne serait pas sereine.

Je donne la parole à monsieur El Khannouss.

M. El Khannouss :

Pour que les citoyens puissent intervenir avant, je n'ai aucun problème. Je souhaiterais qu'on règle le problème du PV directement après l'intervention des citoyens dans le cadre des trois interpellations et bien évidemment avant le débat sur le budget et sur l'augmentation du cadastre.

Mme la Présidente :

Monsieur El Khannouss, donc je pense qu'on pourrait imaginer de voter sur quand nous ferons les observations au PV. Je suppose que c'est possible puisqu'on peut les faire à tout moment de la séance. Je vois d'un mauvais œil personnellement de distinguer de trop les interpellations citoyennes puisque deux sur trois ont trait au PRI, c'est à dire à la matière budgétaire du débat budgétaire. Parce que je peux imaginer qu'une série des citoyens qui sont présents pourraient être intéressés à assister à nos débats sur le budget. Vous savez comme moi que la technique de l'interpellation citoyenne limite le temps de parole et le nombre des intervenants présents, là où le débat budgétaire est beaucoup plus large. Donc moi, je pense que c'est une bonne chose si certains citoyens veulent rester au débat budgétaire et prendre le pouls de la démocratie locale, voir comment fonctionne notre conseil sur un débat tel que celui du budget. Donc je propose qu'on ait toutes les questions qui concernent le PV et qui sont plutôt des questions internes au conseil et je sais qu'il y a certainement des choses qui ont trait au huis clos à nouveau, comme la dernière fois pour après, lorsque les citoyens auront pu avoir la sécurité d'assister aux parties de la séance qui les intéressent et pour lesquels ils sont venus. Voilà,

Je donne la parole à monsieur Hamzaoui.

M. Hamzaoui :

Merci Madame la bourgmestre. Alors, vous interprétez très mal la Nouvelle loi communale, vous dites très bien qu'on peut rajouter des observations au PV à tout moment durant la séance. Mais vous ne dites pas ce qui est prévu à l'article 89 de la nouvelle loi communale. Je précise donc sauf stipulation contraire, dans le règlement d'ordre intérieur, il est donné de lecture du procès-verbal de la précédente séance à l'ouverture de chaque séance. Donc ce que nous demandons en tant que conseillers communaux de l'opposition, on est en plein droit et vous pouvez vraiment procéder à la lecture de ce PV au début de la séance et pas à la fin ou en plein milieu de la séance.

Mme la Présidente :

Monsieur Hamzaoui, vous voulez bien répéter l'article de la loi s'il vous plaît ? Celui que vous venez de dire.

M. Hamzaoui :

Donc, sauf stipulations contraires dans le règlement d'ordre intérieur, il est donné lecture du procès-verbal de la précédente séance à l'ouverture de chaque séance.

Mme la Présidente :

Est-ce que vous avez lu le R.O.I. ?

M. Hamzaoui :

Vous pouvez nous faire lecture du R.O.I.

Mme la Présidente :

Donc, l'article 89 de la nouvelle loi communale nous dit « sauf si le règlement d'ordre intérieur dit le contraire, il doit être fait lecture ». Notre règlement d'ordre intérieur dit le contraire. Donc votre interprétation, je suis désolée, n'est pas correct.

M. Hamzaoui :

Vous pouvez nous préciser à quel article le règlement d'ordre intérieur spécifie ce que vous venez de dire.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à madame Aelbrecht.

M. Aelbrecht, Secrétaire faisant fonction :

C'est l'article 4 qui dit : « il ne sera pas donné lecture du procès-verbal de la précédente séance à l'ouverture de chaque séance ».

M. Hamzaoui :

Sauf s'il y a une demande des Conseillers communaux

Mme Aelbrecht, Secrétaire faisant fonction :

Non, non. La phrase que j'ai lue c'est celle-là qui est reprise dans le R.O.I.

Mme la Présidente :

Bon, messieurs, franchement, c'est gentil, mais déjà la précédente séance, c'était extrêmement compliqué. Je propose qu'on écoute les citoyens à ce stade. Voilà.

Monsieur Eylenbosch, avec de la sagesse, allez-y, s'il vous plaît.

M. Eylenbosch :

J'ai toujours essayé de faire ça avec de la sagesse.

Mme la Présidente :

Ben oui c'est ce que je pense.

M. Eylenbosch :

Madame la Présidente, je crois qu'on ne peut pas dissocier la discussion sur le PV et le faire après qu'on ait fait la discussion sur le budget et sur le PRI. Ça doit être fait avant puisque pour partie, ça le concerne et donc vous avez le devoir, je crois, de faire le nécessaire pour que ce soit fait au début de la séance, dès que nous avons terminé les interpellations citoyennes. Et moi j'ai une remarque à faire. Je souhaite qu'elle soit faite à ce moment-là et pas au moment où vous choisissez. C'est moi qui choisis le moment où je fais la remarque pour le PV puisque je souhaite une correction par rapport à ce qui a été fait. Merci.

Mme la Présidente :

Très bien. Ok, donc je pense qu'à ce stade, on peut écouter les citoyens.

1. Secrétariat communal - Interpellation citoyenne relative à la propreté publique.- report du 25/01/2023

Gemeentesecretariaat - Burgerinterpellatie betreffende de openbare netheid.- uitstel van 25/01/2023

Mme la Présidente :

Alors, sur l'interpellation relative à la propreté publique, c'est évidemment en première ligne Madame Garcia Fernandez, qui est l'échevine en charge, qui vous répondra qui est ici à ma gauche, donc à votre droite.

Je donne la parole à madame Delgado.

Mme Delgado, citoyenne :

Bonsoir. Mon nom est madame Delgado. J'habite Molenbeek, le centre historique depuis déjà quelques décennies. Et en fait, effectivement, dans ces dernières années, on a pu constater vraiment une dégradation sur la propreté. Et en faisant le tour de quartier avec d'autres habitants du quartier on a constaté vraiment un manque évident de poubelles publiques. Il y a certains quartiers où elles sont bien concentrées, j'entends par là, autour du bâtiment administratif de la commune par exemple, là il y en a cinq sur même pas un pâté de maisons. Et puis dans toutes les rues avoisinantes, il n'y en a pas, il n'y en a pas une seule.

Donc je regarde la rue Saint-Joseph, la rue de l'École, la rue Piers, depuis Ribaucourt jusqu'au Parvis et donc on constate en plus que les poubelles qui sont concentrées au niveau de Comte de Flandre juste à la sortie du métro sont très vite pleines et donc avec le vent, tout ça, s'envole et tout est en rue, donc par terre.

Donc voilà. Donc il y a vraiment un manque évident de poubelles, surtout dans les rues, devant des écoles. J'entends par là, par exemple dans la rue Ransfort, il n'y a pas de poubelles devant. Si on veut quand même apprendre à nos enfants à employer des poubelles, il faut quand même qu'il y ait des poubelles au minimum devant les écoles, de façon à ce qu'il soit quand même habitué à les voir et à les employer. Donc des quartiers comme à l'auberge de jeunesse il n'y en a pas, on a pu passer devant. Il y en a une dans un coin pour les chiens, mais qui est directement pleine. Au bout d'une heure, dès qu'elle est vidée, elle est pleine. Et donc voilà quand même l'auberge de jeunesse, c'est quand même un monument, un bâtiment important pour le tourisme, pour la vision, l'image de Molenbeek.

Alors il y a aussi le problème des encombrants, les dépôts clandestins et autres. Effectivement, il y a des ramassages, il y a des containers mobiles mais qui sont vraiment tous les trois mois et dans certains quartiers seulement et qui en plus ne sont pas, ne fonctionnent pas le samedi. Alors pour les gens qui travaillent, c'est très difficile d'aller en semaine de 9 à 18 puisque voilà, c'est effectivement une fourchette large. Mais voilà, si on commence à travailler à 9 h, c'est difficile d'arriver à la maison pour vite aller sortir ses encombrants et ce sont souvent les mêmes quartiers où il y a ces containers, donc c'est problématique pour à chaque fois se déplacer si on n'a pas de voiture, on est dépendant quand même de la proximité de ces containers. Ensuite il y a les dépôts clandestins, ce sont régulièrement les mêmes rues qui sont qui subissent le dépôt clandestin. Alors on a essayé d'appeler plusieurs fois, il y a un numéro vert qui est apparu dans le Molenbeek info. Moi personnellement, parce que ma maman est dans les 65 plus, j'ai voulu faire appel à ce système pour qu'on vienne ramasser chez moi. On l'a fait pendant trois ou quatre jours avant d'avoir quelqu'un au téléphone qui nous a dit qu'il était seul, la personne était seule, elle avait 300 appels en absence, elle ne pouvait pas tout gérer et on nous a orienté vers un site, donc internet et autres qui quand même c'est visé vers un public de 65 ans plus et qui n'ont pas la facilité avec internet et de fonctionner avec les sites et autres. Donc personnellement ma maman a 78 ans, ce n'est pas possible pour elle et même pour moi ce n'est pas facile. Mais donc on n'a pas eu de réponse de ce côté-là, donc on est un peu dépendant de quelqu'un qui posséderait une voiture et qui irait jusqu'à Bruxelles propreté jeter ces encombrants.

Une autre chose qu'on a fait, parce qu'évidemment dans le quartier, on s'est un peu concertés, c'est que je sais qu'il y a eu une action en décembre des travailleurs de la propreté de la commune. Donc, moi, je les ai rencontrés, j'ai parlé avec certains, et il y a effectivement un problème de personnel. Donc moi je suis pour effectivement plus de poubelles dans les rues, qu'elles soient vidées plus régulièrement. Mais pour ça il faut du personnel, du personnel en bonne santé, parce que là pour l'instant on constate qu'il y a vraiment un vieillissement du personnel de propreté, qu'il n'y a pas de remplacement, que le matériel est soit obsolète, soit complètement foutu et que donc il faut remplacer. Il faut vraiment qu'il y ait un investissement là-dedans parce qu'on ne peut pas garder nos rues propres si on n'a pas le matériel.

Donc en gros, avec les personnes de voisinage, mais on n'est pas un comité, on s'est retrouvé plusieurs voisins à discuter de ce qu'on voudrait. C'est vraiment déjà qu'il y ait plus de poubelles publiques pour pouvoir les employer, qu'il y ait un ramassage d'encombrants plus régulièrement et dans plus de quartiers et surtout le samedi donc qu'ils soient accessible aux gens qui travaillent en semaine pour qu'ils puissent aller les samedis et vraiment un engagement de personnel, que ce soit sur le terrain, donc soit des balayeurs ou du personnel qui s'occupent des rues mais aussi administratifs parce que quand je m'entends répondre, j'ai 300 appels en absence, je suis tout seul à faire ce job et on met un numéro vert quand même pour une commune de 100.000 habitants, une personne seule, ce n'est pas possible à gérer

ça et ensuite, le renouvellement du matériel adéquat pour que les travailleurs puissent, je ne veux pas avoir du personnel en souffrance dans la commune parce que justement, on ne veut pas avoir à choisir entre une rue propre et des poubelles, des matériels adéquats ou des travailleurs. Il me semble que les personnes que j'ai rencontrées avaient quand même déjà un certain âge et ce n'est pas possible de leur donner un travail tel quel qui est un travail pénible avec du matériel qui ne fonctionne pas. Et ça, ça se ressent vraiment dans la propreté de la commune, la visibilité de la commune. Donc en tant qu'habitante de Molenbeek, j'estime que les travailleurs et les habitants, on mérite quand même une commune qui s'investit dans ce domaine-là.

Mme la Présidente :

Merci madame Delgado. Merci beaucoup.

Je donne la parole à monsieur El Khannouss.

M. El Khannouss :

Madame. En tout cas, je voudrais vous remercier pour votre intervention parce qu'elle fait aussi écho au débat qui va avoir lieu tout à l'heure sur le budget, sur l'augmentation du cadastre. Dans votre intervention, vous avez parlé des constats, mais vous avez aussi parlé des raisons pour laquelle nos rues ne sont pas souvent propres. Moi, je voudrais d'abord ici saluer le travail exceptionnel qui est fait par nos ouvriers qui nettoient tous les jours nos rues, qui ramassent nos crasses. Il faut savoir que ces gens qui sont en sous-effectif, vous l'avez dit, je rappelle qu'en quatre ans, ce service a perdu quinze unités, comme d'ailleurs dans nos écoles. Vous savez que dans nos écoles, il manque à peu près une vingtaine de surveillants, mais on ne peut pas les remplacer parce que la situation financière de la commune est catastrophique. Et d'ailleurs, c'est pour cela que nos éminences grises qui composent le collège ont décidé d'augmenter le cadastre. Après avoir dilapidé l'argent du contribuable molenbeekois on va augmenter le cadastre, mais vous pouvez voir que dans le budget 2023 que nous avons épluché lundi, il n'y a pas 0,01 €, pas un dirham, pas un rouble pour engager du personnel. Rien du tout. Le seul service, ou plutôt le seul cabinet où il y a une augmentation du personnel, c'est le cabinet de la bourgmestre où elle a doublé son effectif. Alors moi, je vais vous dire une chose, chers citoyens et surtout chers collège, je pense que la dame qui est intervenue a mis le doigt sur l'urgence de l'urgence, c'est à dire faire en sorte de casser ce cercle infernal, ce cercle diabolique qui fait qu'on a moins de personnes, qu'il y a plus de charge de travail, les personnes sont âgées, les personnes sont malades et donc oui, nos rues seront beaucoup plus sales, nos rues seront dégueulasses parce qu'il y aura moins de personnel. Et l'échevine en question, je peux vous dire qu'avec les comités d'habitants, elle fait un travail remarquable. Mais nul ne peut faire l'impossible, quand on n'a pas les effectifs nécessaires et donc l'urgence de l'urgence et que j'aurais voulu que dans ce budget 2023, on prévoit une rawette pour engager du personnel, engager des jeunes qui veulent s'occuper du nettoyage de nos rues. Mais non, il n'y a pas une seule personne qui est prévue à l'engagement malheureusement.

Par contre, il y a une dilapidation des moyens budgétaires qui fait qu'on n'a plus de personnel pour nettoyer et on n'a plus de personnel pour encadrer nos enfants dans les écoles et ainsi que toute une série d'autres services de la commune. Et donc moi, Madame la bourgmestre, qui êtes le capitaine de ce navire, ce Titanic qui prend l'eau depuis trois ou quatre ans, je vous invite à, lors d'une modification budgétaire, à revoir ces budgets et à prévoir un renforcement du personnel pour qu'on puisse répondre aux attentes des habitants qui ont été exprimées par cette dame que je remercie d'ailleurs et d'ailleurs tout à l'heure, je vous invite à être attentifs au débat qui va avoir lieu sur le budget, sur l'augmentation du cadastre ou nous allons être beaucoup plus précis, sur les raisons qui ont fait qu'aujourd'hui, comme je l'ai dit tout à l'heure, Molenbeek, c'est la Grèce de la Région bruxelloise. Merci.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Sumlu.

M. Sumlu :

Merci Madame la Bourgmestre. Merci beaucoup à vous de venir avec une interpellation citoyenne pour parler des questions de propreté. Et ce n'est pas la première fois que nous entendons ce constat est la plupart du temps, ce sont les conseillers eux-mêmes qui ont fait ce constat par différents périodes, parce que ce n'est pas toujours la même chose. Mais il y a des périodes où c'est beaucoup plus sale que d'autres. On a même dû intervenir parfois avec des mots durs, en disant que nous vivons dans la merde. Vraiment, c'était la phrase exacte parce qu'il y a des moments, c'est vraiment insupportable, les déchets en tout cas, qui encombrant nos rues.

Parfois, il est intéressant d'aller sur le site internet de notre commune parce que sur ce site, il y a un volet qui s'appelle Vie politique. Et quand vous allez sur la vie politique, il y a plusieurs documents qui s'y trouvent. Et un de ce document qui est intéressant, c'est la déclaration de la politique communale qui a été rédigée pour la période 2018-2024 et là-dedans, effectivement, il y a toute une série de propositions que la commune, en tout cas, imagine et espère pouvoir mettre en place. C'est comme une sorte de feuille de route en fait. Et à la fin, évidemment, on va dire Ah, est-ce qu'on a bien fait ça? Est-ce qu'on n'a pas bien fait ça? Donc, au début 2018, il y a toute une série de choses qui ont été proposées. J'ai été voir ce document qui est vraiment exceptionnel, donc je vous invite vraiment à aller voir. Je pense que ça rejoint un peu tout ce que vous dites, qui n'est pas qui n'est pas mis en place.

Donc juste quelques rappels. On nous dit effectivement viser à rétablir la récolte des encombrants à domicile. En attendant, continuer la récolte par quartier et par grand immeuble. Génial! Et je dirais que dans l'ancienne législature, il y en avait déjà au moins un fois par mois et c'était même communiqué avec un toute boîte. Ça arrivait chez vous qui disait ah et même les samedis, certains jours de la semaine, on vient dans votre quartier proche de chez vous, 2 ou 3 fois tout près, on vient faire les récoltes. Maintenant, votre constat, c'est une fois tous les trois mois. Les samedis, c'est fini. Qu'est-ce qu'on fait? Secundo, intensifier la sensibilisation en matière de propreté. Moi, j'aimerais bien savoir à un moment donné comment s'est organisé cette sensibilisation. Ok, augmenter les poubelles, ok, augmenter le personnel. Mais en tout cas s'il n'y a pas de sensibilisation à un moment donné, il faut qu'on réduise aussi nos déchets, on consomme autrement sinon il ne suffit pas, simplement il y a qu'à mettre des poubelles, il y a qu'à mettre du personnel. Donc je pense que la sensibilisation doit aller avec. Installer des cendriers à proximité des commerces et sur les trottoirs, je ne les ai jamais vu. Ajouter en concertation avec des riverains plus de poubelles. Moi en tout cas ce que j'ai remarqué, on a enlevé beaucoup plus de poubelles qu'on en a ajouté. Donc en fait, ça rejoint votre constat. Un dernier point. Il dit réorganiser le service de la propreté et développer un véritable call center. J'étais déjà venu là-dessus en posant des questions parce que quand plusieurs citoyens se sont révoltés, parce que les rues n'étaient pas propres, il y a un service de communication par WhatsApp qui a été créé par notre échevine. Donc en fait, notre échevine a mis en place plusieurs groupes de canaux de communication. Chaque fois, elle était elle-même au-dessus dans ces canaux de communication. Et donc chaque fois qu'il y avait un citoyen qui venait effectivement en disant que sa rue n'était pas propre, elle répondait avec son administration.

Effectivement, c'est une manière de faire les choses, mais en tout cas, moi j'aimerais bien attirer votre attention sur deux choses. Un en cas de fracture numérique, comment on fait si on n'a pas un smartphone? Si on ne sait pas utiliser un WhatsApp? Est-ce que c'est vraiment par ce biais là qu'on doit communiquer avec l'échevine? Et deuxième chose, qu'est-ce qu'il devient ce canal de communication? Qu'est-ce qu'on fait pour la protection de la vie privée?

Les personnes qui étaient sur ces différents groupes WhatsApp, qu'est-ce que notre échevine a fait de ces informations-là? Merci beaucoup pour vos réponses.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Ben Salah.

M. Ben Salah :

Merci, Madame la Présidente. Je tiens à remercier également Madame qui appuie d'une certaine manière les propos de nombreux conseillers. Je suis bien placée pour le dire parce que j'ai interpellé lors de cette législature énormément de fois l'échevine qui peut en témoigner sur la question de la propreté. À mon grand désarroi et de manière systématique, mon constat est le même la propreté publique n'est pas une priorité pour cette majorité. On ne va pas y aller par quatre chemins. Je vais vous donner un élément factuel. Le plan de propreté n'a été voté que le 22 décembre 2021. Cette majorité a été installée en 2018. Ça montre à quel point, à quelle rapidité la décision de mettre réellement un plan de propreté en place. En tout cas ça démontre le manque de motivation de la mettre en tout cas. Donc je tiens tout de même à remercier le personnel car en définitif il est en souffrance. D'ailleurs, je vais même poser une question la prochaine fois, ou peut-être au prochain conseil communal de savoir le nombre de personnes qui sont en maladie dans ce service. Effectivement, je rejoins ce que vous dites il y a un moment il faut penser à moduler le personnel car quand il y a un gros problème de santé et que malgré tout on met quelqu'un au charbon, le problème de santé a tendance à s'accroître et ça finit par une maladie beaucoup plus longue. Et donc là, en l'occurrence, j'ai pris connaissance effectivement d'un gros soucis au niveau du service qui répond en partie au questionnement de, votre questionnement madame, et pas uniquement le vôtre, mais celui de nombreux Molenbeekois. Et puis après il y a effectivement l'idée d'objectiver et cela quand on a un plan qui a été validé fin 2021, je rappelle qu'on vient à peine d'être en début 2023 quand on a un plan et évidemment, je ne jette pas forcément la pierre à madame l'Echevine parce qu'elle n'est pas tout seul à, entre guillemets, à dessiner les grandes lignes et à budgétiser l'importance des forces concernant les problématiques. Donc je tenais vraiment à mettre en avant, entre guillemets, non seulement le fait que le problème humain existe, mais l'idée même d'une volonté entre guillemets, d'attaquer réellement le problème dans la source n'y est pas, d'où la raison pour laquelle je tiens à vous remercier et j'espère ce soir comme vous entendre une réponse valable car jusqu'à présent elles m'ont semblées intéressantes. Beaucoup de promesses, mais j'espère que ce sera autre chose qu'une promesse de politiciens. Donc voilà, je tenais à vous remercier vivement et voyons la suite. J'espère que d'autres citoyens ne viendront pas pour énumérer les mêmes problématiques. Merci.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur De Block.

M. De Block :

En tout cas merci pour l'interpellation. Vous n'êtes pas la première et je crois que vous ne serez pas la dernière à interpellier sur la propreté à Molenbeek. Ça c'est une triste affaire. Je voudrais intervenir en expliquant un peu ce que j'ai pu vivre dans d'autres villes et donc à Molenbeek. On a déjà discuté sur la propreté il y a quelques mois, il y a un an, il y a quelques années et existe l'idée qu'en fait une poubelle ça crée de la saleté. C'est dingue. Donc en fait, on a enlevé des poubelles parce que ça crée de la saleté. Ça, c'était une des raisons explicites cités ici par la commune. J'ai pu vivre. Vienne, grande ville, 2 millions d'habitants, plein de poubelles et des poubelles propres. Bizarrement, dans d'autres villes, des poubelles, en fait, ça a cette caractéristique un peu bizarre de ne pas attirer de la saleté, mais d'aider les gens à

s'enlever, de se débarrasser de leurs papiers et déchets. Et donc, au lieu de partir du point de vue que les poubelles attirent la saleté, pourquoi on n'essaye pas une fois cette idée bizarre de les vider plus souvent? Voilà cette idée de dingue que je voudrais en fait demander à la commune de vider les poubelles plus souvent régulièrement.

Deuxième idée de nouveaux pas nouveaux discuté plusieurs fois. Quand on a discuté, on a présenté le plan propreté. On a dit il est vraiment très chouette ce plan propreté, mais il manque les moyens, on l'a dit. Je pense que vous vous le rappelez. Non mais franchement, on va faire tous nos efforts.

Puis on a discuté sur la propreté quant à l'action des agents de la propreté et on leur dit mais il manque du personnel, ils ont dit non, non, non, non, pas vrai! Il n'y a pas une diminution de personnel. Tout le monde dit qu'il y a eu un manque de personnel. Tout le monde dit qu'il y a des maladies qui ne sont pas remplacées. Tout le monde dit qu'il y a un problème. Mais ici, au conseil, on nit un peu la lumière du soleil. Et donc si on n'investit pas dans le remplacement des gens absents et dans des nouvelles embauches, je crains qu'on ne sorte pas du cercle vicieux.

Finalement, sur les containers. Il y a l'argument parce qu'en fait il y a des moyens, il y a des moyens régionaux, il y a des subsides régionaux pour placer, pour aider à placer des containers. On me l'a dit, on me l'a expliqué. Puis on me dit : « mais des containers, ça coûte aussi à la commune parce qu'on doit d'abord se débarrasser de ces saletés, de ces encombrants dans les parcs de containers. Mais de toute façon, vous allez payer ce coût. Parce que, en fait, vous devez les ramasser en tant qu'encombrant à un moment donné, je préfère que vous les enleviez d'une façon planifiée et qu'ils ne restent pas pendant des semaines et des mois salir nos rues. Donc vous avez le choix de le faire sortir avant les trois semaines qui restent dans nos rues ou de laisser traîner et puis les ramasser. Moi je préfère la première chose. Les citoyens demandent la première chose. Je pense que c'est à vous de faire le choix.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Eylenbosch.

M. Eylenbosch :

Merci, madame la présidente. Le problème de la propreté, effectivement, c'est un sujet qui revient régulièrement sur notre conseil et chaque fois avec des sujets qui sont similaires. On se plaint du manque de poubelles, on se plaint d'encombrants qui se trouvent sur les trottoirs, etc. Je me souviens qu'on nous a dit que quand il y avait des encombrants, souvent c'étaient les personnes qui habitaient approximativement du dépôt qui étaient responsables de ce dépôt. Et donc je trouve aujourd'hui qu'on parle toujours d'augmenter les services au niveau de la propreté mais seulement, je vois très peu d'investissement ou de travail par rapport à la répression. Je vais prendre un simple exemple aujourd'hui, je crois que nous sommes tous témoins de ce genre de choses. Vous avez des véhicules qui squattent une place de stationnement avec des personnes à l'intérieur qui sont occupés à consommer de la drogue ou de la nourriture avec des canettes, ils boivent, musique, etc. Et puis, au moment où le véhicule part, on retrouve à l'emplacement de la place de la porte du chauffeur ou du passager un petit monticule avec tous les déchets qui étaient dans la voiture qui restent sur place. Bon Dieu, pourquoi est-ce qu'on ne fait pas des contrôles de ces véhicules? Et pourquoi est-ce qu'on ne les verbalise pas à partir du moment où ils partent et qu'ils font ça ? Qu'on prenne les plaques au moment où ils passent au niveau des policiers. C'est un élément quand même tout simple à faire et que l'amende soit conséquente de telle façon qu'ils apprennent qu'ils doivent prendre leur crasses avec eux, les ramener chez eux et les mettre dans leur poubelle à eux.

Alors j'entends bien Madame qui dit qu'elle souhaiterait avoir plus de poubelles sur l'espace public. Je rappelle quand même que les poubelles de l'espace public ne sont au départ pas faites que pour aller déposer les ordures ménagères, ce qu'encore beaucoup de gens font aujourd'hui. Alors je sais que nous sommes confrontés à une problématique beaucoup plus large, dans le sens où dans le centre, dans le bas de la commune, nous avons des logements en très grand nombre, mais des logements qui sont généralement petits, où il y a difficulté de pouvoir déposer ces déchets sans que ça crée une pollution à l'intérieur de l'appartement ou à l'intérieur du bâtiment. Et c'est une problématique qui doit être résolue également. Alors, il y a effectivement différentes propositions qui ont été faites, mais jusqu'à présent, cette proposition qui émanait de Bruxelles Propreté ne voient pas le jour et tant qu'ils ne feront pas le nécessaire que pour organiser un ramassage qui permettra justement d'évacuer ce problème-là, on ne se résoudra pas le problème. Merci.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Boufraquech.

M. Boufraquech :

Merci, madame la présidente. Merci, Madame, pour votre interpellation et à travers vous, j'aimerais remercier l'ensemble des signataires. Vous parlez d'un sujet important la propreté, c'est un fléau. On ne va pas vous dire l'inverse. Il y a un problème de propreté dans notre commune comme dans d'autres communes denses. Et le problème, ce n'est pas l'échevine qui est de bonne volonté mais il y a un problème structurel. C'est un problème global. La propreté, c'est l'affaire de tous. On le dit assez souvent. Je pense qu'il faut un équilibre entre prévention et répression. Au niveau sensibilisation, il faut, je pense, et ça c'est mon avis, de la sensibilisation mais qui colle à l'esprit. Il faut de la sensibilisation forte, c'est à dire qu'il faut rappeler à certaines personnes qui ne respectent pas la propreté que quand tu pollues, tu paies. C'est le principe du pollueur payeur. Il faut aussi et là j'ai un exemple d'une autre commune bruxelloise qui a mis en place de la signalisation comme le code de la route et qui est peut-être beaucoup plus dissuasif pour rappeler aux gens que quand on pollue, on paye aussi. Et au niveau des sanctions moi je pense qu'il faut effectivement sanctionner, sanctionner les pollueurs. La loi est dure mais c'est la loi. Il ne faut pas que ces sanctions deviennent des créances irrécouvrables. Justement, il faut donner l'exemple.

Concernant les poubelles, Madame, moi j'ai une petite expérience, je me balade beaucoup dans à Molenbeek, comme je ne suis pas véhiculé et je constate que les poubelles immobiles apportent beaucoup moins d'encombrants que les poubelles mobiles. J'ai l'impression que les poubelles mobiles apportent des encombrants, les gens mettent des encombrants autour de ces poubelles et donc je ne sais pas si vous avez aussi ce même constat. Et donc si on doit mettre plus de poubelles, mettons des poubelles immobiles, c'est beaucoup mieux. Voilà, je vous remercie.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Milis.

M. Milis :

Merci, Madame la Présidente. Merci Madame et merci aux intervenants effectivement qui viennent sur un sujet important qui touche de très nombreuses communes. Lorsque je vous entends dire qu'il manque de poubelles publiques dans les rues, sur les carrefours, mais moi j'ai effectivement le même constat que certains de mes collègues. Je constate que les gens prennent ces poubelles publiques pour finalement la poubelle de leur appartement et ils

viennent y déposer leurs déchets. Et ces poubelles, on pourra les relever dix fois par jour, elles seront toujours pleines. Mes collègues me disent qu'il faut les relever plus souvent. Je parcours beaucoup Molenbeek, j'habite Molenbeek, je travaille à Molenbeek, je parcours les rues et je me retrouve souvent derrière des camions de la propreté publique qui relèvent ces poubelles. Je ne pense pas qu'ils peuvent les relever matin, midi, soir, nuit et autres. Puisque vous venez de faire le constat tout à l'heure, certains de mes collègues qui ont manqué de personnel, que le personnel est mis à rude épreuve et leur demander de relever encore plus souvent. Ce serait peut-être plus malin de demander à nos citoyens d'être plus attentifs à gérer leurs déchets chez eux et les sortir au moment venu du passage de Bruxelles propreté et donc du camion et d'autre part de ne pas utiliser les poubelles publiques pour leurs biens personnels, mais les utiliser pour les petits moments où on a un déchet qu'on a envie de jeter dans ses poubelles.

Après la gestion des encombrants c'est le problème de chacun. Chacun a des encombrants chez soi. On peut faire appel à Bruxelles, propreté qui vient volontiers vous enlever des déchets jusqu'à trois mètres cubes par an. La gestion des encombrants pour les plus de 65 ans, je l'ai vécu avec plusieurs membres qui vivent dans l'immeuble où je suis et qui ont fait appel à ce service et cela fonctionne. Bien sûr, ils ne peuvent pas venir du jour au lendemain. C'est une question d'organisation.

Dépôt clandestin, c'est une lutte de tous les jours. J'entends bien qu'on pourrait voir relever une plaque. Demander à la police, au moment où le dépôt est fait, de relever cette plaque et de faire le constat. Mais il faudra avoir fait le constat et la preuve. Et il faudra la preuve que c'est bien cette voiture-là qui a déposé les déchets dans la rue. Moi-même, personnellement, dans les impasses ou derrière chez moi, je fais souvent le nettoyage et je peux le faire le matin, le midi, le soir et il y a toujours des déchets qui seront ajoutés parce que les gens n'ont aucun respect, que ce soit des citoyens molenbeekoïses ou bien souvent aussi d'autres citoyens venant d'autres communes et déposant leurs déchets à des endroits un petit peu cachés afin qu'ils puissent être débarrassés de leurs encombrants.

Alors le personnel est en sous nombre. Je crois que dans toutes les communes, dans de nombreux services le personnel, peut-être en sous nombre et qu'il est mis à rude épreuve. Et je pense que tout le monde y travaille pour essayer d'avoir un personnel prêt à travailler sur le terrain tous les jours. Les maladies existent, les accidents malheureusement, peuvent exister aussi et je crois que tout le monde y travaille pour arriver avec le matériel qui est présent. Et il y a de l'investissement qui se fait au niveau de la commune. Alors bien sûr, ce ne sont pas toujours des millions et des millions, mais l'achat d'un camion, l'achat de matériel permettant le nettoyage avec un équipement plus adéquat existe.

Sensibilisation, ben cela passe par la sensibilisation de tous les citoyens. Alors que faire? Faire des grandes séances de sensibilisation ou sensibiliser déjà au niveau des écoles, des écoles maternelles et primaires? Voilà, je vois qu'effectivement j'arrive à mon temps de discours et je vous remercie. Je vous dis simplement qu'on va devoir travailler sur des moyens modernes de communication pour peut-être sensibiliser et toucher autrement les citoyens. Merci beaucoup.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à madame Garcia Fernandez, Echevine.

Mme l'échevine Garcia Fernandez :

Merci, madame la présidente. Madame Delgado, je vais d'abord vous répondre et puis je répondrai aux collègues conseillers. D'abord, merci. On a eu l'occasion de se rencontrer il n'y a pas très longtemps, justement au sujet de cette interpellation. Donc, je vous remercie

d'être là aujourd'hui. Je remercie aussi, puisque la parole m'est donnée, les ouvriers et les travailleurs de la propreté publique qui font un travail exceptionnel et ce n'est pas une forme de style quand je dis ça. Je suis extrêmement reconnaissante du travail que fournissent ces travailleurs au quotidien. C'est un travail extrêmement ingrat, extrêmement pénible. Donc, s'ils m'écoutent vraiment, je les remercie.

Peut-être qu'avant de commencer à répondre à vos questions, je vais vous parler de la façon dont je travaille, dont j'exerce mon mandat en matière de propreté publique et de manière transversale je pourrais répondre aussi à certains conseillers.

Alors, quand vous êtes venu me voir, j'ai pris la peine de regarder les signatures et surtout les adresses. Et là, on a constaté ensemble, notamment pour le quartier Brunfaut, qu'il n'y avait pas de comité de quartier. Je vous ai alors expliqué que dans ma façon de travailler, j'ai absolument besoin et envie de travailler avec des comités de quartier parce que je n'ai pas pour habitude de travailler de façon verticale. Je travaille dans toutes mes compétences, toujours de très près avec les citoyens. Donc je vous ai invité à constituer un comité de quartier. Nous avons plus d'une centaine de comités qui ne sont pas les groupes WhatsApp auxquels faisais allusion Monsieur Sumlu. Je suis d'ailleurs un peu étonné de votre question parce que j'avais déjà eu l'occasion de vous répondre lors d'une de vos autres interpellations. Donc pour rappel, ces groupes WhatsApp ont été créés pendant la période Covid parce que je me suis posé la question de savoir, je venais d'entrer en fonction. Donc je prête serment. Trois mois plus tard, c'est le Covid. Je me dis mais comment je vais faire? Comment je vais faire pour pouvoir entendre les citoyens, pour pouvoir entendre ce qui ne va pas en termes de propreté et de fil en aiguille, ces groupes se sont effectivement constitués. Je tiens à préciser que ces groupes ont été constitués sous la houlette du D.P.O. de la commune. Donc nous avons été particulièrement attentives à respecter le RGPD. Je vous rassure, Monsieur Sumlu, je ne fais rien de particulier avec ces données puisque je vous avais déjà expliqué lors d'une de vos interpellations précédentes, que lorsque le présentiel serait à nouveau possible, je sortirais de ces groupes. Et c'est ce que j'ai fait. Donc je n'ai pas la main sur ces groupes. C'est vraiment l'administration qui a la main, qui répond et donc systématiquement, à chaque fois qu'on a pu faire des réunions en présentiel, je suis enfin l'administration, la personne qui gère les groupes. Je n'étais pas, je n'ai jamais été administrateur de ces groupes, m'a fait sortir du groupe. Ça c'est pour vous répondre. Donc je ne vais pas utiliser cette adresse pour je ne sais pas trop quoi parce que je ne suis plus en possession de ni des noms ni de ces adresses mais par contre, je vois régulièrement les citoyens en présentiel des citoyens qui, je le rappelle, faisaient partie de ces groupes WhatsApp.

Alors pour en revenir madame Delgado, aux poubelles publiques, vous savez certains, Monsieur De Block a parlé du plan propreté. Eh bien dans le plan propreté, il y a une fiche qui est intitulée Gestion dynamique des poubelles publiques. Alors ça veut dire quoi? Ça veut dire qu'ensemble avec les citoyens, on regarde ensemble combien de poubelles ils ont dans la rue, est ce qu'ils ont besoin de plus de poubelles ou pas? Vous m'avez parlé, je prends un exemple, la rue de la Prospérité, l'école, vous m'avez dit mais enfin, il y avait une poubelle. Pourquoi est-ce qu'elle a été enlevée? Elle a été enlevée à la demande de la direction, elle a été enlevée à la demande de la direction et des profs de l'école. Alors les riverains de la rue ne m'ont pas interpellé pour dire que c'était une mauvaise idée. Je vous entends. Par rapport à ça je vous ai proposé peut-être, si vous le voulez, d'organiser une réunion avec la directrice de l'école. Ça a été enlevé parce que ça générerait énormément de dépôts et que les enseignants en avaient marre de voir tous ces dépôts et qu'en plus, à plusieurs reprises, le feu avait été bouté à la poubelle.

Alors, toujours en matière de gestion dynamique des poubelles, ce que nous avons fait aussi, les équipes de propreté et d'incivilité sont allées dans toute une série de quartiers. Ils n'ont pas encore terminé le relevé et ils ont chronométré. Donc le travailleur, le balayeur passait, vidait la poubelle. Ils ont chronométré pour savoir combien de temps il fallait pour

remplir cette poubelle. En moyenne, il faut 17 minutes, et ça dans tous les quartiers où on a fait le test. Alors, le deuxième test a consisté en quoi ? On s'est attardé sur la nature des déchets. Parce que pour comprendre pourquoi une poubelle se remplit, il faut se pencher sur la nature des déchets. Alors, quelle est cette nature ? Ce sont des déchets ménagers, donc des gros sacs blancs qui sont mis par les citoyens dans ces poubelles. Alors pour rappel, ces poubelles ne sont pas du tout destinées à recevoir des déchets ménagers parce que, comme on le constate maintenant, la poubelle se remplit très très vite. Un autre problème auquel on a été confronté, ce sont des travailleurs de la propreté publique, pas plus tard que quand je vous ai rencontrés d'ailleurs, je vous l'avais dit, ils se plaignent parce qu'ils se blessent, parce que les gens, qu'est-ce qu'ils font ? Eh bien, ils mettent des bouteilles de verre. On a le problème maintenant avec les bouteilles d'azote. Et donc on a certains travailleurs qui se plaignent. Alors, ce que nous faisons, surtout le service incivilités, va sur place. On constate effectivement qu'il y a un problème et c'est extrêmement lourd aussi parce qu'il faut se mettre à la place de ces travailleurs qui doivent enlever ces sacs. C'est très très lourd, ils se blessent et c'est extrêmement lourd.

Alors moi quand je dois faire un arbitrage, madame, et bien je me dis cette poubelle avec l'accord des citoyens et en général je n'ai jamais eu de résistance par rapport à cela, eh bien la poubelle, on l'enlève parce que je suis plus préoccupé par la charge de travail qu'elle procure aux travailleurs qui viennent la vider que par le fait qu'elle soit là. Je n'ai pas dit qu'on ne pouvait pas les remettre parce que je vous ai aussi expliqué qu'il y a beaucoup de rotations dans les quartiers. Et ce n'est pas parce qu'on l'enlève aujourd'hui qu'on ne peut pas voir avec les citoyens si à un moment donné, il ne faut pas la mettre là ou la mettre ailleurs. Parce que nous avons constaté que parfois, déplacer une poubelle publique de 500 mètres, ça pouvait résoudre le problème parce qu'il y a des personnes qui ne se déplacent pas de 500 mètres pour aller jeter leurs déchets ménagers. Donc il y a toute une série de choses qui sont mises en place pour arriver à cette gestion dynamique. Mais la plus importante, c'est le comment dirais-je, le dialogue avec les citoyens.

Alors moi, je ne vais pas demander à mes équipes d'enlever une poubelle parce que j'ai quelqu'un qui m'envoie un mail ou parce que quelqu'un se plaint. Par contre, ce que je vais faire, je vais essayer d'aller voir sur place. S'il y a un comité, je prends contact avec le comité et je pose la question au comité et on travaille ensemble. Donc sur cette problématique spécifique du nombre de poubelles je vais vous répéter ce que je vous ai dit. Moi, je suis tout à fait prête à vous rencontrer, à faire le tour avec les personnes signataires de l'interpellation, de voir ensemble où il faudrait les mettre et de prendre contact avec les riverains. Ensemble, on prend une décision. Ensuite, on ne prend pas une décision tout de suite. Je vais d'abord vers mes équipes, je reviens vers vous et ensemble on prendra une décision. Ça, c'est pour le nombre de poubelles.

Vous m'avez posé une question par rapport à la vidange des poubelles. Je vous ai expliqué qu'elles se remplissent hyper vite. Alors pour l'instant, et pour être tout à fait transparente, dans certains lieux, on arrive à les vider deux fois, surtout en sortie de métro. Et vous le dites-vous même, ce n'est pas suffisant. Et on n'a pas les équipes nécessaires actuellement pour le faire plus souvent. Et je ne suis même pas convaincu que la solution, elle, soit là.

Je voudrais revenir maintenant sur les campagnes de sensibilisation. Monsieur Sumlu, c'est vous qui avez soulevé la question. Monsieur Marron va entamer enfin l'agence Bruxelles Propreté sous l'égide de Monsieur Marron va commencer une très très grosse campagne de sensibilisation parce qu'il a aussi un plan propreté, campagne de sensibilisation à laquelle nous avons été associés. Cela veut dire quoi ? Ça veut dire que nos équipes avec les équipes de l'ABP vont aller dans les écoles secondaires, ils vont aller dans les quartiers. Il y aura des toutes boîtes qui sont fait et qui sont distribuées. Et nous avons aussi parallèlement à cela,

rentré toute une série de demande au service communication de la commune qui s'active et vous verrez bientôt des nouveaux dépliant.

Par rapport aux encombrants et aux containers. Pour l'instant, effectivement, les opérations containers se font quatre fois par an. Alors c'est vrai que l'ABP met à notre disposition gratuitement les containers. On ne peut pas demander plus. Pourquoi? Parce qu'il y a 19 communes à Bruxelles. Moi je veux bien en faire tous les mois, mais en l'état l'ABP ne rencontre pas notre demande. Par contre nous avons fait une demande pour le samedi et là je n'ai pas encore eu de réponse mais je reviendrai vers vous parce que c'est vous qui aviez fait cette demande-là. Donc dès que je saurais quoi au niveau de l'ABP, je reviens vers vous.

Monsieur Sumlu, quand j'ai présenté le plan local de propreté, je suis très étonné, vous êtes un homme qui est très attentif. Je vous ai parlé du Molencollect. Le Molencollect c'est quoi? Le Molencollect c'est une alternative à ce qui se faisait avant au niveau de comment dirais-je des dépôts clandestins. Donc le Molencollect si vous faites appel à ce service-là, il y a certains critères qui doivent être remplis. Donc c'est pour les personnes qui ont plus de 65 ans ou pour les PMR, ce qui n'est pas votre cas mais le Molencollect fonctionne. Je regrette, Madame, que vous ayez eu une mauvaise expérience avec le call center. C'est vrai qu'après vérification, effectivement, il y a eu des problèmes, je le reconnais volontiers dans le courant du mois de décembre. Par contre, la réponse que vous avez eu n'est pas une réponse acceptable. Quand bien même il y aurait 300 personnes en attente, vous devez avoir une réponse. Et ça, nous avons été regarder en interne qu'elles avaient été les problèmes. Effectivement, il y a eu pas mal de soucis d'effectifs de personnes malades pendant le mois de décembre.

Alors, au niveau des engagements des travailleurs, là disons que la situation financière, mais ça, la bourgmestre, pourra en parler mieux que moi, ne nous permet pas d'engager des travailleurs de la propreté publique. Mais je tiens quand même à vous dire que toutes les personnes qui partent en pension qui partiront en pension sont remplacées. Il ne faut pas dire que ce n'est pas fait parce que c'est faux de le dire. Ces personnes sont remplacées les personnes qui sont en maladie de longue durée, la même chose. On a et encore une fois, la bourgmestre en parlera mieux que moi, mais on a un service Soft Rh au niveau de la commune qui est très dynamique et qui s'occupe vraiment de cela. Pour l'instant, au niveau de la propreté publique, il y a quatre engagements qui devraient arriver dans les semaines qui viennent et ce sont des personnes qui vont remplacer soit des personnes qui sont à la pension, soit des personnes qui sont en maladie de longue durée.

Alors je regarde si je n'ai oublié personne. Non, je ne pense pas. Je ne sais pas si j'ai oublié des questions, n'hésitez pas à m'interpeller. Merci beaucoup Madame pour vos questions et merci d'être là surtout.

Mme la Présidente :

Madame, je vais vous redonner la parole pour trois minutes. C'est vous qui allez clôturer. Moi je voudrais juste dire un tout petit mot, c'est que même si effectivement nos rues ne sont pas toujours parfaitement propres, c'est très clair, on a même des points noirs réguliers comme vous l'avez souligné, je voudrais souligner l'investissement massif de nos hommes, le travail incroyable qu'ils font dans une ville région où effectivement il y a des pratiques de sensibilisation qui ne sont pas encore au point et il y a toute une culture de la propreté. J'ai aimé l'intervention de Monsieur Sumlu, toute une culture de la propreté à réapprendre, à remettre au goût du jour et donc ça c'est vrai que c'est un travail dans lequel on a encore beaucoup, beaucoup, beaucoup à faire. C'est vous qui clôturer. Vous avez trois minutes pour cela. Je donne la parole à madame Delgado.

Mme Delgado :

Merci encore. J'ai noté plusieurs choses importantes et c'est vrai que je crois que la sensibilisation au niveau des écoles, avec les habitants et les travailleurs en même temps, parce que je pense que ça va de pair, les habitants et les travailleurs doivent être solidaires. Donc pour ce sujet-là, c'est effectivement important.

Maintenant, je ne veux pas responsabiliser les habitants alors qu'il n'y a pas le matériel adéquat dans le sens où il y a des rues où il y a beaucoup de passage et il n'y a pas de poubelles et là il devrait y en avoir même plus qu'ailleurs quand il y a beaucoup de passage, je pense à la chaussée de Gand, on voit bien que c'est tous les jours, c'est assez problématique. Bon effectivement en sortie métro, il y a bien de poubelles qui sont toujours pleines et on a pu constater, comme je vous l'avais dit la dernière fois, quelqu'un a attaché encore en plus un sac poubelle au poteau la semaine passée. Hier il était de nouveau là. Donc c'est que quelqu'un estime que là aussi il faut plus de poubelles alors qu'il y en a déjà dans le métro même.

Donc voilà, ça reste malgré tout problématique et je pense qu'effectivement, même si des gens devaient jeter les déchets ménagers, ce n'est pas la majorité. Mais je pense que les déchets ménagers même sont toujours mieux dans une poubelle qu'à côté ou dehors dans la rue. Donc peut-être qu'il y a une problématique par rapport aux petits appartements où il faut maintenant bientôt quatre sacs poubelles. Je m'inquiète un petit peu si on ne met pas la priorité, enfin si la commune ne met pas la priorité sur le travail de la propreté. Le sac orange arrive ! Ça va être encore un problème en plus. Et c'est fou s'ils font encore un ramassage de sacs orange, ça veut dire encore besoin de plus de personnel malgré tout, parce qu'on ne va pas achever ceux qui sont déjà là comme je le dis. Moi je vois le balayeur dans ma rue, enfin celui qui passe dans mon quartier, il est plus âgé que moi. Je ne veux pas dire mon âge, mais il est plus âgé que moi, donc il est plus proche de la pension que de sa majorité on va dire. C'est beaucoup de travail pour ces hommes-là. Je ne sais pas s'il y a des femmes, je n'en ai pas vu, mais en tout cas pour ces hommes-là que je vois c'est un travail pénible, donc ça doit se faire en solidarité aussi avec les habitants, mais il faut que ça soit priorisé quoi. A côté de ça, j'irai voir le plan local Propreté effectivement, mais je ne sais pas. Voilà, j'aimerais quand même que la commune prenne aussi un peu tout ça en compte, parce que ce n'est pas de la faute que des habitants ou du personnel qui n'est pas présent. Je pense qu'il faut prendre sa priorité là-dessus.

Mme la Présidente :

Merci madame Delgado. Merci beaucoup. Je vais vous demander maintenant de laisser votre place pour les personnes qui vont interpellier concernant l'augmentation du précompte immobilier.

2. Secrétariat communal - Interpellations citoyennes relatives à l'augmentation de la taxe additionnelle au précompte immobilier.- report du 25/01/2023
Gemeentesecretariaat - Burgerinterpellaties betreffende de verhoging van de opcentiemen bij de onroerende voorheffing.- uitstel van 25/01/2023

Mme la Présidente :

Je pense qu'il y a deux groupes. J'imagine qu'il y a un représentant pour chacun des deux groupes et je demanderai à chacun de prendre la parole à la suite. J'imagine qu'il y a un représentant pour chacun des deux groupes et je demanderai à chacun de prendre la parole à la suite. Madame Chekkafi, madame Charradi, laquelle de vous deux commence ?

Citoyenne :

On va le faire conjointement.

Mme la Présidente :

Vous avez regroupé les deux interpellations ? Mais vous êtes merveilleuses.

Je vous donne la parole.

Mme Chekkafi :

Alors bonjour à tous. Moi j'ai toujours un pincement au cœur quand je viens ici parce que j'ai l'impression que quand nous on se déplace c'est un échec. Mais donc Madame la Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les membres du conseil, on vous interpelle aujourd'hui pour vous informer, que nous on refuse cette augmentation. Donc vous voulez augmenter le cadastre, ça on l'entend bien, mais on est contre cette augmentation. On a appris via les différentes interviews à la presse que madame la bourgmestre a fait ces dernières semaines, que vous avez un trou dans vos budgets et donc pour combler l'argent qui manque, on souhaiterait augmenter le précompte immobilier et chercher l'argent dans la poche du citoyen.

Alors j'aimerais vous rappeler un petit peu qui nous sommes. Nous, ici à Molenbeek et la grande majorité des Molenbeekois ne sommes pas des gens riches. Les propriétaires molenbeekois travaillent dur pour pouvoir payer leur maison, pour pouvoir garantir un logement à leur famille, pour pouvoir subvenir à leurs besoins. Et si on revient quelques générations en arrière, nos grands-parents, nos parents ont acheté des taudis, ont acheté des hangars qu'ils ont rénové, qu'ils ont retapé à la sueur de leur front et maintenant donc soit ce sont les enfants qui ont hérité, soit c'est nous molenbeekois qui avons acheté, qui sommes devenus propriétaires aujourd'hui et qui avons pour la plus grande partie des lourds crédits à assumer et en ces temps difficiles de crises énergétiques, d'inflation dont on ne voit plus le bout, on ne peut pas encaisser en plus de la part de nos élus, de trouver la facilité et de venir rajouter une couche en plus de toutes ces augmentations en nous augmentant le cadastre.

Vous avez déjà à votre arrivée, donc ce collègue a déjà à son arrivée supprimé la prime qui avait déjà permis un petit peu de colmater l'augmentation qu'on a eu de la part de la majorité précédente et maintenant on vient rajouter encore une autre couche. On nous rajoute encore une fois une augmentation. La région augmente, vous augmentez par-dessus. Donc là, c'est juste plus possible. Les citoyens ont décidé de ne plus voter libéral pendant ces élections, donc en 2018, et de faire confiance à un parti socialiste qui pourrait être là pour le peuple, qui devrait aider, relever le peuple et être là pour lui et finalement on se fait écraser encore plus parce que vous valez encore plus que ce que nous a proposé de nous a imposé la majorité précédente. Et c'est triste pour nous parce qu'on vous a fait confiance. Les gens n'ont pas voté pour madame Schepmans de nouveau qui était-elle bourgmestre avant. Ils voulaient quelqu'un qui soit plus social, visiblement en votant le parti socialiste et finalement cette majorité nous inflige et nous étrangle à nouveau, surtout en cette période si. Vous l'auriez fait peut-être il y a un an, on aurait peut-être moins contesté parce qu'il y a un an ça allait encore. Mais maintenant venir nous écraser alors qu'on est déjà à bout et ça vous pouvez le voir dans tous les foyers, il n'y a personne qui va vous dire qu'il le vit bien. On se fait acculer de toutes parts, des augmentations de partout, dans les centres commerciaux, l'énergie, l'eau et la commune vient nous écraser encore plus. C'est juste plus possible et c'est triste de constater ça de la part d'un parti socialiste qui est au pouvoir.

Alors je comprends la situation. On comprend que la commune aussi à des augmentations, que la commune aussi doit suivre, etc. Ça je veux bien l'entendre. Mais vous, en tant que bourgmestre et vous en tant qu'élus échevins, vous pouvez essayer de trouver des

solutions ailleurs. On veut vous dire que le citoyen, il a assez subi et allez chercher ailleurs pour qu'on soit le moins possible impacté. C'est ce qu'on vous demande aujourd'hui, d'avoir un groupe de citoyens et la plupart des citoyens qui ont le salaire le plus faible de toute la Belgique, mais avec un cadastre qui est le plus élevé de toute la Belgique, ce n'est juste pas possible. Oui, après Uccle, Molenbeek est le cadastre le plus cher. Oui, donc je veux bien un démenti si jamais ce que je dis n'est pas vrai, je veux bien un démenti.

Alors, je vais juste rajouter quelque chose. Vous tous ici, vous tous, vous avez tous été élus. Vous êtes tous là pour nous représenter. Vous êtes tous là pour gouverner en bon père de famille, cette commune. On attend ça de vous. En tant que citoyens, nous on est là aussi pour vous soutenir si vous en avez besoin, d'élever votre voix et de pouvoir aller chercher de l'argent ailleurs parce qu'à la région, etc. on peut aller chercher ailleurs. Une commune, peut aller sonner et demander des subsides, de l'argent supplémentaire. En tant que citoyens, nous on est prêts à le faire, mais nous écraser comme ça, c'est juste plus possible.

Mme Charradi :

Bon, je vais quand même compléter le propos de madame Chekkafi

Je vais d'abord parler du processus participatif citoyen ici, qui était inexistant au niveau de l'augmentation du PRI. Alors, on a été, nous citoyens molenbeekois, averti de cette augmentation via les réseaux sociaux, ce qui est juste inadmissible d'apprendre qu'on va avoir une augmentation cadastrale sur Facebook. Sur base de quoi on a introduit des interpellations citoyennes. Ces augmentations cadastrales qui sont le résultat de la gestion catastrophique au niveau des finances communales. Ça s'explique notamment par l'ouverture des nominations sur la commune de Molenbeek-Saint-Jean, nominations qui avaient été bloquées pendant des années. Je ne comprends pas pourquoi on a décidé d'ouvrir les nominations comme ça en 2020 sans qu'un calcul préalable soit effectué pour voir ce que ça allait réellement coûter à la commune? Sans compter qu'au niveau de la situation financière de la commune, on parlait d'une situation financière stable en 2018 encore. Ça se prouve notamment par la diminution de l'impôt aux personnes physiques qui étaient passées de 6.5 à 6.3. Donc, on ne peut pas nous dire que la situation financière de la commune était catastrophique avant cette nouvelle majorité.

Aujourd'hui, on parle aussi d'un nombre exorbitant de collaborateurs dans certains cabinets. Donc chose aussi que je ne comprends pas quand on parle du fait que la commune a un problème financier énorme actuellement.

Madame Chekkafi a parlé du fait que les citoyens étaient acculés sous le nombre, l'augmentation, l'inflation des prix. On parle de crise énergétique, on sort à peine d'une crise sanitaire. On parle aussi de crise au niveau immobilier aujourd'hui. Je pense que l'augmentation du PRI est très très mal tombée, surtout après toutes ces crises actuellement vécues. Sans parler non plus de la crise migratoire que l'on vit avec l'Ukraine qui ne cesse actuellement.

Alors un autre point que j'aimerais soulever, c'est le fait que d'autres communes voisines ont décidé de bloquer l'augmentation du PRI en trouvant d'autres solutions pour renflouer les caisses de leur commune. Donc je ne comprends pas pourquoi la commune de Molenbeek a choisi la facilité encore une fois, en allant puiser dans les poches des citoyens? Je prends par exemple le cas de Anderlecht qui a décidé de dire non à l'augmentation du PRI et qui a décidé d'augmenter des petites taxes et de trouver d'autres moyens financiers pour remettre la commune à flot. Je parle de la commune de Ganshoren, je parle de la commune d'Etterbeek. Je parle aussi de la commune de Saint-Josse qui a dit non pour l'instant à l'augmentation du PRI. La commune d'Uccle aussi a décidé de ne pas augmenter son PRI. Aujourd'hui, on entend uniquement la commune de Molenbeek. On voit uniquement aux infos

la commune de Molenbeek, au niveau de la presse écrite par rapport à l'augmentation du PRI et je ne parle pas des autres communes qui avaient déjà déclaré au préalable qu'elles augmenteraient le PRI.

Donc aujourd'hui, nous, citoyens, nous nous opposons clairement à cette augmentation du PRI qui va nous étrangler, nous étouffer encore plus que ce que l'on vit actuellement et on demande à la commune de trouver d'autres solutions pour trouver des sources de financement. Donc voilà.

Applaudissements.

Mme la Présidente :

Merci beaucoup. S'il vous plaît ! Un conseil communal, ce n'est pas le lieu pour se manifester de cette manière-là. C'est un lieu de débat, Ce n'est pas un lieu de meeting. On ne va pas faire de meeting, s'il vous plaît.

Alors, on a les chefs de groupe, trois minutes pour les chefs de groupe.

Je donne la parole à monsieur El Khannouss.

M. El Khannouss :

Merci, madame la Présidente. Comme à l'accoutumée, je vais d'abord remercier les deux intervenantes qui ont, je dirais, représenté les très nombreux Molenbeekois qui se sont érigés contre cette nouvelle augmentation du cadastre.

Mon intervention, évidemment, va rappeler certains propos que j'ai tenus ces quatre dernières années ici, au sein de ce conseil communal. Pour les assidus de ce conseil, vous vous rappellerez bien évidemment que j'ai à maintes et maintes reprises dénoncé de graves problèmes de fonctionnement. J'ai dénoncé à maintes reprises des choix politiques qui allaient avoir un impact sur le budget. J'ai dénoncé, j'ose le dire, certaines magouilles. Je ne vais pas rappeler l'affaire des tapis rouges. Je ne veux pas rappeler le jugement qui a disparu et qui va coûter à terme 2 millions d'euros. Je ne vais pas rappeler 190.000 € qui ont été jetés dans le cadre d'un marché des masques. Et d'ailleurs, je peux vous lire ici une un courrier, une missive qui m'a été envoyée par le ministre de tutelle qui, lorsque j'avais interpellé celui-ci sur les irrégularités constatées dans l'affaire des masques, il m'avait écrit noir sur blanc que la commune était très très mal gérée et qu'il y avait un véritable problème de gouvernance. Alors je vais reprendre, si vous le voulez, la phrase exacte qu'il a utilisée. Vous allez voir que je ne suis pas le seul à avoir constaté ces dysfonctionnements. J'avais déjà annoncé qu'il allait y avoir des graves problèmes. Il a été signalé, chers habitants, à la commune, que le procédé susmentionné n'était ni transparent ni la preuve d'une bonne gouvernance. C'est le ministre de tutelle qui le dit il y a deux ans par rapport à l'affaire des masques. Eh bien, nous sommes en plein dedans. De très nombreux dossiers ont fait que la commune a perdu des millions d'euros. Vous savez qu'un échevin devait rembourser 27 000 € dans le cadre de l'affaire des tapis rouges. Il ne les a jamais remboursés. C'est vous, c'est nous qui allons rembourser cet argent à travers l'augmentation de ce cadastre. C'est un véritable scandale.

Alors oui, il faut montrer notre solidarité lorsque c'est nécessaire, augmenter le cadastre quand la commune est bien gérée, quand on n'a pas d'autres alternatives. Il faut qu'on soit solidaire pour faire fonctionner nos écoles, pour faire nettoyer nos rues, pour avoir une administration qui répond aux besoins de la population. Mais lorsque la commune est mal gérée, il n'est pas normal qu'on aille chercher l'argent dans la poche de nos concitoyens. Des solutions, il en existe. Nous avons eu une réunion lundi où nous avons parlé justement de cette régie sportive qui devait être mis sur pied pour pouvoir gérer correctement toutes les

infrastructures sportives et qui aurait ramené un minimum de 300.000 € par an, qui aurait, avec l'augmentation des factures énergétiques, pu ramener jusqu'à 500.000 euro. Ben non, on a décidé de balayer d'un revers de la main. On a pris des options aujourd'hui de nomination qui coûtent 4 millions à 4 millions et demi d'euros. Ça m'a encore été confirmé lundi lors de notre réunion du Budget, 4 millions et demi d'euros par an, c'est à dire en deux ans nous passons à 8 millions, 3 ans à 12 millions, etc. et c'est nous qui allons payer parce que la commune est mal gérée et ça, on ne peut pas l'accepter. C'est pour ça que moi et mon groupe, et je l'ai dit lundi, nous allons tout faire pour que ce cadastre ne passe pas parce qu'il est totalement injuste socialement et qu'il correspond à votre mauvaise gestion de la commune. Il n'y a rien d'autre. Merci.

Applaudissements.

Mme la Présidente :

Merci. S'il vous plaît. Alors je vais rappeler les conseillers au règlement d'ordre intérieur. Et puis les citoyens aussi, s'il vous plaît. Ce n'est pas un lieu de meeting. Ça veut dire quoi? Ça veut dire qu'il y a un article, si vous voulez, je vais chercher quel article précisément, dans le règlement d'ordre intérieur qui demande aux conseillers de parler aux conseillers. Vous devez parler aux conseillers. Ici on est dans un conseil communal, on essaye de débattre, on n'est pas là pour se cracher dessus ou se crier dessus. Ce n'est pas le principe. Donc si certains sont venus chercher ça, malheureusement, il vaut mieux qu'ils aillent dans la rue. Ce n'est pas le principe d'un conseil communal.

Je donne la parole à monsieur Ben Salah.

M. Ben Salah :

Je vous remercie, madame la présidente. Eh bien, je vais me joindre, surtout que je suis très majoritairement d'accord avec ce qui a été dit par les personnes ici présentes, et je tiens à les remercier d'avoir depuis et je veux dire, à de nombreuses fois d'ailleurs, maintenant, c'est devenu une habitude et là en l'occurrence, c'est plus le discours de l'époque ou taisez-vous braves citoyens, payez, on s'occupera bien de vos deniers. En l'occurrence, aujourd'hui, ce n'est plus du tout le cas, pour une simple raison, c'est qu'aujourd'hui on est face à un mur et on continue d'accélérer. Malheureusement, et c'est bien souvent aussi le cas, ce n'est jamais ceux qui sanctionnent qui payent et c'est ça le problème, c'est que tant que la problématique du soutien, entre guillemets financier, parce qu'il y a une augmentation l'index pour une personne qui a 3.000 € ou qui a 4.000 € ou qui à 5.000 € n'est pas la même qu'une augmentation avec le même index qu'une personne qui touche 1.500 € voire 2.000 €. Donc l'impact est beaucoup plus important et je comprends que les citoyens grognent d'une certaine manière et c'est totalement légitime. Donc je vais me joindre aux citoyens de ce fait en vous disant clairement qu'il est normal que ces citoyens, à un moment en ont marre, applaudissent quand ils entendent quelque chose qui leur semble correct et juste. On ne peut pas les blâmer, ils sont à bout et de manière générale, menacer les citoyens à travers un règlement d'ordre intérieur tel qu'il soit dans une telle situation n'est pour moi pas très judicieux, voire dommage.

Donc, en ce qui concerne l'augmentation du PRI, je vais rejoindre mon collègue parce que, de manière générale, depuis ce début de législature, on a tiré la sonnette d'alarme à de nombreuses reprises, avant même que la multiplication d'interpellations citoyennes s'est mise en place. Et elles n'ont pas entendu. J'espère qu'aujourd'hui vous allez rester un peu plus longtemps que les interpellations citoyennes, parce que justement, c'est aujourd'hui que cette majorité va proposer d'accélérer face à un mur et je suis quasi certain que beaucoup d'entre eux, au moment où ils vont se rendre compte que les citoyens ne les suivent plus, vont quitter la commune. Ça s'est déjà fait dans le passé et ça se fera dans l'avenir. Et encore une fois, on doit rester face à ces problèmes qu'ils auront accumulés et qu'on devra encore gérer. Donc

je propose vraiment que vous restiez jusqu'à la fin et n'attendez pas uniquement la réponse des conseillers ou de la présidente aujourd'hui par rapport à cette interpellation. Je vous remercie.

M. la Présidente :

Merci. Je donne la parole à monsieur Sumlu.

M. Sumlu :

Merci Madame la Bourgmestre et merci pour votre interpellation. C'est compliqué d'intervenir effectivement car comme vous dites, nous sommes tous conscients, je pense, autant opposition que majorité que nous vivons évidemment dans des crises et évidemment tout augmente. Nous nous en rendons bien compte. Donc on va, je vais annoncer, nous, en tant que Ecolo avec mon collègue Taoufik, nous allons voter contre cette augmentation du PRI. Comme ça, c'est clair, mais les raisons sont différentes.

Nous avons eu une section réunie lundi soir, donc c'est une section réunie ou on nous a expliqué le budget. Effectivement, on nous a un peu plus détaillé cette augmentation de PRI. Donc, c'est un point qui va arriver dans quelques minutes. Il y aura évidemment, si vous restez, il y aura des détails au-dessus. Donc on nous a ici, on parle effectivement d'une augmentation de 12 millions d'euros. Donc, on passe effectivement de 41 millions à 53 millions d'euros. Donc, il faut retenir qu'il y aura une augmentation de 12 millions. Mais effectivement, nous, nous étions toujours contre parce que dans l'ancienne législature, vous avez bien relevé le point, il y avait une prime qui existait. Ce n'était pas suffisant, mais au moins ça pouvait aider comme vous l'avez aussi évoqué. En tout cas l'ensemble des mono propriétaires occupant leur logement, certaines aides, en tout cas pour les soutenir. Au début de législature 2019, nous étions un peu étonnés. Donc moi j'aimerais bien avoir aussi les raisons pourquoi on a enlevé cette prime. Donc, évidemment, nous, nous avons toujours dit on ne votera pas pour cette augmentation si, en tout cas il n'y a pas un soutien pour des personnes qui ont besoin, en étant mono propriétaires occupants, leurs biens. Donc, sur ces 12 millions d'euros, on nous a annoncé lundi soir qu'il y a 2,2 millions d'euros qui reviendra pour le mono propriétaire occupant son immeuble. Donc, c'est une question de 13.986 ménages pour être exact. Donc, ce qui fait en moyenne 157 € par ménage. Pour chaque mono propriétaire ce sera une aide de 157 € mais on ne connaît pas les modalités, donc on ne sait pas encore, comme on nous a dit lundi soir, si j'ai bien noté, on ne sait pas si en tout cas si c'est en fonction des revenus, si c'est automatique. Voilà on nous dit, c'est 2 millions d'euros et c'est pour autant de ménages, c'est plus ou moins ça.

Effectivement, il y a une inflation qui est de 9,6. Bon, ça j'ai envie de dire, la commune ne peut pas prendre en charge, mais par contre où vous avez raison je pense ce n'est pas en PRI qui nous sommes les plus élevés, mais c'est dans les centimes additionnels. Évidemment, on ne peut pas comparer les communes parce que les réalités sont différentes, mais je pense qu'en centimes additionnel, nous serons une des plus élevés de Bruxelles. Donc moi, j'aimerais juste poser quelques questions. Pourquoi on ne pourrait pas anticiper cette augmentation déjà à partir de l'année dernière? Je pense qu'on le savait que ça allait arriver ce point de manque de budget. Pourquoi on n'a pas déjà commencé à avoir peut-être un palier l'année dernière? Secundo, quelle lecture politique liée à ce choix d'augmenter le cadastre? Est ce qu'on vise l'ensemble des propriétaires ou est-ce que les mono propriétaires occupant leur bien, qu'est-ce qu'on fait des marchands de sommeil, les logements inoccupés? Il y a aussi des personnes pensionnés qui habitent aussi dans leurs biens. Effectivement, ils ont aussi des difficultés. Donc on vote contre cette augmentation de PRI parce que nous avons besoin des détails, des détails sur les primes. Comment ça va être mis en place ? Est-ce que cela va vraiment pouvoir aider les habitants? Parce que si c'est juste pour dire tenez, on vous donne un peu de prime, fermez là, je pense que ce n'est pas possible. Merci.

Mme la Présidente :

Merci. Je donne la parole à monsieur De Block.

M. De Block :

Avec le PTB, on va voter contre cette augmentation du PRI et je pense qu'il faut être très conscient que les gens ne laisseront pas passer cela. Je vous rappelle qu'il y a des augmentations de taxes qui ont fait tomber plus qu'un dirigeant. C'est important que pour les gens qui ne doivent pas vivre, qui n'ont pas de salaire, de revenu de 6.000, 7.000, 8.000 €, la situation est dure, elle est pénible. On est en train de vivre une période d'appauvrissement des travailleurs, des gens qui travaillent et qui ont de moins en moins, qui auront de plus en plus dur pour joindre les bouts à la fin du mois et cette taxe n'est en fait pas une goutte mais un seau de trop pour les gens et ça se passe à tous les niveaux. Je suis vraiment d'accord. Vous vous dites en fait, on nous prend à tous les étages. J'ai l'impression que les gens sont tués par le marché, par l'augmentation des prix et en fait, il y a une non-assistance de personnes en danger par le gouvernement. Il y a le prix d'énergie qui nous tue et le fédéral ne bloque pas les prix d'énergie. Il y a les loyers qui augmentent et qui nous tuent. Et en fait, on empêche, on ne prend pas la mesure d'encadrer le loyer. Et puis ici on augmente le cadastre, mais d'une façon, ça fait mal, ça fait vraiment mal. Je ne sais pas comment les gens vont faire parce qu'il y a plein de propriétaires qui ne sont pas riches, qui n'ont plus de revenus. Je pense effectivement à toutes les personnes âgées, tous les papa et maman qui à un moment donné ont travaillé, ont malheureusement une petite pension et la seule chose qu'ils ont c'est leur bien et maintenant ça devient de plus en plus difficile pour garder ce bien et donc toute la vie devient plus chère. Je le dis, il y a encore la statistique dans le journal d'hier ou d'avant-hier à Molenbeek, une maison augmente plus que la moyenne à la région. Un appartement, ça augmente plus que la moyenne à la région. Ça, c'est la réalité. Moi, je me demande s'il n'y a pas un plan, en fait que vous voulez changer la population de Molenbeek, de vous débarrasser de tout ce peuple. J'ai l'impression que c'est ça qu'on disait hier. Je me demande à un moment donné qui va acheter, qui va pouvoir encore acheter le logement que les enfants de ces parents ne savent plus acheter. C'est comme ça, c'est comme ça.

Donc je voudrais, je sais que la commune a un problème de moyens, mais il y a des alternatives. On nous parle d'Anderlecht, j'entends. Anderlecht a augmenté les taxes sur les grandes surfaces. Vous avez évité d'augmenter les taxes sur les bureaux, sur les banques, sur les antennes, sur les spéculateurs mais vous augmentez les taxes sur le ménage. Alors vous vous étonnez que les ménages en ont marre et si vous devez taxer, faites la différence sérieusement, faites la différence. Le propriétaire qui habite son bien, ce n'est pas un spéculateur, ce n'est pas un investissement, c'est un bien. Ils doivent vivre dans ce bien. Alors peut-être qu'on peut viser un petit peu plus sur les investisseurs parce qu'à la fin, il y a de moins en moins de gens normaux qui vont pouvoir acheter une maison. Ce n'est qu'un investisseur, ce ne sont que des investissements qui vont pouvoir racheter toutes les maisons ici. Taxons un peu plus ceux-là. Ceux qui ont cinq, dix, vingt logements essayons de gratter là? Eux, ils ont les épaules un peu plus forts. Ils ne vont pas manger une tartine en moins. Aujourd'hui, il y a des gens qui ne se chauffent plus, qui ne mangent même plus comme il faut, comme avant. Ça, c'est la réalité. Et donc on va voter contre cette taxe.

Mme la Présidente :

Merci. Je donne la parole à monsieur Boufraquech.

M. Boufraquech :

Merci, madame la Présidente. Dommage, Monsieur De Block, que vous n'étiez pas à la section réunie. Vous auriez eu quelques éléments de réponse. Mais attendez, monsieur El

Khannouss, vous avez augmenté le précompte immobilier en 2017? Vous l'avez augmenté ? Dites-le aux Molenbeekoïis qui sont ici? Dites-le aux Molenbeekoïis qui sont ici. Vous avez augmenté le précompte immobilier ! Permettez-moi, je vais vous apporter des éléments de réponse. Ne venez pas nous dire ce soir ce que vous n'avez pas fait hier. Moi, je vais leur apporter des réponses. Je rappelle qu'on est dans un contexte particulièrement difficile. Le collège actuel est courageux. Moi, je ne fais pas partie de ce collège et je n'ai pas fait partie du collège précédent, contrairement à vous.

Nous connaissons des crises sans précédent crises covid, une guerre aux portes de l'Union européenne. Pas n'importe quel pays, la Russie, un Etat nucléaire qui envahit l'Ukraine et aujourd'hui nous sommes victimes de cette inflation. Il y a une inflation de plus de 9 % et cela a été rappelé par Mr Sulu et donc il y a un mécanisme dans notre pays qui s'appelle l'indexation automatique des salaires, ce qui fait qu'aujourd'hui la commune de Molenbeek doit payer 11 millions d'euros de plus que l'année précédente. Tous les salaires ont augmenté, tous les salaires ont été indexés. Donc on se retrouve dans une situation et donc en fait, je vous explique. Il y a eu différentes propositions et donc par rapport au précompte immobilier, nous les socialistes, on a dit hors de question de taxer tous les Molenbeekoïis et tous les propriétaires de la même façon, c'est hors de question. Et donc moi je peux vous dire ce soir qu'il y aura une prime pour les molenbeekoïis cohabitant dans leur propriété, contrairement à Jette chez les amis de Monsieur El Khannouss qui ont augmenté le précompte sans primes parce qu'en fait on a les calculs et je laisserais le collège en dire un peu plus. Si vous prenez l'augmentation de la commune du précompte immobilier plus la prime, en fait vous allez payer très très peu. Si vous si vous occupez votre propriété. Il ne faut pas croire ce qui est dit dans les réseaux sociaux, il y a beaucoup de fake news.

Écoutez, n'hésitez pas à revenir vers nous si vous avez des questions. Mais moi ce que je peux vous dire, c'est qu'on s'est battu pour cette prime, on s'est battu pour cette prime et on l'aura. Et à la différence d'avant c'est que le montant qui sera alloué à cette prime est de 2.200.000 €, ce qui est énorme. Avant, pour avoir un ordre d'idée, était à plus de 700.000 €, ça fait trois fois plus. Je vous remercie.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Milis.

S'il vous plaît, chers citoyens, s'il vous plaît. On respecte la parole de chacun. Les conseillers, ce sont les chefs de groupe qui s'expriment pendant les interpellations citoyennes. Ils ont chacun trois minutes. Je pense que c'est le dernier chef de groupe qui va ... Ah non, monsieur El Khannouss avait un droit de réponse pour fait personnel.

Pardon Monsieur Milis, excusez-moi, il y a un fait personnel et donc il y a un droit de réponse. Alors j'ai deux demandes de droit de réponse. Je veux vous demander d'être court s'il vous plaît. Je pense que le débat mérite mieux que de s'enliser dans des faits personnels.

Je donne la parole à monsieur El Khannouss.

M. El Khannouss :

Merci, Madame la Présidente. En tout cas, je constate que le chef de groupe faisant fonction du parti socialiste, parce que vous remplacez Monsieur Ikazban, qui lui était légitime, pas vous, est en train de trouver des boucs émissaires à travers, c'est peut-être à cause des Russes qu'on a une augmentation du cadastre, hein. Je ne sais pas hein. Soyons sérieux Monsieur Boufraquech. A aucun moment si vous auriez écouté religieusement mon intervention, j'ai parlé de problème de gouvernance, à aucun moment vous parlez. Eh bien c'est ce qui a fait qu'on a creusé le trou.

Mme la Présidente :

Ça, ce n'est pas vraiment la réponse, au fait personnel.

M. El Khannouss :

Non, non, il m'a attaqué là-dessus. Donc je dis simplement, Monsieur Boufraquech que vous avez omis de dire que nous avons effectivement augmenté le cadastre pendant l'ancienne législature. C'est à cause d'une gestion catastrophique de votre formation politique. Nous avons trouvé 150 millions d'euros de dette et nous avons donné une prime qui était, elle, proportionnelle à l'augmentation. Ce qui fait que les Molenbeekoïses qui la percevaient payaient 0,00 €. Ce qui ne sera pas le cas aujourd'hui. Ça, il faut le dire. Arrêter de travestir la vérité pour essayer de plaire à qui de droit.

Mme la Présidente :

Monsieur El Khannouss, vous voulez renchérir dans le fait personnel? Je pense que ce n'est pas une bonne idée.

Je donne la parole à monsieur De Block en een beetje korter aub.

M. De Block :

Een beetje korter ? Je vous expliquerai. Je trouve que c'est juste dingue de promettre aux gens qu'ils perdront peu. Je m'imagine que vous croyez que les gens vont croire vos paroles comme la promesse du gouvernement de diminuer la taxe de TVA sur l'énergie et vous prendre les accises et ça, ça c'est génial! Ça c'est génial ce genre de promesses. Les gens n'y croient plus, les gens n'y croient plus. Donc franchement, expliquer aux gens que vous êtes obligés d'augmenter les taxes parce que vos propres partis à la région diminuent les dotations et les subsides aux communes, dites aux gens que vos propres partis qui sont en fédérale ne subsidient pas correctement les CPAS etc.,etc.,etc. Soyons honnêtes, soyons honnêtes, franchement.

Mme la Présidente :

Alors monsieur De Block, je crois que vous avez répondu au fait personnel.

M. De Block :

Il y a les syndicats qui sont en action pour une justice fiscale

Mme la Présidente :

Monsieur De Block, vous êtes en train de faire une deuxième intervention ce qui n'est pas vraiment le but de la réponse, c'est juste que ça. Clôturer svp.

M. De Block :

Laissez-moi juste finir !

Franchement on fera et on fera mieux que vous. C'est comme ça, on fera mieux.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Milis.

M. Milis :

Merci, Madame la Présidente, et j'espère que je ne prendrai personne à parti parce que si vous retrouvez cette partie-là, ce ne sera pas agréable.

Alors voilà, on peut bien entendre que les citoyens sont au bout parce qu'ils se rendent bien compte qu'il est difficile de nouer les deux bouts au jour d'aujourd'hui. On l'entend très bien et on l'entend depuis des semaines, des mois et depuis très très longtemps que ça devient très très dur, vu la crise économique que nous traversons, vu la crise précédente que nous avons traversée, nous avons, ce que nous avons pu demander et faire en sorte d'obtenir et au jour d'aujourd'hui le collègue, il y a travaillé durement et je sais que les services de M. L'échevin des Finances y ont travaillé aussi durement, c'est de trouver toutes les pistes possibles pour limiter la casse, pour limiter l'éventuelle augmentation de ce PRI. Mais à un moment, il faut faire un constat que la région, le fédéral font qu'il y a des choses qui sont inéluctables les augmentations de salaires, les indexation automatique, les coûts de l'énergie, personne n'a pu y travailler et donc cette situation a fait que, à un moment oui, nous avons un besoin de finances et qu'il a fallu trouver ses finances par malheureusement une augmentation du PRI mais une augmentation du précompte immobilier qui est effectivement et doté d'une prime conséquente, d'une prime conséquente pour laquelle nous nous sommes battus. Tout le monde s'est battu au sein du collège pour l'obtenir et cette prime va permettre de faire vraiment le tampon pour permettre aux citoyens qui habitent dans leurs biens, qui habitent sur la commune et qui logent dans leurs appartements ou maison puissent retrouver un équilibre ou quasi équilibre grâce à cette prime. Voilà, je vous remercie.

Mme la Présidente :

Merci monsieur Milis.

Je donne la parole à monsieur Eylenbosch.

M. Eylenbosch :

Merci, madame la Présidente.

Aujourd'hui on peut constater une chose effectivement avec ce PRI, c'est que vous avez mis un bateau à l'eau qui est sur le bord de couler. Parce qu'effectivement la population molenbeekoise, dans sa grande majorité, se trouve confrontée à de graves difficultés financières. Oh, pas parce que vous augmentez le PRI. Nous savons tous aussi, et on nous l'a jeté suffisamment à la figure, qu'il y avait eu une indexation de 10 % des salaires. Mais seulement tout le monde ne peut pas en bénéficier. Et généralement, ce sont les personnes qui sont le plus en difficulté qui ne peuvent pas en bénéficier ou pas en bénéficier complètement. Et donc de ce fait là, s'ils sont propriétaires d'un bien parce qu'ils ont remboursé des emprunts très difficilement ou qu'ils sont encore occupés à les rembourser, comme cela a été dit, ils se trouvent dans de très grosses difficultés pour pouvoir clôturer les fins de mois. Et aujourd'hui, OK, vous avez fait votre augmentation, mais la région fait également son augmentation, ce qui signifie qu'ils en prennent deux, l'une sur l'autre et là, malheureusement, ils arrivent très difficilement à faire face à ces deux augmentations.

Alors moi je veux quand même vous dire une chose. Si on prend l'augmentation du PRI et de l'IPP sur la commune cela représente une augmentation de 16 millions au niveau des recettes. Aujourd'hui, quand on prend trois postes qui se retrouvent dans votre budget extraordinaire, rachat de terrains, agrandissement de bâtiments, etc. ou construction, ben ces trois-là vont vous faire 12 millions et demi.

Alors moi je vous propose une chose plutôt que d'aller investir dans de nouveaux projets, eh bien vous feriez peut-être bien mieux de ne pas investir dans de nouveaux projets et de faire le nécessaire pour diminuer la charge d'intérêt que la commune doit payer chaque année. Si vous prenez les nouveaux projets que vous avez lancés et que l'on prend les 20 ans que vous avez mis au niveau de remboursement, eh bien vous allez vous retrouver avec des sommes faramineuses. Sachant aussi que les emprunts que vous allez lancer, ce n'est pas avec les intérêts d'il y a un an ou il y a deux ans. Les intérêts sont occupés à monter et vont encore monter. Donc cela veut dire que vous allez encore augmenter la charge au niveau des habitants de la commune. Et ça, il faut arrêter. Et je crois que vous avez intérêt à vous bien réfléchir. Il y a bien faire attention à ce que vous faites parce que pour l'instant vous êtes sur la corde raide. Merci.

Mme la Présidente :

Merci beaucoup. Bien, nous allons être deux à vous répondre. L'échevin des Finances qui a élaboré ce budget et qui s'arrache les cheveux depuis des mois, en vérité, sur la difficulté d'affronter cette année si particulière qui est une année de bascule pour notre budget, c'est réel va vous répondre en premier et je le compléterai par la suite.

Je donne la parole à monsieur Van Leeckwyck.

M. l'échevin Van Leeckwyck :

Merci. Bonsoir, je me présente, je suis l'échevin des Finances et donc je pense en effet que, puisqu'on parle de finances, je peux et je dois répondre. Maintenant chacun pense ce qu'il veut. Donc, comme je disais, bonsoir et bienvenue.

Je vous remercie de votre interpellation parce qu'en effet ça nous permet de parler de beaucoup de choses. Et c'est vrai que dans ce que vous avez dit dans votre interpellation actuellement ne correspond pas tout à fait à ce que vous avez remis comme document, mais ce n'est pas grave. Donc je vais d'abord répondre au document. Je vais bien répondre à toutes vos questions. En plus les conseillers aussi ont posé pas mal de questions, mais vous allez avoir des réponses à tout.

Donc je vous remercie pour tout ceci et je suis désolé puisque vous étiez déjà venu le mois passé et que ça a été reporté. Et comme on l'a dit, si vous savez, vous pouvez rester parce qu'évidemment, il y a des choses que je vais dire maintenant qu'on va retrouver aussi dans la discussion pour le budget. Donc voilà.

Alors, je sais qu'entre autres dans une des interpellations, vous attendez une réponse simple et positive et vous l'aurez, puisque dans la fin d'une interpellation vous demandez de remettre au moins une prime et ça, comme certains l'ont déjà dit, il y aura une prime. Je vais vous expliquer tout ça parce qu'avant d'arriver à la réponse finale, je me permets de compléter quelques informations qui sont reprises dans les interpellations pour éviter des raccourcis et des slogans un peu trop simplistes. Je vous rassure et je vous l'assure, la commune est gérée en bon père de famille par des personnes prudentes, raisonnables et responsables. J'en profite, normalement, c'était prévu que je fasse ceci au moment du budget, j'allais remercier mes équipes des finances qui ont travaillé beaucoup sur le sujet. Je vais dire, elles sont dans la salle et donc je les remercie déjà et elles sont aussi garants. Donc il n'y a pas que les échevins qui sont responsables.

Alors moi je ne me solidarise pas, mais nous sommes bien suivis par une équipe efficace et qui travaille beaucoup au niveau des finances. Aller chercher de l'argent auprès des plus riches et je comprends, on en parle souvent des spéculateurs et les multinationales, on l'entend souvent. Mais il faut savoir qu'au niveau de la commune, cette demande est

difficilement applicable. Ceci est à voir avec le fédéral. Chez nous, il faut aussi éviter les délocalisations qu'entraîneraient une forte taxation. Les bureaux Delhaize, la KBC ont déjà déménagé et nous n'avons pas de grosses sociétés sur le territoire. J'entends de nouveau Mr De Block qui dit Anderlecht taxe ceci cela mais monsieur, Anderlecht il a le Cora et il a le Westland Shopping Center. Est-ce que nous avons ça?

Néanmoins, en respectant les lois pour éviter d'être attaqué en justice parce qu'il faut savoir que taxer c'est une chose, mais on a aussi les gens qui nous attaquent en justice parce qu'on doit bien faire attention que la taxe n'est pas discriminatoire, disproportionnée. Mais évidemment, nous essayons d'obtenir des moyens ou c'est disponible. Nous en parlerons plus en détail quand on va parler de la prime logement. Il faut aussi savoir qu'une société d'une certaine importance installée à Molenbeek, il y a quand même quelques sociétés, pas énormément, nous rapporte évidemment plus de moyens en PRI puisque le PRI est plus important qu'un privé. Il y a aussi l'impôt des sociétés et il y a aussi différentes taxes. Donc d'office déjà, une société nous rapporte plus. Un article de presse de la RTBF disait ceci : c'est dans les communes pauvres que les taxes sont les plus élevées. Pour être une commune riche, il faut, sans trop entrer dans les détails, soit avoir une population très aisée, soit compter sur son territoire des zoning avec des entreprises qui marchent. Et ça rejoint votre constatation malheureusement. L'augmentation du taux de précompte n'a pas le but de gentrification de la commune, certainement pas, puisque ça je l'entends aussi.

Alors dans votre document et vous en avez reparlé un peu ici, vous nous comparez à Uccle et je comprends vos remarques. Mais il faut savoir ceci. Avec des centimes additionnels fixés à 29,40, le budget adapté 2022 de Uccle prévoit une rentrée de plus de 61 millions alors qu'à Molenbeek, avec des centimes additionnels plus élevés 33,50 en 2022, nous n'avons que 41 millions. Soit à Uccle il y a 20 millions en plus. En termes d'immobilier, les prix sont fortement différents entre Uccle et Molenbeek. Le prix moyen d'une maison en 2022 à Molenbeek est de 350.000 € et d'un appartement de 203.000 € tandis qu'à Uccle, le prix moyen d'une maison est de 831.000 € et celui d'un appartement 353.000 € pour l'IPP avec un taux de 5,70 à Uccle, ils prévoient 25 millions de recettes là où Molenbeek prévoit 10 millions avec un taux de 6,3, ce qui fait 15 millions de différence. Donc, sur ces deux taxes Uccle dégage 35 millions supplémentaires par rapport à Molenbeek, tout en ayant des taux inférieurs. Il faut de plus souligner que le Molenbeek-Saint-Jean compte 13.000 habitants en plus que Uccle et sur la population active, il y a aussi une grande différence. Ainsi, en 2019, 11 % de la population active à Uccle était au chômage, tandis que ce taux s'élevait à 23,5 à Molenbeek Saint-Jean. Il y avait également 1980 détenteurs de RIS à Uccle pour 7739 à Molenbeek-Saint-Jean. Tout cela a une incidence sur le résultat de l'IPP. Revenu moyen net annuel Molenbeek-Saint-Jean 11 000 €, Uccle 21 000 €.

Ce que je peux encore vous vous dire par rapport à vos interpellations. Ne pas se focaliser sur Molenbeek. Dans les médias, nous entendons que toutes les communes ont des soucis. Nous pouvons le constater, que ces deux dernières années, dix communes ont augmenté leur taux, le PRI, à savoir Schaerbeek, Forêt, Jette, Anderlecht, Evere, Saint-Gilles, Ixelles, Ganshoren, Woluwe-Saint-Lambert ou Watermael-Boitsfort. Certaines ne donnent même pas de prime et celles qui en donnent la prime est moins intéressante que chez nous.

Mais respectez les gens qui parlent. Vous, vous criez, moi j'explique sereinement la situation. Ce ne sont pas des slogans, ce n'est pas du blabla, c'est de la réalité. Un article...

Mme la Présidente :

Messieurs, Mesdames, s'il vous plaît, il y a quelque chose qui se passe ici qui est très dérangeant. C'est notre échevin des finances, en fait c'est lui effectivement, et ce n'est pas pour me dédouaner parce que je l'ai secondé, je l'ai aidé à tout moment, mais c'est lui qui a la tête dans les chiffres avec les équipes. Et donc lui, effectivement, regarde ces chiffres et va

vous expliquer ces chiffres. Alors vous, vous pouvez vous dire, de toute façon on est là pour faire chier et donc on ne va pas l'écouter. Mais je pense que ce n'est pas ça votre démarche. Je pense que votre démarche, je pense que votre démarche c'est d'essayer d'obtenir, d'obtenir de la sécurité par rapport à la prime et d'obtenir de comprendre ce qui se passe et donc je voudrais qu'on puisse l'écouter, s'il vous plaît, parce que ce que vous faites comme bruits, là derrière, qui ne permet pas qu'on l'écoute, c'est tout à fait insupportable. En fait, lui ne sait même pas vous expliquer quoi que ce soit de cohérent puisque vous ne l'écoutez pas.

Citoyens :

Mais il lit un texte !

Mme la Présidente :

Mais bien sûr qu'il va lire un texte puisqu'il a préparé un travail en fait. Donc, mesdames, s'il vous plaît, vous devez l'écouter et il vous l'a dit d'entrée de jeu, vous avez posé des questions nouvelles par rapport à ce que vous aviez introduit et forcément, il vous répond sur ce que vous avez introduit. Je ne vois pas comment vous pouvez le lui reprocher de répondre sur ce que vous avez introduit. Il répond sur ce que vous avez introduit et vous aurez le dernier mot, parce que c'est ça le règlement, et c'est comme ça que ça fonctionne et ça a un sens. Le citoyen a le dernier mot, mais je vous demande maintenant d'écouter la personne qui est dans cette salle, la plus connaisseuse de nos chiffres. C'est un fait. Alors je demande que vous respectiez sa parole et que vous l'écoutez. Je vous donne la parole monsieur l'Echevin.

M. l'échevin Van Leeckwyck :

Évidemment, les fake news et les slogans sont plus faciles à applaudir. Ici, un texte qui vous dit une certaine vérité est parfois peut être plus difficile à entendre. Donc un article du « Vif » de septembre 2022 reprend le titre suivant : L'échevin des Finances, parce que je vais quand même parler de moi, l'échevin des Finances tient souvent le mauvais rôle. Qui aurait pu prévoir qu'après les séquelles financières du covid nous subissons cette crise énergétique. Ces crises successives impactent fortement les finances communales. De plus nous subissons aussi des décisions régionales, ce qui demande des prélèvements sur nos moyens, Nos dépenses, certains l'ont déjà un peu cité augmentent de 13 millions. D'où viennent ces 13 millions? Tout d'abord, les indexations du personnel. Bon, il n'y a pas que l'indexation, il y a différentes choses, mais on est presque à 8 millions. Le CPAS nous demande 1,3 million en plus, la Police nous demande 2,6 millions en plus. L'énergie nous demande 1 million en plus et notre ministre de tutelle, donc on a une augmentation de 13 millions et notre ministre de tutelle, Monsieur de Défi, Monsieur Clerfayt nous octroie une augmentation pour notre dotation de 3 millions. Donc comme on dit cherchez l'erreur. Comme vous le voyez, nous ne taxons pas par plaisir ou par facilité. Si nous augmentons le taux du PRI, c'est par nécessité. Nous ne pouvons pas nous permettre une mise en faillite de la commune parce que certains j'entends, disent mais ne payez pas, vous verriez le résultat. Je ne voudrais même pas le connaître. Qui plus est, nous sommes sous tutelle et donc monitorer par des inspecteurs régionaux. Un article de la loi communale, le 252 nous oblige à un budget en équilibre. Nous sommes aussi impactés par la hausse des taux d'intérêt, la charge des pensions, le report de charges. Alors quand je parle de report de charges, c'est justement ce que la Région nous remet sur nous, comme la revalorisation barémique des agents communaux, l'aide sociale via le CPAS et comme pour tous les matières premières, parce qu'un ménage a des coûts mais une commune, c'est aussi une grande entreprise. Nous avons des coûts. Les matières premières pour le réaménagement des écoles, pour les travaux divers hors manque, le matériel nécessaire pour la bonne marche de la commune, du papier à imprimante ou même au papier WC en passant par le matériel informatique, ont vu leur coût augmenter. Les frais que nous subissons, les asbl communales les subissent aussi.

J'ai déjà parlé du CPAS et de la police, mais il y a aussi les crèches et Move et Move c'est le service d'aide à la jeunesse. Toutes ces données grèvent fortement nos moyens financiers. Nous avons bien évidemment examiné toutes les possibilités pour réduire le Mali, comment diminuer les dépenses et voir les autres possibilités d'augmentation des recettes. Pour les recettes, nous sommes limités, nous, exhaustivement. Nous examinons les taxes qui n'impacteraient pas le citoyen, comme la taxe sur les antennes des sociétés de télécoms, on en reparlera, l'ouverture des salles de jeux, mais nous sommes limités dans la création de taxes par la région, parce qu'il y a aussi un contrat entre la commune et la région qui s'appelle développement économique, qui, d'un autre côté, j'en reparlerai tantôt pour le budget, nous rapporte quand même de l'argent.

Pour les dépenses nous allons réduire nos projets qui impactent le budget Extraordinaire. Monsieur Eylenbosch en a déjà parlé, mais ce n'est pas toujours aussi simple que ça. Mais la suppression de projets ne diminuera pas directement le budget ordinaire de 2023. Nous avons aussi demandé aux services de réduire les dépenses de fonctionnement. Certains subsides ont été réduits. Nous travaillons également à la révision cadastrale. Diverses pistes sont encore à l'analyse.

J'ai vu dans la presse qu'une commune va réduire son personnel de nonante travailleurs parce que certains nous ont suggéré cela. Mais cette commune a actuellement 1640 employés pour 122.000 habitants, donc un employé pour septante quatre habitants. Nous nous avons un employé pour nonante trois habitants et comme vous l'avez dit là tout à l'heure, nous voyons que la commune a besoin de personnel.

Nous avons organisé de nombreuses réunions avec nos échevins et avec nos services. Je les remercie d'ailleurs pour leur contribution, ceci afin de gérer au mieux le budget 2023 pour préserver le personnel et les services aux citoyens. Nous ne touchons pas l'IPP, le précompte professionnel, là où dix communes ont un taux plus élevé que nous et nous nous sommes mis d'accord assez rapidement pour l'attribution d'une prime. Nous ne pouvions pas en parler trop rapidement car il fallait que nous effectuions les derniers ajustements budgétaires pour déterminer la prime.

Alors je dis deux mots sur la prime. Peut-être que madame la Bourgmestre ou tout à l'heure nous en parlerons plus quand on va parler du PRI. Nous avons donc prévu un montant de 2.200.000 € pour la prime. Précédemment, comme on l'a déjà dit, on avait prévu 700.000 € pour la prime précédente. La prime que nous allons accorder sera proportionnelle au précompte et elle sera pour les propriétaires occupants. Nous avons pu effectuer des projections. La prime va couvrir 85 % de l'augmentation communale, ce qui veut dire que finalement vous ne paierez que 2,5 % d'augmentation. Reste évidemment les 9,6 d'indexation de la région, mais nous sommes contraints de partir du montant indexé de la région. Voilà tout ce que je pouvais dire sur le sujet. Les informations pratiques pour la prime suivront. Nous y travaillons déjà. Le principe pour la demande sera similaire à ce qui se fait précédemment et une aide sera mise en place pour les personnes qui auront le plus de difficultés à voir clair dans ce qu'ils peuvent demander et obtenir.

Alors, maintenant il y a les réponses aux questions en plus. Je vais vite les parcourir. Oui, vous avez dit, vous l'avez constaté sur Facebook. Oui, je suis tout à fait d'accord avec vous. Ce n'est pas normal que vous l'avez constaté sur Facebook. Déjà, je ne comprends pas qui a été le mettre sur Facebook parce que normalement c'est une information qui ne devait pas être connue et pourquoi nous on n'avait pas encore communiqué? Simplement parce que comme je viens de dire dans mon texte, il fallait vraiment aboutir à la fin du budget pour savoir la prime que nous allons attribuer et le fait que nous allons augmenter le précompte immobilier. La problématique des nominations dont vous avez parlé, ça, je laisserai peut-être aussi soit madame Aelbrecht ou madame la Bourgmestre en parler puisque c'est aussi lié à la problématique des pensions.

Mme la Présidente :

Je vais reprendre la parole, monsieur l'échevin.

M. l'échevin Van Leeckwyck :

Oui, je vais quand même vite dire pourquoi on ne l'a pas augmenté, parce que vous avez dit, vous auriez pu le faire l'année passée. Oui, c'est vrai, on l'aurait fait l'année passée, peut être que ce serait passé plus inaperçu, mais nous espérions qu'on n'aurait pas vu pendant cette législature augmenter le PRI. Donc c'est bien la preuve qu'on ne fait pas ça par plaisir.

Madame la Présidente, si vous voulez reprendre la parole parce qu'il y a encore pas mal de points, mais je vous cède la parole. Merci.

Mme la Présidente :

Merci Monsieur Van Leeckwyck. Merci pour le travail et pour les explications. Je peux espérer avoir un peu d'attention, s'il vous plaît.

Alors, on n'est pas une île, malheureusement et quand l'Europe entière fait face à une inflation de 10 % en 2022, qu'on ne sait pas où va s'arrêter cette inflation et que concrètement, en fait, notre argent à tous vaut moins c'est vraiment une situation difficile. C'est une situation, j'ai regardé, qu'on n'a plus vécu depuis 1996. 1996 en fait, si vous regardez, ça fait une génération. En fait, il y a une génération qu'on n'a plus connu une telle année difficile et donc c'est vrai que dans la mémoire des gens, on n'est pas tout à fait prêts à ça. Singulièrement les plus âgés se souviennent mieux de ce que ça signifie l'inflation, l'argent vaut moins et donc quelque part, ce qui n'augmente pas en fait, perd de la valeur, énormément de valeur.

Alors, en Belgique et je pense que c'est quelque chose qu'on doit aux socialistes et dont on peut être fiers, on a un mécanisme protecteur des allocations et des salaires qui s'appelle l'indexation. Mais donc cette indexation, elle protège largement les travailleurs avec les sans-emplois dans le contexte qu'on connaît aujourd'hui d'inflation. Il suffit de regarder du côté de nos amis français à quelques pas de chez nous, et de voir que les travailleurs avec et sans emploi là-bas ne demandent qu'une seule chose, c'est l'indexation des salaires. C'est vraiment leur priorité aujourd'hui parce que c'est un mécanisme qui permet quand même de sauver un peu de pouvoir d'achat dans la période d'inflation.

Alors le problème, c'est que cette crise aujourd'hui, cette inflation européenne, elle joue dans notre pays, vu tous les systèmes mis en place et certains manques de ces systèmes, elle joue catalyseur des inégalités. Singulièrement à Bruxelles, si on regarde, j'ai été marqué par le fait que l'une des intervenantes disait après Uccle on a le cadastre le plus cher de Belgique. Ben non, pas du tout et l'échevin l'a dit. En réalité, les centimes additionnels à Uccle, je les ai devant moi, ils sont à 2,940, ils sont bien plus bas que chez nous et même avec ces centimes additionnels, bien plus bas que chez nous, ils rentrent 20 millions de plus sur ce seul poste alors qu'ils ont moins d'habitants et qu'ils ont moins de ménages, qu'ils ont moins de maisons parce qu'effectivement, commune riche reste commune riche et on l'a bien dit aussi, les taxations dans les communes pauvres pour pouvoir rattraper et pour pouvoir fournir des services dans le système tel qu'il existe aujourd'hui en Belgique, et ça c'est critiquable et on peut évidemment vouloir le changer, n'échappent pas à devoir majorer leurs impôts dans des situations comme ce qu'on connaît aujourd'hui.

Alors, on reçoit 2 millions et demi de plus seulement de la dotation générale aux communes, ce qui est la manne de solidarité que les communes riches doivent donner aux communes pauvres au niveau régional. Ce n'est pas du tout assez pour couvrir ne fût-ce que la moitié de notre indexation des salaires, parce que le chiffre d'indexation des salaires que

vous a donné l'échevin, c'est un chiffre communal. Il faut savoir qu'on va aussi payer, nous, communes, via des dotations, le personnel de la police et merci à ceux qui sont avec nous ce soir et le personnel du CPAS et merci à ceux qui sont avec nous ce soir. Ce sont évidemment deux personnels essentiels également. Donc, si on regarde l'ensemble de ces membres du personnel, et si on regarde l'ensemble des indexations, il y en a eu cinq en 2022 et il y en a deux en 2023, en fait, on n'arrive rien que sur ce seul poste là, en surcoût en 2023 à, j'ai fait faire le calcul à la directrice des finances hier 10.777 000 et quelques rawettes donc presque 11 millions juste en 2023 pour augmenter nos salaires pour faire face à cette inflation. Et donc oui, se posait la question de savoir comment est-ce qu'on allait trouver cet argent et c'est là où c'est un budget de bascule. Parce que vous avez raison, bien sûr, on n'a pas des finances et des reins suffisamment solides pour affronter des crises. C'est une évidence. Nous ne sommes pas une commune riche. A vrai dire, dans les classements des communes de Belgique, on est soit premier, soit deuxième dans les communes les plus pauvres. Donc soit on regarde les habitants, soit on regarde la commune, soit on regarde en fonction du nombre de membres du CPAS, soit on regarde en fonction du revenu moyen par habitant. Quel que soit le critère qu'on choisit, soit on est premier, soit on est deuxième dans le classement des plus pauvres, on est premier ou deuxième plus pauvres. Alors oui, on n'a pas les reins assez solides pour faire face à une crise comme celle qu'on connaît aujourd'hui, sans devoir trouver des moyens structurels supplémentaires ou limiter de manière structurelle nos dépenses. C'est les deux possibilités.

Alors, qu'est-ce qu'on a fait? On a rogné sur une série de dépenses, on a demandé un très grand effort à nos services. On a demandé un très grand effort à notre CPAS et on a demandé un effort à notre zone de police et tout ça, on le voit. Mais ça ne suffit pas. Parce que quand on cherche presque 11 millions rien que pour les indexations et à quoi on doit rajouter du RIS, à quoi on doit rajouter de l'énergie, à quoi on doit rajouter le poste pensions, effectivement, ça ne suffit pas de simplement rogner un petit peu sur les dépenses. Qu'est-ce qu'on peut faire de structurel? On peut augmenter les taxes. Mauvaises nouvelles, on va un peu augmenter certaines taxes et on va expliquer ça. On augmente les taxes en manière telle que ce soit effectivement les épaules les plus larges qui les payent, et aussi que les taxes visent des choses qui nous embêtent comme les incivilités, des choses comme ça, et éviter de taxer les citoyens entre guillemets vertueux, on ne va pas faire ça, ce n'est pas, ce n'est pas ça qu'on fait. Ça aussi on l'a fait. On a ce programme là et on va le présenter tout à l'heure, en partie lors du débat budgétaire. Mais qu'est ce qui reste? Parce qu'avec ça, j'ai toujours trouvé que, peut-être un, deux, trois, quatre millions, Madame Vandeput je ne sais pas combien on a trouvé en faisant ces mouvements-là. On ne trouve pas des grandes masses en faisant ces mouvements-là. Qu'est-ce qu'il reste derrière? Il reste en réalité deux possibilités soit effectivement augmenter la fiscalité locale, soit diminuer nos dépenses en salaires.

Alors, je vais d'abord parler de ce pôle-là, diminuer nos dépenses en salaires. Tout à l'heure, on a entendu qu'il nous fallait plus d'ouvriers en propreté publique. C'est vrai. Ce serait vraiment bien qu'on ait plus d'ouvriers en propreté publique. On n'a pas de quoi les payer. Tout à l'heure, j'ai entendu que dans nos écoles aussi, soi-disant, on aurait enlevé du personnel. Ce n'est pas vrai, on en a pas enlevé, on en a rajouté. Mais par contre, c'est vrai qu'on devrait en avoir plus et qu'on aimerait en avoir plus. Mais on ne peut pas. Mais vous comprenez, là je donne juste deux exemples, je vais en donner un troisième. On a deux policiers ici. Vous savez que je me bats pour qu'on ait plus de policiers, parce que la sécurité est un droit pour tout le monde, y compris à Molenbeek, pour tous les Molenbeekois. On n'a pas assez de policiers, On sait pas non plus en engager des masses de plus, même si on en a engagé plus. Et ça, si vous restez pour le débat budgétaire, je vous donnerai des chiffres. On a réussi à en engager plus que par le passé, mais on ne sait pas en réalité aller diminuer de manière suffisante nos investissements en personnel sans perdre une qualité du service public qui est déjà une qualité qui est parfois minimale dans certains segments. Donc, si je veux le dire assez concrètement, si on devait aller chercher ce qui nous manque en matière de personnel, si on devait aller

chercher ce qui nous manque en licenciant ou en laissant partir un certain nombre de membres du personnel, on devrait se priver de 275 à 300 membres du personnel. Alors je ne sais pas comment vous voulez faire. Est-ce que vous voulez qu'on enlève 100 personnes à la commune sans personne, à la police, sans personne au CPAS? Est-ce qu'on fait un mixte? Comment on fait? Nous avons jugé au niveau du collège que vu la situation dans laquelle on est, c'est à dire déjà un nombre de membres du personnel qui n'est pas suffisant par rapport aux besoins de notre population et on le voit dans les chiffres, mais on le voit surtout dans la réalité de tous les jours au guichet, on a besoin de plus de guichets que les autres communes, On a la fracture numérique, on a besoin de plus de nettoyage. On a des rues qui sont difficiles à nettoyer et parfois des conduites qui ne sont pas adéquates de nos citoyens. Donc on a jugé que cette voie-là, pour pouvoir avoir des économies structurelles ou des rentrées supplémentaires structurelles, elles n'étaient pas viables pour la commune.

Alors, il reste le paquet de la fiscalité locale et avant d'aborder les choix qu'on fait dans le paquet fiscalité locale, je veux juste rappeler quelque chose de très très précis. L'échevin a raison quand il dit on a tout fait pour éviter ça. Oui, maintenant, c'est facile de nous dire vous auriez dû le faire l'année passée. Ben moi je peux vous dire oui, on aurait dû le faire l'année passée, mais on a tout fait pour ne pas devoir le faire. Et c'est pour ça qu'on ne l'a pas fait l'année passée. Et c'est pour ça qu'on va être ce soir la 11ème commune à le faire. Et si vous regardez le profil des autres communes qui l'ont déjà fait, que ce soit l'année passée ou cette année, ce sont les communes pauvres, pour la raison que je vous ai dit au début. Malheureusement, la crise est un catalyseur des inégalités et c'est un problème et ça, je vais expliquer ce qu'on doit faire par rapport à ça pour le futur, parce qu'il y a quelque chose à faire de très important et on a commencé à le faire. Maintenant, je veux vous dire, au niveau du pilier de la fiscalité locale, les impôts locaux, comment est-ce qu'on fait pour essayer de faire peser le moins possible sur les Molenbeekois de tels efforts? Comment est-ce qu'on fait? Et là, qu'est-ce qu'on a regardé? D'abord, l'impôt sur les personnes physiques, c'est l'impôt sur le travail. C'est comme ça qu'on l'appelle, ce sont les gens qui travaillent, le paient. Cet impôt-là, si on l'augmente, il se passe deux choses. La première chose, on touche...

Est-ce que je peux vous demander de m'écouter, s'il vous plaît? C'est extrêmement désagréable. Il y a des gens qui parlent sans arrêt en même temps que moi. Ce n'est pas possible. J'aimerais pouvoir vous répondre. Je suis en train de faire un développement sérieux !

Alors, si on touche à cet impôt-là, l'impôt sur le travail, on a deux effets. Le premier, vous le comprenez très simplement, on touche uniquement des Molenbeekois. Puisqu'on ne peut pas travailler sur l'impôt des personnes physiques de personnes qui ne sont pas sur le territoire. Premier effet. Deuxième effet. De quelle manière est-ce qu'on doit augmenter cet impôt sur les personnes physiques pour pouvoir essayer de garder le même niveau de service à la population que celui qu'on a aujourd'hui? Eh bien, malheureusement, parce qu'on a une base fiscale qui est faible, contrairement à Uccle dont on a parlé tout à l'heure pour obtenir le nombre de millions qu'il nous faut pour continuer de financer notre service public on devrait avoir une explosion de l'impôt sur le travail et donc on ne choisit pas cette modalité-là, on ne la choisit pas. On choisit de travailler sur le précompte immobilier et là on se dit qu'on a heureusement un levier pour essayer de faire porter sur les épaules les plus larges une majorité du montant qu'on recherche. Et c'est ce qu'on a fait. Et de nouveau, l'échevin a raison quand il dit il nous fallait du temps pour faire ce travail et c'est ce temps qu'on a pris. Et c'est et c'est ce qui nous amène aujourd'hui avec une solution qui, d'après nous, est la meilleure possible et qu'on va vous expliquer. On fait porter sur les épaules les plus larges comment ? On fait porter sur les épaules les plus larges en utilisant la prime. La prime, on va l'octroyer aux propriétaires occupants. La prime, elle, ne va pas pouvoir être forfaitaire. On le regrette. On a été en négociation, en discussion longue et compliquée avec la région et on voulait une prime forfaitaire pour que tout le monde soit sûr de l'avoir et qu'on n'ait pas à la demander. Malheureusement, on ne peut pas l'obtenir sous la forme que nous voulons. Pourquoi? Parce

que nous voulons une prime forfaitaire qui est proportionnelle afin de protéger un maximum des citoyens qui sont propriétaires occupants, donc, c'est à dire pour le logement qu'ils occupent, protéger un maximum de ses citoyens de l'augmentation qu'on pratique. Pourquoi ? Pas Parce qu'on les préfère, parce qu'on pense que les multi propriétaires qui eux peuvent retirer de l'argent de loyers, ont fait des choix de spéculation à certains moments, sont engagés dans d'autres types de plans de paiement et de plans de financement, eux ont les épaules les plus larges et c'est à eux qu'on va demander une véritable augmentation du précompte. Ce travail est maintenant terminé et l'échevin a fini ses calculs. Ce qu'il communique, c'est qu'en réalité, le surcoût pour les propriétaires habitant avec la prime telle qu'on l'a modélisé ici, il va être de plus 2,4 %. Je viens de faire le calcul. Si vous avez un précompte, un précompte, un pas, un revenu cadastral, un précompte de 1.000 €, c'est 24 €. Si vous avez un précompte de 1.500 €, c'est 36 € sur l'année. Si vous avez un précompte de 2.000 €, c'est 48 €. Alors peut-être vous allez me dire c'est énorme, mais c'est le prix de notre services publics. Par contre les multi propriétaires, ceux qui touchent de l'argent de loyers, qui ont décidé de s'investir de cette manière-là et de travailler de cette manière-là, eux effectivement vont avoir le 16 % supplémentaire, le 16 % qui est celui de la variation des centimes additionnels de 33,50 à 38,90. Alors, de cette manière, de cette manière, on continue de financer notre service public, on continue de le financer, on ne se sépare pas de membres du personnel, on va continuer de remplacer les agents qui partent à la pension. On n'a pas non plus fait ce choix là que certaines communes ont fait. Je pense notamment à un de nos voisins les plus proches. Et par contre, effectivement, on fait porter l'effort un maximum sur les épaules les plus larges, c'est à dire les multi propriétaires. Et je veux vous rappeler une réalité que peut être vous méconnaissiez parce que vous êtes molenbeekois, c'est qu'une série de ces multi propriétaires ne sont pas molenbeekois. Et donc dans la technique fiscale qu'on choisit, effectivement, on cible aussi des gens pour lesquels une augmentation de 200 à 250 € par an de précompte, ils ne sont pas molenbeekois, ils sont spéculateurs. Eh bien ils peuvent se le permettre et ils ne vont pas venir rouspéter. Et nous allons recevoir cet argent et nous allons l'utiliser pour le service public aux molenbeekois. C'est ça le choix que nous avons fait.

Alors, derrière, j'entends toutes sortes de critiques qui sont des élucubrations auxquelles je ne vais pas prendre la peine de répondre maintenant, parce que je suis sûr, à n'en pas douter et en connaissant certains des conseillers leur vigueur dans la production et l'énoncé des fake news, qu'elles vont revenir et je le ferai tout à l'heure dans le débat budgétaire, je vous épargne. Mais donc ça, c'est la situation réelle de la commune aujourd'hui. C'est une commune qui est très pauvre, qui a très difficile, qui ne peut pas compter sur beaucoup de solidarité des autres communes et ça c'est un grand dommage, mais qui a travaillé de manière sérieuse avec une réflexion qui est celle de préserver un maximum les molenbeekois qui ne sont pas des spéculateurs et qui occupent leur logement.

Pour finir, c'est très important. Très simplement. Il y a vraiment une grande difficulté à Bruxelles. Il y a vraiment une très grande difficulté à Bruxelles. Quand on voit que certaines communes les plus riches sur l'indexation des salaires se font des millions et que nous, de notre côté, on doit aller demander à nos habitants les plus pauvres avec des tracasseries sans fin comme la séance que nous vivons ce soir ensemble, de pouvoir maintenir une qualité de service public qui n'est même pas le top mais qui est déjà un minimum, on a un très grand problème à Bruxelles. Donc la suite de cette histoire, et je l'ai dit il y a deux jours à la région, c'est qu'il faut revoir absolument la manière de solidarité entre les communes. Il faut revoir absolument la manière dont les communes riches peuvent donner une partie de leurs moyens aux communes les plus pauvres pour pouvoir avoir un service public minimal. C'est crucial aujourd'hui parce que si cette crise continue, on ne pourra pas continuer comme on l'a fait aujourd'hui.

Je vous remercie de m'avoir écouté et vous avez encore, mes dames, trois minutes pour pouvoir réagir et ensuite viendra le reste de l'ordre du jour de notre conseil. Mesdames je vous donne la parole. Vous pouvez avoir trois minutes chacune sans aucun doute.

Citoyenne :

Oui, donc tout d'abord, je voudrais quand même rappeler une chose. Nous, en tant que citoyens molenbeekoïsis, nous sommes là pacifiquement. Donc j'espère que le message passera correctement et qu'on ne se fera pas encore une fois menacer via un règlement d'ordre intérieur du conseil communal.

Donc toutes les personnes présentes aujourd'hui le sont malheureusement, parce qu'elles ...

Mme Charradi :

Est-ce qu'on peut vous demander votre attention, s'il vous plaît, parce que depuis tout à l'heure vous râllez qu' on ne vous écoute pas, mais dès que nous on parle, vous êtes sur votre téléphone.

Applaudissements - Applaus

Mme la Présidente :

Mais madame, je vous ai très très bien entendu. Et par contre, par contre, je me dois de vous dire qu'on me requiert sur une situation de sécurité que je suis en train de gérer à distance parce que je suis avec vous et que je veux rester avec vous. Je vais vous expliquer laquelle c'est en deux minutes parce que vous allez quand même me comprendre très très vite. De quoi il s'agit? C'est qu'ils viennent de vider le Palais des droits à Schaerbeek et qu'on a en réalité une centaine de personnes qui ont été évacuées de là-bas, qui sont actuellement sur le quai des charbonnages et les collègues policiers ainsi que les collègues de la prévention attendent de moi que j'aie sur place. Je viens de leur dire que j'allais rester ici étant donné le nombre de personnes qui sont ici et je leur donne des instructions. Donc oui, effectivement, je vous écoute et en même temps je gère ceci, mais vous avez toute mon attention, croyez-moi bien, il n'y a aucun souci par rapport à ça. Je vous donne la parole madame Charradi.

Mme Charradi :

Vous m'entendez? Donc vous pouvez remettre les compteurs à zéro. Merci!

Mme la Présidente :

Vous pouvez remettre les compteurs là où ils étaient. Il n'y a pas de raison de les remettre à zéro. Là, je ne vous comprends pas. Je vous ai écouté du début à la fin. Continuez ce que vous avez à dire, s'il vous plaît. Donc, et je vous ai très bien entendu sur le règlement d'ordre intérieur, mais c'est mon rôle de présidente de ce conseil d'assurer la sérénité. Et comment est-ce qu'on assure la sérénité des débats? C'est effectivement en étant tous autour des règles minimales de savoir vivre et elles sont reprises dans ce règlement.

Mme Charradi :

Mais il faut prendre en considérations aussi, le fait qu'on ne serait pas là aujourd'hui si nous étions bien représentés par nos élus politiques. Donc voilà, merci. Je tiens aussi à préciser que pendant les élections politiques de 2018, il était question du fait que le PRI ne serait pas augmenté quelle que soient les circonstances. Donc chose qui n'a pas été appliquée apparemment aujourd'hui. Aujourd'hui, 70 % des molenbeekoïsis vivent sous le seuil de la pauvreté, et ce malgré qu'ils aient deux salaires qui rentrent mensuellement. Donc ça aussi il faut le prendre en considération.

Alors c'est bien joli de nous comparer à la situation financière d'Uccle, mais ce serait bien de nous comparer à la situation financière aussi de Saint-Josse qui est une commune qui se rapproche petit à petit, enfin plus ou moins de la situation financière des molenbeekoïses. Donc ça aussi, je tenais à le préciser à monsieur Van Leeckwyck qui a fait une très belle performance, là, tout à l'heure en lisant ce texte.

Vous nous avez parlé d'une prime de 157 € qui pouvait aller jusqu'à 300 € lors de la dernière mandature. Donc je reprends ici un petit peu l'intervention de monsieur Boufraquech. Personnellement, nous en tant que citoyens, on s'en fout complètement de ce qui s'est passé en 2017. Aujourd'hui, on est en 2023. C'est aujourd'hui qu'on vit une crise financière. En 2017, on ne vivait pas de crise financière. Donc les petites querelles que vous avez entre membres du collège, ici sur place, on s'en fout complètement. Nous, on est là pour faire appliquer nos droits, et faire appliquer aussi vos obligations à vous en tant qu'élus politiques envers nous. Donc c'est bien beau de nous dire que vous allez nous écouter. Aujourd'hui, on est là pour que vous nous écoutiez.

Moi ça me fait doucement rire Monsieur Boufraquech qui dit on se bat mais en fait vous vous battez contre qui vu que c'est vous qui êtes à la majorité. Donc vous vous battez pour avoir 2 millions mais vous vous battez contre qui? Je tiens aussi à préciser une chose, c'est que vous vous retrouvez ici aujourd'hui face à des personnes ici au niveau des citoyens qui sont représentés, face à des personnes qui ont aussi fait des études pour la plupart, qui ont aussi un bagage et qui ont aussi une position sociale assez importante pour la plupart d'entre nous. On n'est plus à l'époque de nos grands-parents à qui on faisait avaler la pilule aussi facilement. Donc aujourd'hui nous on arrive, on entend des choses qui sont totalement absurdes par rapport à ce que l'on vit au quotidien et on se retrouve presque devant le fait accompli quand on apprend que cette mesure passera probablement aujourd'hui ou passera aujourd'hui. Alors à quoi bon? À quoi bon tout ce cinéma? À quoi bon se retrouver ici avec vous? À quoi, est-ce que vous nous servez réellement?

Voilà donc, euh, Monsieur Van Leeckwyck, vous aviez également aussi parlé des entreprises. La société Delhaize est partie. Est-ce qu'un marché, un appel d'offres a été lancé pour pouvoir reprendre la place de Delhaize pour apporter de nouvelles richesses sur la commune de Molenbeek? Je ne pense pas, non. Jusqu'à présent, il n'y a encore rien qui a été fait à ce niveau-là.

Vous nous parlez de ne pas taxer les plus riches. On parle aussi de la taxation. Je repars encore une fois sur la taxation au niveau d'Uccle. Il faut savoir qu'à Uccle il y a aussi beaucoup de richesses par les travailleurs qui sont sur place, donc les sociétés qui sont établies sur le territoire d'Uccle. On ne parle pas que des citoyens qui paient leurs impôts. Ici on parle principalement des citoyens qui paient leurs impôts. Donc là-dessus, je ne suis pas du tout d'accord avec vous.

Vous nous avez parlé de population active avec 20 % à Molenbeek de taux de chômage, 11 % à Uccle. Ce n'est pas ma voisine de Berchem qui va venir payer mon précompte immobilier ici sur Molenbeek.

Mme la Présidente :

Vous avez 40 secondes madame Chekkafi.

Mme Chekkafi :

Un peu plus parce que vous nous avez beaucoup interrompu. Mais du coup, ici, la seule chose qu'on nous dit, c'est que ça ne sert à rien discuter, finalement, ça va être voté.

Alors moi je veux juste dire qu'on prendra bien compte de qui a voté pour et qui a voté contre. Les élections sont très proches et on ne se laissera pas faire une deuxième fois.

Vous nous avez parlé d'être contre la gentrification, mais en fait, vous faites tout pour. Vous creusez vous même la misère des citoyens et vous poussez à ce que tout le monde parte d'ici. Et c'est ce qui va arriver finalement pour que finalement une autre population vienne acheter nos maisons à moindre coût. Et c'est vers ça qu'on va pour l'instant.

Moi j'aimerais bien que vous nous disiez parce que vous n'avez pas parlé de nominations, Monsieur l'échevin des Finances. Les nominations, c'est un choix qui est fait. Nommer des gens, c'est un choix qui est fait. Donc moi ménagère simple, je n'ai pas d'argent pour m'acheter une voiture à 40.000 €, je ne vais pas l'acheter, je ne vais pas me dire non, je l'achète quand même, mais après je verrai d'où je vais ramener l'argent. Donc à partir du moment où vous n'aviez pas cet argent-là, il ne fallait pas nommer les gens, Il fallait peut-être attendre et ne pas dire, non maintenant je suis dans la merde, je ne peux plus rien faire alors maintenant je vais aller chercher l'argent chez les gens.

Mme la Présidente :

Merci madame. Alors, je vous invite maintenant, chers citoyens, en fait, à rester et à écouter le débat budgétaire, parce que je pense qu'il y a beaucoup des réponses que vous aurez en fait sur les questions que vous avez posées qui vont arriver dans ce débat budgétaire. Voilà. Merci beaucoup. Merci à tous d'être venus pour parler de ceci. Merci. On va laisser les citoyens s'éloigner.

Je donne la parole à monsieur Hamzaoui.

M. Hamzaoui :

Merci Madame la Bourgmestre. Donc, comme vous le savez, nous avons introduit, tous les groupes de l'opposition, donc Défi, PTB, Ecolo Samen, Molenbeek autrement, Michel Eylenbosch, nous avons introduit une motion pour demander la démission de madame Moreaux, de son poste de présidente du conseil communal. Malheureusement, cette demande a été refusée pour plusieurs raisons qui ont été évoquées, mais des raisons qui sont à ma considération, des raisons fausses. Vous me proposez, madame la bourgmestre, d'introduire une motion de défiance pour pouvoir désigner, pour pouvoir en tout cas arriver à la désignation d'un président du conseil communal. Mais madame la bourgmestre, je vous signale en tout cas que vous n'êtes pas élu. Vous vous êtes autoproclamé en tant que présidente de ce conseil communal, donc il n'y a pas lieu d'avoir et d'appliquer cette motion de méfiance. La motion de méfiance, comme indiqué dans la nouvelle loi communale est appliquée pour un président élu. Vous n'êtes pas élu. Madame la bourgmestre, en tout cas les articles 61 bis et l'article 8 bis de la nouvelle loi communale vous interdisent d'être président s'il y a eu une élection, vous êtes bourgmestre et les échevins et la bourgmestre ne sont pas autorisés à être président du conseil communal. Donc pour en tout cas, toutes ces raisons, je demande à ce que la motion que nous avons déposée soit inscrite à l'ordre du jour de ce conseil communal. Merci.

Mme la Présidente :

Alors, euh, j'aimerais vous répondre, mais je vois que Monsieur El Khannouss souhaite également prendre la parole. Est-ce que c'est également sur ce point ou c'est sur un autre point ?

M. El Khannouss :

C'est sur ce point et je voudrais aussi qu'on ouvre la discussion sur le PV pour qu'on puisse

Mme la Présidente :

Ça c'est un autre point !

M. El Khannouss :

Est-ce que vous allez me permettre de terminer mes phrases et être un tout petit peu plus respectueuse vis-à-vis des conseillers communaux. Je vous ai déjà expliqué qu'on n'est pas une république bananière ici, hein, Je sais que ça vous gêne.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur El Khannouss et ensuite je répondrai sur ce point. Allez-y sur ce point et après je réponds sur ce point.

M. El Khannouss :

La motion que nous avons déposée, dont je suis un des cosignataires avec les gens de mon groupe, nous avons, je ne vais pas faire le développement ici, nous avons déposé une motion pour vous pousser à démissionner de la présidence de ce conseil communal, parce que vous êtes la source de tous les problèmes et tous les dysfonctionnements. Mon collègue a évoqué différentes réglementations qui sont en vigueur et je partage tout à fait son point de vue et je voudrais comme lui, comme l'ensemble des cosignataires de cette motion, qu'on la mette à l'ordre du jour afin que les membres de ce conseil communal décident de désigner un autre président du Conseil qui, j'en suis convaincu, fera une meilleure gestion de notre conseil que vous.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Eylenbosch.

M. Eylenbosch :

Merci Madame le Bourgmestre. Je voulais simplement vous citer un article de la nouvelle loi communale, c'est l'article 84 ter qui dit que les conseillers communaux ont le droit d'interpeller le collège des bourgmestre et échevins sur la manière dont il exerce ses compétences et je crois qu'on est en plein dans cette matière, c'est de voir comment vous exercez vos compétences de présidente et qu'en conséquence, cette motion doit pouvoir être présentée à ce conseil et qu'un vote doit intervenir comme il a été demandé d'une façon secrète, puisqu'à partir du moment où cela concerne une personne ou un membre pour une nomination, ça doit se faire de cette façon-là. Merci.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur De Block.

M. De Block :

Je pense que vous vous trompez. Vous mélangez deux choses. Ici dans la mention on ne parle pas de changer déjà la présidence. On ne parle pas de l'acte même de changer la

présidence. Il est décrit dans la loi. Il est clair il faut un acte avec une majorité d'élus. Ici, on veut susciter un débat et voir au conseil communal si comment la chose se fait aujourd'hui, comment le Conseil se déroule aujourd'hui, comment le Conseil est présidé aujourd'hui si ça convient à tout le monde et à combien de gens ici, autour de la table, dans cette salle? Ce n'est pas du tout contraire à la loi. C'est juste un débat. La motion ne parle que de s'engager à dans un futur. Ce n'est pas l'acte même de changer la présidence. Là, vous auriez raison. Mais la motion ne parle pas de ça. Donc vous avez tort.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Ben Salah

M. Ben Salah :

Je vous remercie, madame la présidente. Bien, comme vous le savez, Défi a cosigné cette proposition cette de manière de faire différemment les choses. Je pense que beaucoup de conseils et on a beaucoup d'habitudes à Molenbeek, c'est cette possibilité d'être une commune pilote pour de nombreux égards par rapport à de nombreuses innovations et là, en l'occurrence, apporter un peu plus de sérénité, un peu plus au débat et au contenu des débats, ce qui malheureusement n'est pas le cas depuis un certain temps dans cette enceinte. L'idéal aurait été que vous vous le fassiez de vous-même, mais je pense que cela ne se fera pas. Donc par conséquent, avec le reste de l'opposition, on a décidé justement d'avancer ce nouveau débat à travers cette proposition. On aurait espéré que vous la preniez sereinement, mais visiblement, comme pour tout le reste des points, c'est très compliqué pour la présidente que vous êtes de pouvoir ne serait-ce qu'entendre le malaise à travers, entre guillemets, la quasi-majorité des échanges entre les membres de l'opposition et vous-même. Donc l'idéal, je le répète, aurait été que vous fassiez un pas de côté, ce qui n'est pas le cas visiblement. Donc, par conséquent, effectivement, je pense que, comme mes collègues, le débat doit se porter et une décision doit être mise en avant afin d'éviter justement ces grabuges d'une certaine manière et porter l'importance sur les débats de fond plutôt que la forme. J'espère que vous entendrez entre guillemets ce raisonnement, bien que je sais que vous avez beaucoup de mal à l'entendre puisque vous discutez avec votre collègue juste à côté. Je vous remercie de m'avoir entendu.

Mme la Présidente :

Mais je vous ai très très bien entendu et je considère moi aussi que c'est important de distinguer le fond et la forme et je ne pense pas, comme vous l'écrivez dans votre motion, que je serais plus à même de participer aux questions de fond en ayant une autre place dans cette salle. Mais ça c'est une considération futile à vrai dire. Parce qu'en réalité, le retour des juristes, ce n'est pas moi qui vous ai répondu, c'est effectivement que la motion tel que vous la déposez et j'étais en train de la relire parce que Monsieur De Block avait instillé un doute en moi. Mais effectivement, je pense que l'avis juridique il est complètement logique puisque l'avis juridique qu'est-ce qu'il dit? Il dit cette motion s'écarte de la procédure établie à l'article huit bis de la nouvelle loi communale et c'est cet article que vous devriez suivre. Et donc, effectivement, votre motion propose de procéder à l'élection en vote secret d'un président du Conseil qui ne soit ni membre du collège ni président du Conseil de l'action sociale. Il y a lieu de considérer que vous devez présenter un candidat et que si vous présentez valablement, selon les modalités décrites dans la loi, un autre candidat, il y aura un vote, pas qu'on organise un vote sans avoir de candidat. Et donc c'est la raison pour laquelle la motion aujourd'hui ne peut pas être inscrite. Et donc je vous invite, si vous n'êtes pas d'accord avec cette interprétation que font nos juristes et qui m'a l'air complètement évidente en lisant votre motion, je vous invite, si vous déniez cette réponse-là, à vous manifester auprès de la tutelle et à demander un éclaircissement. Pour moi, l'article huit bis de la loi communale, il est clair vous devez d'abord proposer quelqu'un avant de pouvoir avoir un vote. Pas décider qu'il faut un vote sans avoir

quelqu'un à présenter. Voilà, c'est parfaitement logique parce que, et ça c'est peut-être intéressant à noter quand même. M. Hamzaoui, il y a une chose que vous dites qui est fondamentalement fautive, c'est que vous prenez et je comprends pourquoi, parce que c'est le parti écolo qui a souhaité que la présidence du Conseil puisse être assurée par quelqu'un d'autre que le bourgmestre, vous prenez du coup comme la règle qu'on élise un président du conseil. En réalité l'esprit de cette loi qui permet qu'on mette un président du Conseil qui n'est pas le bourgmestre, c'est exactement l'inverse. C'est à dire que de manière naturelle, c'est le bourgmestre qui est président du conseil et on prévoit une exception qui est l'élection d'un président du conseil. Donc c'est exactement l'inverse de la façon dont vous abordez la chose. C'est la raison pour laquelle vous ne vous y retrouvez pas. Parce que la loi, effectivement, vous avez raison sur le point de la motion de méfiance. La motion de méfiance ne s'applique pas au bourgmestre. La motion de méfiance s'applique à un président élu, le bourgmestre est le président de fait, pas le président par défaut, le président de fait du Conseil, sauf si le Conseil en décide autrement. Et comment est-ce que le Conseil en décide autrement? En présentant un autre candidat avec des critères qui sont ceux décrits dans la loi. Donc si vous faites ça, si vous remplissez les critères de la loi et que vous présentez quelqu'un d'autre et qu'il obtient le vote, à ce moment-là, le bourgmestre n'est plus président, mais c'est l'exception. La règle c'est, le bourgmestre est président. C'est ce que dit la loi, n'en déplaise à votre formation politique. Je comprends. Je comprends la logique que vous avez suivie pour modifier la loi. Mais maintenant, voilà, ici, ce n'est pas la façon dont le conseil a décidé de gérer. On a décidé de garder la tradition du fait que le bourgmestre est le président du conseil. Voilà. Je ne peux que vous inviter à vérifier auprès de la tutelle ce que nos juristes ont lu, dit et écrit. Et je proposerai également que ce que j'ai dit aujourd'hui soit strictement noté au PV en ce qui concerne ce point, parce que je pense que ce sont des éclaircissements importants, en particulier en ce qui concerne la motion de méfiance, parce qu'effectivement la motion de méfiance ne s'applique pas au bourgmestre, elle s'applique à un président élu et on comprend bien pourquoi.

Je donne la parole à monsieur Hamzaoui.

M. Hamzaoui :

Merci Madame la Bourgmestre. Vous essayez à chaque fois de détourner l'intention et d'aiguiller en tout cas les gens dans l'erreur. Comme je vous ai dit, je pense que l'esprit de l'article 71bis et de l'article 8bis est très clair. La motion de méfiance ne s'applique qu'à un président élu. Vous n'êtes pas élu et la nouvelle loi communale nous précise à aucun moment ce que vous dites ici. Donc, j'ai réitéré ma demande d'introduire ce point à l'ordre du jour de ce conseil communal. Par rapport à la tutelle, je ferai bien évidemment une plainte à la tutelle par rapport au refus d'intégrer ce point-là en tout cas si vous continuez dans ce sens-là, mais moi, je suis convaincu que la motion de méfiance ne s'applique qu'à un président élu. Vous n'êtes pas élu, vous ne pouvez pas m'inviter à introduire quelque chose qui n'est pas prévu par la loi. J'ai demandé tout simplement à intégrer un point, les conseillers communaux ont demandé d'intégrer un point à l'ordre du jour. Ce point-là doit être intégré à l'ordre du jour et ça, c'est aussi l'esprit de l'article 84bis qui a été cité par monsieur Eylembosch. Donc, vous ne pouvez pas refuser un point qui est demandé par les conseillers communaux.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Eylembosch.

M. Eylembosch :

Madame la Présidente, je crois que vos services juridiques feraient bien de relire convenablement la loi, parce que si vous vous baser sur ce qu'ils disent, vous avez un petit problème. Ils ne sont même pas capables de se rendre compte, comme ils le disent dans la

réponse, que ce n'est pas un conseiller qui peut décider ça. Il faut déjà une majorité dans un groupe. Donc ce qui veut dire qu' il faut que le groupe soit au moins composé de deux personnes, de deux élus pour qu'il y en ait au moins un des deux qui puisse présenter la motion de méfiance. Alors si à partir du moment où ils ne sont même pas capables de lire et de comprendre ça, je peux comprendre que le reste des explications et les articles sur lesquels ils se basent, c'est futile et ils se sont plantés. Et donc on revient aux 84 ter et exclusivement celui-là qui dit qu'on a le droit d'interpeller le collègue et les échevins sur la manière dont ils exercent leurs compétences, et c'est le cas dans ce cadre ci. Et donc c'est à cet article-là et seulement celui-là auquel vous devez vous référer. Et, comme l'a dit M. Hamzaoui si plainte doit être déposée parce que vous maintenez votre position, elle le sera et on verra bien ce que la tutelle nous dira. Merci.

Mme la Présidente :

Pardonnez-moi, je suis en train de lire le vadémécum de la loi communale et je vais vous lire, le vadémécum et donc le titre six, élection du président du conseil communal et son suppléant.

M. Eylenbosch :

Ce n'est pas l'élection madame, c'est votre façon de faire.

Mme la Présidente :

Pardonnez-moi. Alors à ce moment-là, si vous critiquez ma façon de faire, écoutez, excusez-moi, je vais vous lire ce que vous avez proposé.

M. El Khannouss :

On veut que vous dégagiez !

Mme la Présidente :

J'ai bien compris que vous voulez me dégager, Monsieur El Khannouss, ça j'ai bien compris. Je vous remercie de votre précision. Je vous remercie, parce que c'est vrai que jusqu'ici je n'avais pas bien compris. Mais merci beaucoup, j'en ai autant à votre égard.

M. Eylenbosch :

Vous avez peur de présenter la motion parce que vous avez peur que vous faire dégommer.

Mme la Présidente :

Il ne s'agit pas de ça, monsieur Eylenbosch. J'ai ma majorité avec moi. Elle est là. Regardez bien, elle est là, elle est bien là et j'ai aucun souci par rapport à ça. Par contre, je vais vous lire...

M. Hamzaoui :

Après 5 conseils sans quorum hein !

Mme la Présidente :

Bien, je vois que je ne vous convaincras pas. Alors je vous propose qu'on passe à la suite de l'ordre du jour. Je crois que ça sera plus sage que toutes ces arguties.

3. Secrétariat communal - Démission de Monsieur Jamal Ikazban en tant que Conseiller de police - Communication.

Gemeentelijk secretariaat - Ontslag van Mijnheer Jamal Ikazban als politieraadslid - Mededeling.

Mme la Présidente :

C'est la démission annoncée le 21 décembre par Mr Ikazban en tant que conseiller de police. C'est une communication au conseil.

M. El Khannouss :

Vous voyez que vous ne respectez pas les conseillers !

Mme la Présidente :

Monsieur El Khannouss, je pense que vous exagérez. Vous n'étiez pas à votre banc quand j'ai pris la parole et j'ai lancé un point et je vais continuer le point. Je pense que c'est beaucoup plus logique.

M. El Khannouss :

Mais ça concerne l'ordre du jour.

Mme la Présidente :

Encore l'ordre du jour ? Quelle est votre nouvelle remarque sur l'ordre du jour ?

M. El Khannouss :

Il y a un point, je ne vais pas rentrer dans les détails parce que c'est dans le huis clos qui concerne la révocation d'un travailleur. Nous avons eu des nouveaux éléments relativement graves par rapport à des faits de racisme qui sont étayés par une analyse juridique d'un cabinet d'avocats. Nous vous demandons de retirer ce point afin qu'on ait plus d'informations par rapport à ce qui se trame dans un service qui est le service des plantations où nous sommes face à une situation gravissime. Et donc il est hors de question que vous allez plus loin avec ce point qui concerne la révocation, à l'heure que nous avons des faits qui visiblement sont cachés aux conseillers. Je vous demanderai de retirer ce point de l'analyser et de demander aux services juridiques ainsi qu'aux délégations syndicales qui accompagnent le travailleur en question, d'éclaircir les choses et de revenir ici lors d'une prochaine séance avec un meilleur dossier, beaucoup plus étayé, pour que nous puissions prendre des décisions en âme et conscience et de ne pas venir avec un dossier qui est amputé d'une série d'informations relativement graves.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Hamzaoui.

M. Hamzaoui :

Merci. Je vous rappelle, madame la bourgmestre, que vous nous avez promis lors de la section réunie par rapport toujours à ce point-là, le point 92, vous nous avez promis de faire un audit de ce service. En lisant le point aujourd'hui je ne vois aucun audit de ces services. Et de plus, comme il le dit Monsieur El Khannouss, nous avons reçu aussi des éléments très interpellant, donc des témoignages de racisme, de discrimination et de xénophobie. On ne peut pas au jour d'aujourd'hui discuter de ce point s'il n'y a pas cet audit que vous nous avez promis lors de la section réunie d'il y a deux mois. Donc on vous demande, on demande de retirer ce point et de revenir avec cet audit et une analyse plus complète de ce service.

Mme la Présidente :

Alors, sur ce point, messieurs, je suis désolé. Je suis extrêmement malheureuse de ce qui arrive, parce que je pense que c'est déjà ce que vous avez fait la dernière fois et c'est très lourd en fait. Le huis clos ne peut pas être abordé en public. Le huis clos protège les gens et donc ce qui doit être débattu en huis clos va être débattu en huis clos. Si, le cas échéant, après la discussion en huis clos, on arrive à décider qu'on enlève un point et qu'on ne l'aborde pas, on le fera, mais on le fera en huis clos. On ne va pas commencer à parler des points du huis clos dans la séance publique. C'est une chose qui ne convient à personne. Je l'ai dit la dernière fois à un citoyen qui était dans la manifestation, instrumentalisée par vous, monsieur El Khannouss, c'est très simple personne n'a envie qu'on parle de son fils, de sa femme, de son mari, de son père de manière publique quand ça touche de manière précise à sa personne, ce n'est pas le but d'un conseil communal. Donc ce qui est débattu en huis clos doit rester en huis clos. Et l'habitude qui consiste à commenter le huis clos en séance publique pour faire de l'agitation, ce n'est pas une bonne habitude. C'est quelque chose de destructeur en vérité, de droit des personnes. Donc je ne l'accepte pas votre demande. Elle est insupportable. Ce qui doit être débattu en huis clos va être débattu en huis clos et je vais devoir interrompre la séance si vous continuez de souhaiter aborder en public des faits du huis clos, ce n'est pas tolérable.

M. El Khannouss :

C'est personnel.

Mme la Présidente :

Allez-y ! C'est juste. Je l'ai nommé et je le nomme sans hésiter. La dernière séance, vous avez mené une stratégie de l'incident qui est lourde, qui mène à la déroute et à l'incompréhension des citoyens par rapport à nos institutions démocratiques. C'est grave. Je regrette que les autres membres de l'opposition vous aient suivi. Je leur ai dit c'est grave et vous en êtes responsable. J'espère qu'aujourd'hui vous n'allez pas avoir de telles pratiques. Allez-y!

M. El Khannouss :

Madame Moureaux, je dirai, j'ai l'habitude de vos attaques gratuites pour cacher votre incompétence et votre incapacité à gérer ce conseil communal. D'ailleurs, c'est pour ça que nous avons déposé, avec l'ensemble des partis de l'opposition, une motion vous demandant de démissionner. La preuve, aujourd'hui, vous me rendez responsable de la mobilisation citoyenne à cause, oui, vous me dites l'agitation de la fois dernière. Oui, les gens ce sont mobilisés, ont manifesté contre votre folie d'augmenter ce cadastre que nous allons voir tout à l'heure et donc pour pouvoir essayer de trouver un bouc émissaire, vous vous dites que c'est la faute de Monsieur El Khannouss, comme d'habitude, parce que vous n'osez pas assumer vos responsabilités. C'est tout simplement ça et je pense que les citoyens ont très bien compris

que vous êtes incapables de gérer ce conseil communal et je dirais même pire que ça, incapable de gérer la commune dans la mesure où aujourd'hui nous sommes en faillite concrète et que ces augmentations de taxes et cette augmentation du cadastre sont les conséquences de votre mauvaise gestion. Merci.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Hamzaoui.

M. Hamzaoui :

Merci Madame la Bourgmestre. Comme vous avez pu le constater, on a abordé un point à huis clos aujourd'hui, maintenant mais à aucun moment on a parlé de personne. On vous parle de la forme, on parle de retirer un point. C'est l'ordre du jour en plus. Donc on ne vous parle pas du fond du problème, on ne vous parle pas de la problématique, on ne parle pas de la problématique qui concerne cette personne. On vous parle de retirer ce point jusqu'au moment où vous allez faire le travail que vous avez promis aux conseillers communaux, c'est à dire avoir un audit de ces services, avoir une vue plus globale, plus juste de ce service-là. Ce travail-là, il n'a pas été intégré dans les documents que vous avez remis aux conseillers communaux. Donc, madame la bourgmestre, on ne parle pas de personne, on parle vraiment de la forme. On parle de retirer un point jusqu'au moment d'avoir les informations nécessaires pour prendre une décision. Merci.

Mme la Présidente :

Je vais clôturer sur ce point-là, Monsieur Eylenbosch, s'il vous plaît. Vous aurez l'occasion de plaider dans cette voie tout à l'heure en huis clos, et c'est effectivement extrêmement dangereux de commencer d'une manière ou d'une autre cette discussion hors du huis clos.

Je donne la parole à monsieur Eylenbosch.

M. Eylenbosch :

Oui, Madame la Présidente c'est concernant le PV qui nous a été transmis. Je vais être très court. La transcription de ce que j'ai dit n'est pas complète et donc je vais transmettre à madame la secrétaire un document qui reprend la finalité complète du texte que j'ai dit au moment où on a parlé de ce point-là, et comme ça, ça ne sera pas abordé en séance publique.

Mme la Présidente :

Monsieur Eylenbosch, je pense que vous devriez répéter ce que vous voulez noter dans ce PV et que ce soit approuvé par les conseillers présents à ce moment et donc c'est quelque chose que vous ferez en huis clos tout à l'heure. C'est important parce que sinon nous, nous n'avons pas moyen d'approuver ou pas, et c'est ce qui est dans la loi, les observations que vous faites au PV de la fonctionnaire assermenté. Donc je pense qu'on en parle en huis clos tout à l'heure, tout simplement. On ne va pas faire sortir les citoyens maintenant, on peut faire ça en huis clos tout à l'heure. Il n'y a aucune raison de faire sortir les citoyens maintenant.

Messieurs El Khannouss et Eylenbosch font part d'observations à reprendre dans le PV de la séance du 26/12/2022.

De heren El Khannouss en Eylenbosch maken opmerkingen die in het PV van de zitting van 26/12/2022 moeten worden opgenomen.

Messieurs Hamzaoui, El Khannouss, Eylenbosch, De Block et Ben Salah demandent que la motion qu'ils ont déposée relative à la présidence du conseil communal soit reprise à l'ordre du jour du conseil de ce jour.

Madame la Présidente refuse d'inclure ce point à l'ordre du jour car la motion s'écarte de la procédure établie à l'article 8bis qui stipule que pour pouvoir élire un président du conseil, il faut présenter un candidat selon les modalités prévues dans la Nouvelle Loi communale.

De heren Hamzaoui, El Khannouss, Eylenbosch, De Block en Ben Salah verzoeken de door hen ingediende motie over het voorzitterschap van de gemeenteraad op de agenda van de Raad van vandaag te plaatsen.

De voorzitter weigert dit punt op de agenda te plaatsen omdat de motie afwijkt van de procedure van artikel 8bis, dat bepaalt dat voor de verkiezing van een voorzitter van de raad een kandidaat moet worden voorgedragen overeenkomstig de modaliteiten van de nieuwe gemeentewet.

Messieurs El Khannouss et Hamzaoui demandent qu'un point de la séance huis clos soit retiré de l'ordre du jour.

Madame la Présidente refuse et rappelle que les points huis clos doivent être discutés en séance huis clos.

4. Taxes communales - Règlement-taxé portant d'une part, sur les nuisances visuelles et environnementales aux façades ou aux toits et d'autre part, sur les activités économiques portant atteintes à la santé publique - Modification.

Gemeentebelastingen - Reglement inzake de belastingen met betrekking op, enerzijds, visuele en milieuhinder ter hoogte van de gevels en de daken en, anderzijds, op de economische activiteiten die de openbare gezondheid nadelig beïnvloeden - Wijziging.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur l'échevin Van Leeckwyck.

M. Van Leeckwyck, Echevin :

Ce qui est un peu dommage, c'est qu'il y a aussi une interpellation sur ce point mais je vais quand même déjà donner quelques informations

Mme la Présidente :

Monsieur l'échevin, je pense qu'il faut présenter le point et plus tard, si l'interpellation tombe, elle tombe. Sinon, vous répétez. Il faut présenter vraiment.

M. l'échevin Van Leeckwyck :

Voilà, donc vous savez que nous avons toute une série de taxes. C'est vrai que, comme on l'a dit tout à l'heure, nous avons évité de trouver des taxes qui pouvaient concerner le citoyen. Nous savions qu'il y avait un groupe de travail sur la taxe sur les antennes. C'est un sujet qui date déjà de quelques années puisque les sociétés de télécoms nous attaquent régulièrement en justice sur cette taxe-là. Il y a eu des groupes de travail au niveau de la région, soit qu'on transmettait la taxe au niveau de la région même ou alors l'autre solution, c'était d'avoir un règlement de taxe commun. Pour le moment, c'est ce qui a été choisi. Donc les communes de Bruxelles se sont mises d'accord pour avoir un règlement commun logiquement inattaquable. Donc on a repris ce règlement, on a adapté notre règlement en fonction de ce qui existe. En plus de l'adapter nous avons augmenté fortement la taxe puisque dans le PV que nous avons reçu de la région, on voyait que notre commune taxait, on était dans ceux qui taxait le moins pour ces antennes. Donc maintenant pour les antennes à la

place de 1.000 € nous passons à 6.000 € et c'est ce que les autres communes effectuent, ce qui nous permet quand même d'augmenter substantiellement les taxes et c'est dans le budget. C'est ce que vous avez vu dans les taxes. C'est ce qui fait augmenter l'ensemble des taxes comme madame Vandepuut vous la présentée lundi. Donc, je pense que pour la commune, c'est une bonne nouvelle. Et donc voilà le point.

Mme la Présidente :

On a inscrit combien à cet article potentiellement dans notre budget?

C'était 1,4 million de mémoire, mais je ne suis pas sûr de mon chiffre.

M. l'échevin Van Leeckwyck :

Je ne l'ai pas sous la main directement, mais je peux vous le dire par après. Mais en effet, ça monte à 1,4 million.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur De Block.

M. De Block :

Je pense que c'était une des propositions du PTB lors de discussions des budgets précédents d'augmenter cette taxe. Je suis content qu'enfin vous y arrivez. J'ai deux questions. En quoi, parce que dans le règlement précédent, il y a une taxe pour un pylône et puis il y a avec une activité, je m'imagine une antenne et puis il y a une taxe de 3000 pour un pylône avec plusieurs activités. Je m'imagine plusieurs antennes. Là c'est par antenne si j'ai bien compris ?

M. l'échevin Van Leeckwyck :

C'est bien ça, 6000 par antenne.

M. De Block :

Donc même s'il y a un pylône avec plusieurs antennes donc c'est 6000, 6.000, 6000 ?

M. l'échevin Van Leeckwyck :

Oui.

M. De Block :

Alors je voudrais savoir en quoi les pylônes actuels, combien d'antennes il y a dessus en moyenne ou comment ça va se rapporter par rapport au calcul aujourd'hui, le nombre de pylônes et le nombre d'antennes. Je voudrais dire que cela n'a pas été discuté en section réunie aussi précisément, dont je voudrais voir un peu comment ça se rapporte. Ça, c'est une chose. Et finalement je vois que par exemple, il y a des communes comme Forêt ou Mons qui vont jusqu'à 10 000 €, mais c'est par pylône et je voudrais savoir comment ça se rapporte ou c'est par antenne. Je ne sais pas exactement. Voilà, est ce que vous pouvez nous expliquer tout ça?

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Hamzaoui.

M. Hamzaoui :

Merci, madame la Présidente. Alors je comprends bien cette taxe par rapport à l'exploitation d'antennes, c'est le premier point de cet article. Par contre, ce que je ne comprends pas, c'est la deuxième et la troisième taxe de cet article-là, une taxe sur les panneaux solaires placée sous la réglementation urbanistique. Je ne comprends pas comment au jour d'aujourd'hui, avec toute cette augmentation de frais d'énergie que nous subissons, vous arrivez à taxer les gens qui ont des panneaux solaires. Ça, je ne le comprends pas. Comment encore dans la deuxième taxe, vous taxez également les installations techniques, vous dites installation technique externe de conditionnement d'air, etc. etc. etc. Je ne comprends pas. Par exemple, si quelqu'un maintenant veut installer un groupe de ventilation pour améliorer les performances énergétiques de son bâtiment, il va devoir payer une taxe. Ça je ne comprends pas ça, il faut me l'expliquer. Si je me trompe, peut être que je me trompe, mais il faut me le dire. Mais là je lis bien l'article trois. Au point numéro un, il y a une taxe sur l'exploitation d'antenne. Ça, je suis tout à fait d'accord. Par contre au point numéro deux et au point numéro trois, il y a des taxes sur les panneaux solaires. Ça, je ne comprends pas. Ça, il faut me l'expliquer, Ce sont des questions que je me pose au jour d'aujourd'hui. Et encore une autre question, pourquoi vous n'avez pas scindé ces taxes-là? Pourquoi vous ne les avez pas scindées en deux taxes différentes? Ça, c'est encore une autre question auxquelles je n'ai pas de réponse. Merci.

Mme la Présidente :

Je donne la réponse à monsieur Haouari.

M. Haouari :

Merci Madame la Présidente. Donc mes remarques au fait rejoignent celles de M. Hamzaoui. Donc qu'effectivement donc il y a eu de longs combats juridiques contre les opérateurs de téléphonie pour justement cette taxe. Donc je me réjouis, comme d'autres l'ont dit, que ça aboutisse et qu'on puisse augmenter cette taxe. Jusque-là, je n'ai aucun problème et c'est une bonne chose étant donné que c'est les opérateurs qui vont payer les taxes. Mais par contre je ne vois pas pourquoi on taxe les panneaux solaires et on taxe les appareils d'air conditionné. Et comme le dit Monsieur Hamzaoui et je le rejoins tout à fait, pourquoi ne pas scinder ces taxes surtout que les redevables ne sont pas les mêmes? D'un côté on a les opérateurs, de l'autre côté on a les citoyens, les propriétaires. Et donc pourquoi ne pas scinder ces taxes pour faire la part des choses? Merci.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur El Khannouss.

M. El Khannouss :

Madame la Présidente, bien évidemment, je veux me réjouir. Pour une fois, vous allez dire qu'on s'en prenne effectivement à ceux qui gagnent énormément d'argent et en plus qui provoquent des nuisances. Il faut savoir que sur le plan médical, les fameux pylônes sont problématiques et d'ailleurs il y a encore de nombreuses études qui sont en cours pour évaluer l'impact que cela peut avoir sur nos concitoyens. Évidemment, je préfère qu'on aille chercher l'argent chez ces grands opérateurs de téléphonie que chez les petits citoyens. Je préfère ce genre de taxe que d'aller, par exemple taxer les citoyens qui veulent ouvrir un snack de 5.000

€ que vous avez décidé ici au sein de ce conseil communal et donc je ne serai pas celui qui va voter contre, au contraire. J'aurais une question à poser à notre imminent échevin des Finances. Je souhaiterais savoir si, au niveau de la garantie juridique, parce que c'est un travail qui a été effectué par les 19 communes, visiblement, j'ai pu lire les difficultés rencontrées pour coordonner l'ensemble des communes et une seule question savoir s'il y a déjà eu des recours en justice de la part des opérateurs par rapport à cette législation commune qui a été prise par les 19 communes. Merci pour votre réponse.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Vancauwenberge.

M. Vancauwenberge :

J'avais aussi la question quelle garantie vous avez maintenant que ces sociétés télécom vont payer et s'il y a encore des arriérés à payer par ces sociétés et pour quel montant ?

Mme la Présidente :

Alors beaucoup de questions passionnantes parce que c'est de vraies vraies questions. Panneaux solaires, recours, garantie.

Je donne la parole à monsieur l'échevin Van Leeckwyck.

M. l'échevin Van Leeckwyck :

Alors tout d'abord, c'est vrai que nous avons, bien qu'on en parle depuis des années, cette décision s'est faite rapidement fin de l'année passée et donc nous avons adapté ce règlement pour qu'il soit applicable déjà dans le budget actuel. Donc ceci a été fait assez rapidement. On pourrait en effet faire différents règlements de taxes ou j'en ai déjà parlé avec les taxes, mais disons qu'actuellement on ne l'a pas fait. Je vais voir avec les personnes si c'est nécessaire ou pas, mais il est vrai que quand j'avais vu le règlement, j'en ai parlé à la responsable et finalement on l'a laissé tel qu'il est. Donc dans ce règlement-ci nous avons changé que la problématique des antennes, les autres taxes sur les autres éléments, on n'a pas changé. Par contre les panneaux solaires, il est bien mis ne tombent pas sous l'application du présent règlement de taxes, les boîtes d'alarmes, les paraboles, boîtes et fils d'alimentation, par exemple, les panneaux solaires. Donc il est bien marqué que tout ceci ne tombe pas dans la taxe.

Alors pour les airco, oui ben c'est vrai qu'on pourrait en reparler, mais comme je vous dis, c'était déjà dans le règlement. Ceci était dû au fait que certains magasins ou certaines sociétés installaient leur airco, je vais dire un peu n'importe comment. Donc dans le titre c'est bien mis donc les nuisances visuelle ou l'atteinte à la santé publique donc logiquement ne sont taxés que les aircos qui sont mal installés ou qui dérangent la circulation, la vue, ainsi de suite.

Alors, votre question Monsieur je vais répondre parce que c'est la question que vous posez dans votre interpellation. Donc, quand on sera arrivé à l'interpellation, je vous redonnerai quelques informations sur le sujet.

Répète ta question ; c'était quoi ta question ? Parce que je m'étais surtout axé sur le budget, je ne m'attendais pas à autant de questions sur la taxe en elle-même puisqu'il y avait déjà une interpellation.

M. El Khannouss :

Monsieur l'échevin des finances, j'exprime mon inquiétude par rapport à la sécurité juridique de ce texte de taxation pour savoir s'il y a eu l'un ou l'autre recours qui a déjà été intenté par un des opérateurs ou plusieurs opérateurs. Parce que si c'est le cas, vous inscrivez une recette qui est relativement importante dans votre budget. Si nous nous faisons condamner, un peu comme pour le jugement qui a disparu sur les taxes sur le terrain non bâti, vous allez vous retrouver avec un véritable problème aggravé de la situation budgétaire.

M. l'échevin Van Leeckwyck :

Tout à fait. Donc, en effet, on n'a pas encore été attaqué sur ce règlement puisqu'il est assez récent. Nous faisons confiance au groupe de travail qui a été coordonné par la Ville de Bruxelles comme on l'a déjà dit pour deux taxes. Malheureusement, actuellement le juridique nous attaque vraiment parfois sur tout et n'importe quoi, donc je ne peux pas vous garantir. Mais un maximum de mesures a été prise pour que ça fonctionne. Et c'est vrai que comme vous l'avez dit, on a déjà eu pour d'autres taxes certains problèmes. Je pense que maintenant, j'ai répondu aux questions, à toutes les questions.

Mme la Présidente :

Je veux apporter une précision. À ma connaissance, ce règlement, c'est le règlement de la Ville de Bruxelles en fait et ce règlement de la Ville de Bruxelles a été attaqué et la jurisprudence est favorable à ce règlement. C'est la raison pour laquelle le groupe de travail a choisi de proposer à l'ensemble des communes d'adopter le même règlement. Et je pense que c'est également la raison pour laquelle on ne chipote pas à l'intérieur en changeant, et cetera. Maintenant, je pense que c'est un bon règlement. C'est un règlement qui va rapporter beaucoup plus, comme vous l'avez vu, que les précédents. Je pense que par rapport à la question de Monsieur De Block sur les chiffres précis, il faudra qu'on regarde plus précisément parce que le modèle montois, nous, on ne l'a pas dans nos cartons, Donc on peut, on peut regarder, mais ce n'est pas quelque chose qu'on peut vous dire aujourd'hui. Je propose même peut être que vous écriviez sous forme de question écrite, bien précis ce que vous voulez, parce que je crois que je comprends ce que vous voulez, mais qu'on puisse être sûrs d'y répondre de manière précise. Quant aux arriérés, je pense que là, l'échevin a une réponse et je pourrais inviter peut-être à ce qu'il la donne sur les arriérés. Je pense que c'est le moment. Je ne crois pas qu'attendre soit utile.

M. l'échevin Van Leeckwyck :

Donc voilà dans les arriérés pour le moment il y a 1.124.976 € que les sociétés nous doivent.

Mme la Présidente :

Pour compléter l'échevin et pour votre parfaite information, le travail qui a été mené à partir de la conférence des bourgmestres et qui a amené à ce que beaucoup de communes décident, comme nous allons le faire aujourd'hui, de se rallier aux règlements de la Ville de Bruxelles, c'est un travail qui a déjà largement abouti sur le futur. C'est ce qu'on vous présente ce soir, mais qui n'est pas terminé sur le passé. Et donc, pour toute la question des arriérés, il n'y a pas encore de réflexion aboutie. On est encore occupé à réfléchir et chaque commune est encore sur, je vais dire, la défense principale de ses intérêts et on n'a pas encore pu trouver et peut être qu'on ne trouvera pas une manière d'interagir commune avec les opérateurs. Voilà, donc il faut bien distinguer les arriérés et le passé, et ceci qui est le futur.

M. Van Leeckwyck, Echevin :

Oui monsieur, vous étiez intervenu avec votre interpellation suite à un article qui était assez intéressant et qui décrivait bien la situation sur Bruxelles. Et donc vous posez la question si on avait la même problème à Molenbeek? Et oui, donc je vais dire, le problème est similaire dans toutes les communes. Je pense qu'on a fait un peu le tour de la question.

Mme la Présidente :

Pouvez-vous approuver ?

Le Conseil approuve le point.

36 votants : 36 votes positifs.

De Raad keurt het punt goed.

36 stemmers : 36 positieve stemmen.

Mohamed Amine Akrouh entre en séance / treedt in zitting.

Mohammed EL BOUZIDI quitte la séance / verlaat de zitting.

Mme la Présidente :

Alors point cinq et point six. Le point cinq concerne le PRI, la suite du débat qu'on a eu d'entrée de jeu avec les citoyens. Puis le point six, c'est le gros point de ce soir, c'est notre budget communal. Alors je voudrais proposer aux conseillers de pouvoir débattre les deux ensemble parce que je pense que les deux, au fond sont le même type de débat, avec un temps de parole qui ne sera pas limité, à condition évidemment qu'il y ait une forme de plus-value. Mais en tout cas, considérant l'ensemble comme étant un débat budgétaire et par contre qu'on ait, conformément à la loi, deux votes séparés, je pense que ce serait une manière de travailler qui serait judicieuse, sachant qu'on a déjà eu en fait un large échange sur le précompte. Est-ce que ça peut vous convenir?

Je donne la parole à monsieur El Khannouss.

M. El Khannouss :

Joindre les deux débats, évidemment, ne me dérange pas. Néanmoins, vous l'avez précisé, je souhaiterais qu'il y ait des votes séparés et que pour les deux votes, plus particulièrement pour le premier, nous sommes plus de cinq à le demander, un vote nominatif. C'est à dire que sur base de notre règlement d'ordre intérieur, nous souhaitons que chaque conseiller cite son nom et qu'il dise qu'il vote oui ou non, comme le prévoit notre R.O.I.

Mme la Présidente :

Je me tourne vers la secrétaire communale. Je vois qu'elle dit oui, c'est clair et donc j'entends que la proposition de faire le débat ensemble pourrait vous convenir. Il est de toute façon légalement absolument indispensable qu'on ait des votes séparés. Donc là, il n'y a pas de choix par rapport à ça.

M. El Khannouss :

Mais on veut des votes nominatifs.

Mme la Présidente :

J'ai compris. Mais est-ce que vous êtes ok sur cette technique? Oui je vois, oui je vois. Oui très bien. Ok, très bien.

5. Taxes communales - Taxe additionnelle au précompte immobilier - Modification pour 2023.

Gemeentebelastingen - Opcentiemen bij de onroerende voorheffing - Wijziging voor 2023.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur l'échevin Van Leeckwyck.

M. l'échevin Van Leeckwyck :

Voilà! Merci pour votre attention. Je vais parler ici principalement du budget dans lequel j' intégrerai le sujet du PRI, et on en a déjà, enfin, j'ai déjà donné mes arguments longuement dans à la réponse aux citoyens. Donc voilà.

Donc je ne peux pas commencer à parler du budget 2023 sans remercier tout d'abord et chaleureusement Nathalie Vandeput, qui est présente d'ailleurs, notre directrice financière et évidemment son équipe, avec en particulier Sophie Rassart qui est notre spécialiste Excel. D'autres personnes ont évidemment été bien sollicitées, comme Marijke Aelbrecht, pour tout ce qui concerne les ressources humaines, entre autres Amandine Franceus pour les taxes et Els Mauclet et Alex Marcovitz qui est ici aussi pour tout ce qui est emprunt, taux et compte. Je les remercie toutes et tous.

Alors, évidemment, nous aurions souhaité une année financière plus calme ou nous aurions pu annoncer des bonnes nouvelles. Mais là, ces dernières années, nous ne sommes pas gâtés sur le point de vue de la conjoncture économique et donc des finances. Gérer, c'est aussi prévoir. Mais qui aurait pu imaginer autant de bouleversements en si peu de temps et toujours des causes exogènes?

En effet, si les problèmes se répercutent sur les communes, nous voyons bien que c'est une crise qui dépasse de loin et de très loin les responsabilités communales contrairement à ce que certains voudraient faire croire. Vous trouverez d'ailleurs de nombreux articles de presse qui parlent des soucis des communes, entre autres l'article du Vif. Pourquoi de plus en plus de communes sont au bord de la faillite?

Alors voici quelques chiffres. Il ne faut pas oublier que maintenant et en quelques années, ça a fort augmenté. Nous travaillons avec un budget de +/- 200 millions Or salaires des enseignants. Je pense que c'est important à souligner et nous sommes aussi une très grosse commune, +/- 97.000 habitants. Il faut donc des services en conséquent. Les principales augmentations des dépenses, comme présenté précédemment, sont dues à l'indexation des salaires et au coût de l'énergie. Je vais reprendre quelques éléments. Donc dans le budget, on a vu que le personnel augmentait de 7.800.000, l'énergie de 1.100.000 le CPAS par rapport au plan 2023 qui était de 36 millions, on passe à 37 millions et au moment des modifications budgétaires 2022, c'était 34 millions. La zone de police qui maintenant monte à 27 millions donc c'est à dire 2 600.000 en plus donc ça nous fait comme je l'ai signalé tantôt, ça nous apporte des dépenses en plus de plus de 13 millions.

Ce que nous avons pu constater, c'est que malheureusement, comme je l'ai dit aussi tout à l'heure, la DGC n'a pas augmenté sauf un one shot avec une compensation qui se situe plus ou moins à 1.900 000. Et alors l'article 60 où là on a aussi reçu 1 million. L'IPP a augmenté

de 1.800.000, mais exceptionnellement, la Région a versé quatorze mois. Nous avons donc pas la garantie de la récurrence. Mais nous espérons que l'indexation des salaires augmentera légèrement l'IPP dans les années à venir.

Nous avons aussi une compensation fiscale. C'est l'ordonnance visant à associer les communes dans le développement économique. J'en avais aussi parlé tout à l'heure et une augmentation dans les entrées des taxes de plus +/-1 million dont en grande partie grâce à la taxe des pylônes.

Nous étions donc dans l'obligation de trouver une rentrée financière structurelle. C'est pourquoi nous faisons intervenir le taux du PRI qui, avec l'indexation de la région de 9,6 %, nous donne un complément de recette de presque 6 millions. Avec tout ceci, la situation est en équilibre, comme demandé par la tutelle et ce lundi 13 février 2023, les inspecteurs régionaux, ils sont venus à trois, ont validé notre budget et nous ont félicités pour le travail. Nous dégageons donc à l'exercice propre un léger boni de 6.725 € et le résultat général exercice cumulé donne un boni de 2.426. 000 €.

J'ai parlé des gros postes budgétaires, mais il est vrai qu'assez bien d'articles budgétaires de dépenses sont en hausse et donc je peux dire que des efforts ont été effectués un peu partout pour limiter les dépenses, reporter certains achats, rappel des efforts anti-gaspillage, limiter l'utilisation du papier à imprimer, bien fermer les chauffages, les lumières et ainsi de suite et voir là où des recettes peuvent être encore trouvées sans impacter la population. A court terme, évidemment, il n'était pas facile de limiter fortement des dépenses. Les décisions que nous avons prises, comme travailler sur le PRI, nous ne les prenons pas de gaîté de cœur et nous avons conscience de la difficulté financière de certains. Nos services seront attentifs et prévenants et nous avons d'ailleurs instauré la prime, comme on je l'ai dit tout à l'heure, de 2.200 000. Nous mettons la commune sur de bons rails, contrairement à ce que certains prédisent. Nous préservons l'emploi, nous limitons les augmentations qui impactent trop les habitants de Molenbeek et les services à la population sont maintenus et garantis. La commune continuera à mettre en place des call center pour guider les habitants les plus précaires mais aussi les autres. On peut souligner d'ailleurs le travail important de Houria avec tout ce qui est social.

Si l'objectif d'un budget en équilibre est atteint, le travail n'est certainement pas fini. Nous allons continuer à travailler sur toutes les idées qui ont été émises lors de nos réunions. Il est grand temps aussi de faire intervenir les instances supérieures pour une meilleure répartition des moyens et plus de justice sociale, comme l'a déjà aussi souligné tout à l'heure la bourgmestre. Voilà, je m'arrête ici après je serai à l'écoute de vos questions.

Mme la Présidente :

Merci Monsieur l'Echevin. Alors voilà, on est arrivé, comme chaque année à la même période, +/- à ce moment crucial de présentation du budget communal qui est devenu même une forme de rituel auquel on s'attelle chaque année avec un maximum d'application.

Alors on ne va pas se le cacher, cette année, cet exercice a été particulièrement difficile pour tout le collège. Mais je peux néanmoins vous assurer que, grâce à la grande prudence dont nous avons fait preuve dans nos travaux, nous sommes arrivés à maintenir nos activités en conformité avec nos engagements.

Alors nous avons travaillé dans le respect du plan triennal et en dépit de ce que personne, aucun économiste de renom, n'avait pu prévoir, c'est à dire cette inflation magistrale qui a marqué 2022.

Alors je voulais quand même vous rappeler que nous venions de passer deux années qui étaient déjà assez particulières, qui étaient les années de pandémie puisque depuis mars 2020, le Covid 19 avait fait plus de 6 millions de morts à travers le monde et je voudrais qu'on ait encore une pensée pour eux de trop nombreux morts dans notre commune. Et alors ce combat contre le Covid 19, il a à l'époque bouleversé notre quotidien, changer nos habitudes, provoquer aussi l'isolement de certains d'entre nous et certains ne sont toujours pas sortis de cet isolement. Malgré cette situation, nos institutions publiques et de nouveau, je voudrais remercier en particulier Houria Ouberri, mais aussi toute l'administration, nos institutions publiques ont continué à servir les citoyens. Je pense aux écoles, mais aussi aux crèches, aux services administratifs de première ligne, aux gardiens de la paix, aux policiers, aux agents de la propreté publique, à tant d'autres qui sont restés en activité pour le bien de la population. Tous les molenbeekoïses, à vrai dire, ont relevé un immense défi parce que nous avons des critères délétères par rapport à l'approche de cette maladie et on s'en est bien tiré. Mais ici, puisqu'on est dans le cadre du débat budgétaire, je voulais surtout pointer que, malheureusement, la pandémie a aussi eu un impact sur nos finances publiques et c'est évidemment inévitable.

Alors même que plusieurs secteurs de l'économie tournaient au ralenti, on a continué ou amplifié ou créé un soutien aux citoyens qui en avaient besoin. On n'a malheureusement pas toujours pu être aidés par les pouvoirs subsidiés à 100 %. Donc il y a effectivement toutes sortes d'activités qui ont été subsidiés à 100 %. Quand on a ouvert le centre de dépistage et puis le centre de vaccination, on a pu les faire subsidier, on a travaillé à ça, on a mis des équivalents temps plein là-dessus dans l'administration et on a réussi. Mais avant, on avait dû, comme les autres communes, prendre sur nos réserves et utiliser une partie de nos réserves pour pouvoir faire face aux difficultés.

Alors la persévérance qu'on a eue à l'époque pour vaincre la maladie, on va devoir de nouveau y faire appel face aux turbulences de la crise qu'on vit aujourd'hui. Dans mes notes, un collaborateur m'avait parlé de crise financière. À vrai dire, je ne sais toujours pas aujourd'hui comment qualifier cette crise parce que, en tout cas, on a une crise énergétique, ça c'est certain. On a une inflation, en fait, on a une crise de l'argent, on a une vraie crise de l'argent, on a une crise où seuls quelque part, les rentiers s'en tirent bien. Les autres ont tous énormément de difficultés. Et donc, au moment où je vous parle, l'inflation est toujours importante. Les banques centrales sont en train de revoir leur politique monétaire et à cela s'ajoute le contexte géopolitique tendu, marqué par l'invasion de l'Ukraine par la Russie, son impact sur les prix énergétiques qui touche avant tout les familles les plus précarisées, mais également tout un pan d'autres familles à moyen revenus. C'est le cas sur notre territoire, évidemment. Et donc, je l'ai dit tout à l'heure dans le cadre du débat avec les citoyens, dans ce climat quasi apocalyptique que je viens de vous décrire, en fait, l'argent a perdu plus de valeur que jamais depuis 25 ans. C'est en nonante six, en effet, que pour la dernière fois, on avait connu une inflation à 10 %, comme ça a été le cas l'année passée. L'inflation massive actuelle en Europe, ça signifie quoi? Ça signifie que l'argent vaut de moins en moins et il y a un double mécanisme qui en ressort et pour les citoyens, c'est extrêmement dur. Tout coûte plus cher et de l'autre côté, l'indexation des salaires et des minima sociaux protège nos ouvriers, nos employés et nos travailleurs sans emplois en Belgique. Mais malgré tout, la perception est que la vie est de plus en plus chère. Et donc, cette inflation, c'est un mécanisme que nos aînés ont bien connu, qu'ils comprennent bien. Mais pour la plupart d'entre nous, en fait, c'est nouveau parce que jusqu'ici, on avait eu la chance d'être préservé de ce type d'épisode économique tout à fait dramatique.

Je plante ce décor de nos travaux budgétaires parce que certains aimeraient faire croire qu'on aurait dû partir d'une feuille budget 2023 égale à budget 2022. C'est inimaginable malheureusement, vu ce qu'on a connu l'année passée. Il nous a fallu inclure d'entrée de jeu pour commencer tous nos calculs, les cinq indexations de 2022 qui en fait jouent à plein en 2023. Et puis aussi, c'est la circulaire budgétaire qui nous l'impose, les deux index prévus en

2023, non seulement pour le personnel communal 1400 personnes, mais aussi pour la zone de police, près de 1000 personnes et pour le CPAS 1400 personnes. Soit, je l'ai dit tout à l'heure, près de 11 millions, 10.777.000 et quelques euros, somme qui seront récurrentes sauf à se séparer de membres du personnel, à quoi on doit ajouter l'augmentation estimée des coûts énergétiques à minima 1 million pour la commune, moyens supplémentaires demandés par le CPAS qui affronte à la fois lui aussi cette crise énergétique, cette crise financière et la réplique des conséquences de la crise sanitaire qui demande 4 millions de plus qui sont principalement des millions liés à l'indexation et à l'augmentation du RIS. Souvenez-vous que quand le fédéral a augmenté le revenu d'intégration sociale, ce qui est extrêmement protecteur pour nos citoyens, en fait, il n'a financé cette augmentation qu'à 70 %, 30 %, soit à charge de la commune qui a le CPAS sur son territoire et chez nous, communes, qui a le plus grand nombre de Belgique, le plus grand nombre d'habitants qui dépendent du CPAS par rapport au nombre d'habitants, c'est un poids de plusieurs millions d'euros supplémentaire chaque année. Donc là, c'est vraiment, l'échevin en parlait tout à l'heure, typiquement une forme de report de charge. C'est une décision qui est prise à un autre niveau de pouvoir et qui va être endossé uniquement par le pouvoir communal. Donc nous avons commencé nos travaux avec un déficit de plus de 14 millions à combler à l'approche des vacances d'hiver. C'est le moment où on a eu notre première réunion avortée du 21 décembre.

Alors depuis, je peux vous dire que tout le monde a continué de travailler d'arrachepied parce qu'un budget, ça se construit en plusieurs mois et moi aussi je veux remercier toute l'équipe du fond du cœur pour les vacances pas prises, pour les nuits mauvaises, pour les enfants parfois laissés de côté, pour tout le stress, pour tous les oméprazoles, tous les Dafalgan. Merci. Vous avez fait du bon boulot. Toutes les pistes ont été envisagées, tous les scénarios ont été prouvés, tous les conseils ont été demandés, toutes les idées folles du collègue ont été épuisées et je veux aussi remercier une autre personne qui n'est pas avec nous ce soir et je vois madame Vandeput, avec les idées folles, elle rigole. C'est bien, ça me fait plaisir. Je veux aussi remercier quelqu'un d'autre ce soir, qui n'est pas avec nous mais qui nous a aidé, aussi paradoxal que ça puisse paraître, c'est notre inspecteur régional, Monsieur Bracqué, parce qu'il nous a tantôt conseillés, tantôt renvoyés à nos épures, mais toujours avec bienveillance et au bénéfice de Molenbeek. Voilà, Merci à toute l'équipe.

Alors, au stade où on en est arrivé, j'ai parlé de bascule tout à l'heure. C'est une vraie bascule. On avait déjà du mal, mais là on bascule avec cette crise et cette inflation. À ce stade, pour trouver de telles sommes structurelles, il n'y avait que deux possibilités, soit l'emploi dans le service public, soit la fiscalité locale. J'ai expliqué tout à l'heure pourquoi c'était difficilement imaginable dans notre commune et je vais y revenir avec des chiffres, de diminuer l'emploi dans le service public. Et donc il n'y avait pas d'autres solutions que d'augmenter l'impôt. Et ça, c'est malheureux. Personne ici n'en est content. Par contre, nous allons revenir sur le mécanisme de primes qui va permettre de faire porter l'effort sur les épaules les plus larges et pas sur les petits propriétaires. Je veux juste un instant m'attarder sur la question du personnel. Pour garder un service public digne de ce nom, nous avons besoin de membres du personnel qui sont motivés. Et je voudrais quand même vous rappeler qu'en termes de dépenses de personnel en activité par habitant, aujourd'hui, Molenbeek est au plus bas de l'échelle. On est on est juste avant Schaerbeek et Ganshoren. On donne en fait par habitant, en termes de membres du personnel, 580 €. La moyenne régionale, c'est 698 €. Et alors, tout à l'heure, quelqu'un parlait de Saint-Josse en disant que c'était une commune pauvre, non. Les habitants de Saint-Josse sont pauvres, mais la commune de Saint-Josse, grâce à sa perception de taxes de bureaux, est riche. Et donc la commune de Saint-Josse est en fait la commune qui paye le mieux ces gens. 1.000 € par habitant investi dans les membres du personnel à Saint-Josse. Et là, on voit toute la différence et tout le biais qui a à considérer que nous ne sommes pas la commune la plus pauvre. Je crains malheureusement que nous soyons la commune la plus pauvre. Je vais donner une autre façon de visualiser nos membres du personnel et de comprendre pourquoi il est difficile de s'en séparer aujourd'hui. Si je compare avec la Ville de Bruxelles, la Ville de Bruxelles compte environ 180.000 habitants. Pour ces 180.000 habitants,

elle dispose de 4.000 fonctionnaires. À Molenbeek, nous avons 100.000 habitants et vous faites le calcul. On devrait être aux alentours de 2.000 fonctionnaires. On n'en que 1.400. Là, vous voyez le gap, parce que c'est une différence qui est très importante pour fournir le service public. Et je veux ajouter que non seulement nous avons peu de membres du personnel par rapport au nombre d'habitants, mais aussi nos habitants à cause de la fracture numérique, à cause de certains états de pauvreté et de difficultés socioéconomiques ont davantage besoin du service public et donc ça aggrave encore notre difficulté à fournir un service public qui soit de la meilleure qualité pour tous. Donc vous voyez que nous ne sommes pas gourmands en matière de frais de personnel et nous nous devons de maintenir les services à la population. Pour nous, sabrer dans le personnel, supprimer certains services, augmenter l'incertitude en ces moments de crise, en fait, en vérité, ça aurait été un terrible signal non seulement pour nos ouvriers, nos employés, déjà fort choqués par la crise sanitaire suivie par la crise énergétique et maintenant par la baisse de leur pouvoir d'achat, mais ça aurait aussi constitué une difficulté majeure à fournir le service public aux citoyens. C'est comme ça qu'on a continué le travail et on a décidé de différentes mesures. Madame Vandeput a chargé tous les directeurs de services de procéder à une diminution d'au moins 4 % de leurs demandes. Au niveau du budget extraordinaire, parce que j'entendais des citoyens qui disaient oui, il faut arrêter de dépenser, je pense qu'ils sont mal informés au niveau de nos investissements, au niveau de nos projets, de nos constructions. Quand les taux étaient bas, effectivement, nous avons engrangé de l'emprunt et c'était une bonne chose à mon avis et nous avons pu mener à bien toute une série de projets aujourd'hui afin de limiter la charge de la dette, et puisque les taux sont en train de remonter, on a limité nos emprunts et on a décidé de ne terminer que les projets en cours et d'envisager uniquement le lancement de quelques projets porteurs lourdement subsidiés pour lesquels on est subsidiés de manière majeure et que je vais vous présenter. On a également demandé au CPAS de revoir sa copie et je veux remercier toute l'équipe du CPAS. Je veux remercier en particulier madame Bastin, la présidente, mais aussi M. Rozen ainsi que Monsieur Bex, qui ont été les architectes de la révision de copie du CPAS, qui avait demandé beaucoup et qui a fait un travail très important pour réduire drastiquement cette demande qui, malgré ça, reste une dotation extrêmement lourde pour la commune. Elle va dépasser de près de 2 millions ce qui était inscrit au triennal et qui était déjà très lourd. Mais donc le projet informatique du CPAS sera revu autrement et on continue le chantier de synergies avec la commune pour procéder à des économies d'échelle. C'est Monsieur Gilbert Hildgen qui est chargé de mettre ce chantier en œuvre dès à présent. Il y a plusieurs volets à ce chantier. La mutualisation d'une série des services structurels avec le CPAS va permettre de faire des économies non pas directes, mais de pouvoir réaffecter du personnel dans d'autres missions.

Et puis pour finir, effectivement, on a travaillé sur les curseurs de la fiscalité locale. J'ai expliqué pourquoi on a choisi d'être plutôt sur le précompte, ce qui permet de faire porter plus sur les épaules les plus larges et une grande partie sur les épaules qui ne sont pas à Molenbeek. Et donc pour finir, pour vous présenter un budget qui est en équilibre ce soir et ne pas déclarer la faillite de la commune, effectivement, pour présenter un budget en équilibre, on a pris la douloureuse décision d'augmenter le précompte de 3350 centimes additionnels à 3890. On rejoint le taux de nos voisins de Jette. On n'est pas en tête du classement puisque devant nous il y a Schaerbeek, il y a Forest. Mais c'est vrai, on est haut dans ce classement, bien malheureusement. Mais par contre, en compensation de cette augmentation, on a travaillé collégalement et j'insiste sur ce collégalement, on a travaillé collégalement à mettre en place une prime aux propriétaires occupants, une prime qui soit digne de ce nom, qui puisse mettre à l'abri de la grande difficulté les propriétaires occupants, les petits propriétaires comme on les a appelés dans nos discussions. Et ceux-là auront une prime logement qui sera proportionnelle à leur revenu cadastral. Le montant total dans notre budget réservé à la prime est trois fois plus élevé que celui qui figurait dans les budgets précédents. Et donc cette prime pourra aller jusqu'à 300 € par propriétaire occupant. Cette prime, elle va compenser de 85 % l'augmentation du pourcentage du PRI pour les propriétaires occupants, dit autrement, il restera pour eux un surcoût de 2,4 % d'après les calculs de notre échevin des Finances, donc

un surcoût de 2,4 % pour les propriétaires occupants, là où les multi propriétaires, eux, effectivement, auront une augmentation communale de leur précompte qui vaudra 16 %.

Alors en ce qui concerne cette prime, c'est une prime qui est plus élevée que dans d'autres communes pour une grande partie des citoyens qui y auront droit. Et c'est une prime pour laquelle nous avons prévu un appareil de gestion de la prime. Je m'explique : il s'agit de s'assurer que tout le monde qui y a droit, puisse l'obtenir. Nous n'avons pas pu obtenir de la Région un système automatique, elle ne semblait pas décidée à accélérer leurs travaux là-dessus. Et donc, nous allons devoir informer de manière massive les citoyens pour les amener à rentrer leurs dossiers de primes pour propriétaires occupants.

Un autre élément de l'appareil de gestion de la prime va être l'accompagnement des propriétaires et des locataires. Parce que nous ne sommes pas dupes, une série de propriétaires seront tentés de immédiatement répercuter sur les locataires l'augmentation du précompte. Mais alors, la loi encadre strictement la manière dont une indexation peut se faire des loyers, une rectification des loyers et toute une partie du travail d'accompagnement de cette augmentation du précompte immobilier va se situer là. Nous avons prévu du personnel pour cela, en explication et soutien en justice de paix, pour que la loi soit respectée, qu'un maximum de baux soient enregistrés, ce qui n'est pas toujours le cas malheureusement sur notre territoire et ce qui rend et les propriétaires et les locataires plus fragiles face à des questions de transactions économiques. Et donc nous avons prévu un appareil de gestion de la prime qui va devoir s'attacher à la promotion de la prime, la publicité de la prime, l'explication de la prime, mais aussi l'explication des droits des propriétaires et des locataires et l'accompagnement en justice de paix pour que les propriétaires n'enfreignent pas la loi, suite à ce qui est en train d'être choisi ici.

Voilà, ça c'est le contexte général. Alors je viens avec les chiffres, je sais que c'est assez long, je m'en excuse d'avance, mais c'est important pour que l'ensemble figure dans les comptes-rendus et que les chiffres soient véritablement publics puisque nos tableaux sont compliqués. Ici, je m'attache quand même à essayer d'expliquer le budget, ce qui n'est pas une matière facile.

Alors à l'exercice propre, après les prélèvements généraux, nous vous présentons donc un budget à l'équilibre. Si on regarde l'ensemble des budgets successifs de la commune, on a un exercice cumulé avec un très léger boni qui nous vient du compte 2021 et qui est à 2.426.433 €.

Alors, je commence d'abord par le budget ordinaire, Donc c'est le budget du fonctionnement, c'est le budget hors investissement. Le budget ordinaire 2023, c'est un budget responsable qui permet de faire face à nos charges et de maintenir la mise en œuvre des investissements en cours, de répondre aux nouveaux défis sociaux, toujours plus nombreux, exacerbés par la crise que nous vivons. Les recettes inscrites au budget ordinaire 2023, c'est...

Est-ce que je peux demander aux conseillers, s'il vous plaît, de ne pas parler pendant que je parle? C'est extrêmement dérangeant et ça empêche ceux qui veulent l'écouter d'écouter.

Les recettes inscrites au budget ordinaire 2023 s'élèvent à 233.471.817 €. En ce compris 3.616.043 € de prélèvements fonctionnels pour les contrats de quartier, les contrats de rénovation urbaine, la politique de la ville, le contrat école Toots Thielemans, divers projets à l'Instruction publique, le dispositif d'accrochage scolaire et un dernier subside COCOM pour la lutte contre le Covid.

Je vous ai parlé des recettes. Les dépenses ordinaires, elles, sont arrêtées à 235.781.146 €, ce qui nous laisse un résultat négatif de -2.309.329 € à l'exercice propre avant les prélèvements. Lorsqu'on fait les prélèvements et malgré une création d'une réserve d'1,3 million en risques et charges pour le PRI, nous arrivons à ce résultat qui a été mentionné par l'Echevin des Finances, tout à l'heure, de plus, 6.715 € à l'exercice propre. Autant vous dire que c'est un équilibre parfait.

Alors la structure des recettes. Nous avons en recettes ordinaires trois grandes catégories de recettes qui structurent les moyens financiers de la commune, comme dans toutes les autres communes, des recettes de prestations, parmi lesquelles on retrouve entre autres les recettes de location du patrimoine immobilier, les logements, les salles de sport, mais aussi les recettes de stationnement, les interventions de parents dans les frais de garde et de crèches, etc. Ces recettes de prestations représentent 6,11 % de nos recettes, soit 14.275.283 €. La deuxième catégorie de recettes ordinaires, ce sont les recettes de transferts. Dans les recettes de transferts, on a les recettes fiscales, les contributions des ménages et des entreprises, mais aussi les fonds et les subsides reçus, c'est à dire en fait les moyens financiers qui viennent d'autres autorités. Ces recettes de transferts s'élèvent à 92,66 % des recettes, 216.345.505 €. Ce qui avait fait la sortie remarquable du bourgmestre d'Uccle qui disait que nous vivions sous Baxter, 92,66 % des recettes. Nos recettes liées à la dette représentent 1,22 % des recettes. Ce sont par exemple les dividendes gaz et l'électricité. Les intérêts, ce sont des petites recettes à raison de 2.851.029 €.

Alors je veux revenir un instant sur les recettes de transferts. Elles sont importantes, elles représentent plus de nonante pourcents de nos recettes. La dotation générale aux communes, c'est la dotation de solidarité entre les communes riches et les communes pauvres en Région bruxelloise. Elle représente 27 % de nos recettes, c'est à dire 52.224.805 €. Et en réalité, elle représentait 24 % en 2022. Mais elle n'a pas augmenté de manière magistrale, elle a augmenté. L'échevin vous l'a dit, d'environ 2 millions et demi. Le précompte immobilier représente la même proportion que la dotation générale aux communes. C'est 27 % de nos recettes, soit 53.219.010 €. Vous l'avez noté, nous n'avons pas touché à l'impôt sur le travail, à l'impôt sur les personnes physiques, l'IPP. Il est toujours à 6,3 %. Dans les premiers plans, nous avons prévu de l'augmenter. Nous avons pu éviter d'avoir recours à ce levier, comme je l'ai dit, qui est un levier qui touche tous les Molenbeekoïses et qui rapporte extrêmement peu. Donc c'est un levier très lourd qu'on a pu éviter de toucher. L'IPP représente dans ce budget 5,9 % de nos recettes ordinaires, c'est à dire 13.918.505 €. Et il représentait par le passé 10.198.000 €. Ceci s'explique par le fait que la Région nous a cette fois promis de payer plus rapidement une plus grosse somme en une fois. C'est un one shot, ce n'est pas structurel. Les dividendes des intercommunales représentent elles 1,2 % de nos recettes, soit très exactement 2.790.029 € contre 2.790.100 € en 2022. Enfin, on parle beaucoup de taxes. Sachez que nos taxes, même augmentées et additionnées aux sanctions administratives, représentent 6,47 % de nos recettes, c'est à dire 15.000.105 €, en ce compris la dotation de compensation fiscale, l'ancienne taxe sur la force motrice. Ces taxes et sanctions représentaient 12.215.074 € en 2022. Donc, il y a également une recherche qui a été faite de ce côté-là, comme on vous l'a précisé tout à l'heure.

Alors les plus petites recettes liées aux prestations : location et concessions de notre patrimoine. On a également augmenté cette recette à 3.615.646 € pour 3.541.235 € l'an dernier. Redevance à charge des parents pour les crèches. Même montant qu'en 2022, 295.000 €. Enseignement dont les garderies, repas, piscines, sorties, on a pu baisser ce montant. Donc il y a moins à charge des parents parce que nous avons pu aller chercher du subside pour cela, 1.072.000 € contre l'an passé, 1.127.000 € l'an dernier. Alors crèches néerlandophones, on va avoir une manne supplémentaire avec des récupérations. C'est du subside à nouveau 448.000 € contre 400.000 € en 2022. Une recette très importante pour laquelle l'échevin Achaoui a travaillé avec l'Inspecteur : les redevances de stationnement qui s'élèvent désormais à 4.720.000 € contre 4.661.247 en 2022.

En ce qui concerne les droits de passage gaz et électricité, on a également demandé des droits de passage supplémentaires aux fournisseurs. En 2023, la commune recevra 1.729.927 €, là où en 2022, nous avons inscrit 1.650.000 €. Donc vous voyez que partout on cherche des recettes supplémentaires mais que les montants qu'on peut espérer dans ces champs sont toujours assez petits, même si on a été les chercher.

Alors je vais sur l'autre volet, qui dit recettes dit dépenses. Je vais sur le volet dépenses. Il y a quatre postes importants qui définissent nos dépenses à l'ordinaire. Le premier, c'est évidemment le personnel communal. Le personnel communal, à lui seul, représente 32,7 % de nos dépenses à l'ordinaire, c'est à dire un montant total de 77.138.573 €. Je précise que ça, c'est le montant communal. Je viendrai après sur les dotations CPAS. Il y a aussi beaucoup de personnel là-bas et sur les dotations zones de police, idem. Donc 77 millions d'euros cette année pour notre personnel communal, où en étions-nous en 2022, c'était 70.519.828, donc plus 7 millions. Au compte 2021, c'était seulement 65.610.581 €. Et donc là on voit bien les cinq indexations de salaire qu'on a connues en 2022, les deux prochaines qu'on doit déjà inscrire dans le budget 2023, et l'impact que cette inflation et ces indexations a sur le montant de notre personnel communal. Je dois mentionner que ceci se fait à politique inchangée. Nous sommes toujours sous tutelle financière de la Région. Nous ne pouvons pas engager d'agents supplémentaires sans autorisation de l'Inspecteur régional. Et donc ce montant, il augmente à politique inchangée. Nous n'avons pas changé de politique du personnel.

Alors, je veux dire un mot de notre personnel. C'est important. Et je vais dire un peu moins de chiffres à ce stade. Nous n'avons pas cessé de travailler au renforcement de l'administration communale. Même si le plan de recrutement a dû être reporté du fait des crises. Même si les remplacements lors des départs à la retraite ont parfois fait varier l'effectif d'un service au profit d'un autre. Nous avons veillé à ce que les services stratégiques bénéficient d'un cadre complet, voire d'effectifs renforcés, lorsque c'était possible. Laissez-moi vous dire que la propreté est un des effectifs renforcés depuis le début de la législature, même si nous pouvons regretter que ce n'est toujours pas suffisant. Cinq agents supplémentaires ont été affectés à la propreté depuis le début de la législature. C'est le cas également dans l'enseignement. C'étaient nos deux priorités de législature et nous avons fait le nécessaire par rapport à cela. Les emplois à charge du côté de l'enseignement ont été maintenus. Ils ont été maintenus, mais non malheureusement renforcés, puisque nous ne pouvons pas engager de manière supplémentaire aujourd'hui. Alors, je rappelle l'importance de ces emplois à charge pour que les citoyens comprennent. Le secteur de l'enseignement est un secteur théoriquement financé à 100 % par les autorités supérieures, la Fédération Wallonie-Bruxelles et le ministère flamand de l'Éducation d'autre part. Je dis bien en théorie, parce que dans une commune comme Molenbeek, si on se contente de ce qu'on reçoit des autorités supérieures, on n'a pas un niveau d'enseignement qui est à la hauteur par rapport aux défis. Et donc nous sommes une des communes de Bruxelles qui consacre le plus d'argent à avoir, ce qu'on appelle, en plus de l'encadrement de la communauté française et de la Communauté flamande en plus, ce qu'on appelle des emplois à charge, c'est à dire des emplois qui émargent à 100 % au budget communal. Aujourd'hui, nous avons 26 équivalents temps plein, enseignants francophones et néerlandophones à charge. Alors pourquoi est-ce qu'on fait ça? Pourquoi c'est important de garder ces emplois alors même que d'autres communes vont vous dire mais nous, on n'a pas besoin de ça. Pourquoi est-ce que vous financez l'enseignement de manière supplémentaire? On en a besoin pour plusieurs raisons. D'abord, l'organisation du néerlandais. Dans les écoles francophones, on a quatre emplois à charge qui sont répartis entre les écoles deux, cinq, sept, neuf, onze, treize, quatorze et 17. On a aussi des périodes à l'école seize et on a aussi des périodes à l'école un à l'école six et à l'école dix grâce à nos emplois à charge, la situation de nos écoles pour l'enseignement du néerlandais est bonne, même si elle n'est pas parfaite, et on a régulièrement des citoyens qui viennent s'en plaindre. C'est normal compte tenu de la pénurie qui frappe toutes les écoles de la Communauté française et toutes les écoles de Bruxelles-Capitale. Ces emplois à charge, vous comprendrez

qu'ils sont essentiels. Alors, on a également des emplois à charge, trois emplois à charge qui organisent les cours de natation en plus des deux périodes de gymnastique. Et c'est un sujet qu'on a déjà abordé très souvent ici le droit d'apprendre à nager, la nécessité d'apprendre à nager et l'importance que ça a pour la population ici à Molenbeek. C'est une spécificité de Molenbeek depuis de très nombreuses années et on y tient parce qu'on n'a pas envie que les enfants partent en vacances et ne sachent pas nager. On n'a pas envie qu'on ait des morts Hofstade ou que sais-je. Et on considère que le droit d'apprendre à nager est un droit pour nos enfants. Alors on a trois emplois d'éducateur qui sont des emplois à charge dans les écoles cinq, treize et neuf. On a deux mi-temps qui s'occupent du travail langagier avec les cours d'improvisation théâtrale. Et pour ceux qui ont l'habitude des distributions de prix et de pouvoir juger de la manière dont se positionnent sur scène et dont apprennent à parler les enfants de nos écoles, on sait que ces ateliers sont hyper intéressants pour développer un meilleur langage qui est une condition sine qua non dans la société d'aujourd'hui pour accéder à un emploi de qualité. Alors enfin, nos équipes maternelles et primaires seront renforcées afin que les élèves ne subissent pas les conséquences de la pénurie d'enseignants pendant le second semestre et de situations de comptage d'élèves défavorables, avec pour résultat des pertes de subventionnement de postes. En effet, nous estimons qu'il est important que les règles administratives strictes ne nuisent pas à la stabilité des équipes. Quand on change d'enseignant en cours d'année dans les classes pour des motifs de subventionnement dans des écoles où on en a lourdement besoin. C'est très difficile. Et donc j'ai là résumé nos efforts en matière d'enseignement dans ce budget pour 2023.

Alors, en matière de personnels, en matière de RH, on a travaillé à la professionnalisation de nos processus et on a poursuivi l'important chantier de la gestion des ressources humaines qui vise à faire de notre administration une organisation plus efficace, plus claire, plus motivante et aussi plus efficiente, c'est à dire pour les mêmes résultats, moins gourmandes en ressources ou pour de meilleurs résultats avec les mêmes ressources. On avait promis pour 2021 que le télétravail deviendrait structurel. C'est le cas. On a un règlement, on a des procédures qui impliquent tant les services ressources humaines que l'informatique. On a du matériel à disposition et on a depuis le début de ce travail, accordé plus de 300 autorisations de télétravail. J'ai vu qu'il y avait tout à l'heure un syndicaliste dans la salle. On a plus de 300 autorisations de télétravail qui ont été accordées depuis la mise en place de ce chantier structurel. C'est beaucoup.

Alors, on avait en projet le chantier de l'évaluation. Eh bien désormais, on est bien au-delà de la concrétisation. En 2021, on a 79 évaluations réalisées. En 2022, ce sont 188 évaluations réalisées. Une augmentation à ce niveau de plus de 230 % par rapport à l'année antérieure. Et ça, c'est grâce au nouveau service soft RH et au suivi renforcé mis en place par ce service qu'on peut avoir ces bons résultats. On doit continuer d'implémenter cette culture de l'évaluation qui permet de motiver, d'accompagner et d'obtenir de meilleurs résultats au sein de notre administration.

Alors tout à l'heure, plusieurs personnes ont parlé du chantier des pensions. Eh bien oui, c'est vrai, nous avons fait un choix, un choix fort, un choix de législature, à ce sujet, nous avons nommé, nous avons nommé près de 400, je crois qu'on a dépassé maintenant les 400 agents. Pourquoi est-ce qu'on a fait ça? Est ce qu'on n'a pas préparé ça? On a préparé ça. Et pourquoi est-ce qu'on a fait ça? Parce que plutôt que de payer des millions d'euros chaque année par l'application mathématique de cette loi pension et responsabilisation pensions, plutôt que de payer des millions d'euros chaque année à l'Etat fédéral en cotisations de responsabilisation, eh bien, nous avons préféré les payer directement à nos agents. Nous avons nommé nos agents et nos agents ont pu avoir des crédits hypothécaires, ont pu avoir une stabilisation de leur vie, 400 personnes. On parle de 400 personnes. Et ce n'est pas à perte pour la commune, c'est parce qu'au lieu de les rétrocéder à l'Etat fédéral, on a donné cet argent à nos agents. Ça nous permet de faire de notre administration une administration qui peut dire qu'elle soutient vraiment le service public. Ce n'est pas un vain mot chez nous, un

emploi sûr, un emploi de qualité. Évidemment, vous vous rendez compte que c'est quand même quelque chose dont on attend derrière une plus grande motivation des agents. On voit que ça a cet effet de motivation des agents. Alors en 2022, on a eu quinze nouveaux nommés, onze ouvriers et quatre agents administratifs.

Pour finir, je veux aussi vous parler de l'organisation de la formation. Avec les mêmes montants, on a pu en 2022 organiser 1.918 jours de formation. C'est une augmentation de plus de 20 % par rapport à l'année précédente à moyens égaux. Et ça, ça témoigne aussi de notre engagement en faveur d'un développement professionnel de nos employés et de notre volonté profonde de renforcer la culture de la formation au sein de notre administration. Cet engagement, il s'est notamment concrétisé par une importante campagne de formation Management et leadership destinée à tous les responsables de services et d'équipes. Et j'en vois ici. Elle sera bientôt intégrée comme formation de base pour notre personnel d'encadrement communal dans le cadre d'un programme de formation continue interne qui leur est spécifiquement destiné, afin de progressivement orienter notre administration vers un management plus efficace, objectif, respectueux et rassembleur, au meilleur profit de nos collaborateurs, tant en termes de bien-être et de développement, mais également, in fine, au meilleur profit évidemment des Molenbeekoises et des Molenbeekois.

Voilà alors le deuxième poste important de nos dépenses à l'ordinaire. Et rassurez-vous, je vais être un peu plus courte sur ce poste, ce sont les frais de fonctionnement. Les frais de fonctionnement, on les a rognés. On les a adaptés, je vais dire, parce que c'est plutôt ça, ce n'est pas du tout un travail à l'aveugle où on enlève à chacun la même chose. C'est un travail fin qui a été fait par l'équipe financière et je l'en remercie à nouveau. Un travail fin qui fait que nos frais de fonctionnement représentent 8 % de nos dépenses ordinaires. C'est 19.622.659 €. Là-dedans, il y a des dépenses de fonctionnement qui sont liées aux projets subsidiés à 100 %. Ce montant, c'est 1.044.282 €. Mais dans les dépenses à charge, on retrouve évidemment les frais d'énergie, de gaz et d'électricité qui en 2023, donc ça, c'est quand même une différence vraiment majeure, en 2023 dépasse les 3 millions d'euros avec 3.041.883 €, là où on payait seulement 1.884.250 en 2022. On voit bien l'impact de la crise énergétique.

Alors, sur base des calculs de Sibelga, nous avons donc dû inclure cette augmentation de près de 1.200.000 € dans les dépenses pour être au plus près de la réalité de la crise énergétique. Mais donc l'opposition, si vous me dites, il fallait trouver d'autres solutions. On va regarder maintenant les dépenses de transferts, mais en tout cas, je pense que ce n'est pas au niveau du personnel ni au niveau du fonctionnement qu'on pouvait faire mieux que ce que je viens de dire ici.

Alors le transfert, les dépenses de transferts, c'est un nom un peu compliqué, mais donc c'est ce qu'on va donner à d'autres pour qu'ils exercent des missions. C'est évidemment d'abord notre CPAS et notre zone de police. Les dépenses de transferts, elles, représentent à elles seules 35 % de nos dépenses, c'est à dire plus en fait que nos dépenses de personnel propre à la commune, c'est à dire 83.311.500 € et le montant en 2022, il était 9 millions moins lourd, il était 74.545.321 €. Pour le CPAS, la dotation est passée de 34.586.657 € en 2022 à 37.332.907 € en 2023. Et je répète que ceci s'explique en grande partie par les nombreuses indexations salariales opérées en 2022 ainsi que par l'augmentation du revenu d'intégration sociale, grand bien pour les gens en pauvreté, grandes difficultés pour les pouvoirs locaux, mesures décidées par le fédéral et absolument pas accompagnés au niveau des CPAS locaux et qui pèsent lourdement dans les gros CPAS comme le nôtre. Alors quasiment pour les mêmes raisons, c'est à dire des défections de l'Etat fédéral et l'indexation des salaires, notre zone de police voit sa dotation passer de 23.640.230 € en 2022 à 27.421.452 en 2023. Alors je dois quand même mentionner une différence majeure entre les indexations et le comportement entre guillemets de nos masses du personnel dans l'administration communale et dans le CPAS. Je dois le distinguer de ce qui se passe dans la zone de police. Je vous

avais promis des chiffres. Vous savez que nous avons, au niveau du collège de la zone, puisqu'on est solidarisé avec Berchem, Koekelberg, Ganshoren et Jette, nous avons défini une politique de recrutement dans la zone. J'avais insisté pour cela puisqu'il nous manquait terriblement d'agents dans la zone. Cette politique, elle produit ses effets désormais. Et donc plus de 44 agents ont été engagés entre 2021 et 2022, quinze en 2022. Et malheureusement, dans le même temps, le fédéral ne nous suit pas. Et donc ça, je l'avais dit dans la presse, j'avais harponné lourdement la ministre de l'Intérieur. Malgré ses déclarations, malgré nos échanges, elle nous a de nouveau enlevé quinze hommes dans le cadre du plan Canal. Donc le travail que nous avons fait pour récupérer des hommes, malheureusement, nous ne sommes pas suivis par le fédéral. Et finalement, une partie du travail que nous avons fait de cette manière va remplacer ce qu'elle nous donnait, alors même que ce sera à notre charge, les quinze hommes du Plan Canal, ils n'étaient pas à notre charge. Donc, du côté de la zone de police, en plus des indexations, il y a aussi ces mouvements-là. Nous avons enfin, et ça fait des années que c'était nécessaire. Nous avons enfin plus d'hommes dans la zone et j'ai envie de dire, c'est à n mauvais moment. C'est très bien pour la sécurité des citoyens, mais ça tombe au même moment de l'indexation et de notre charge budgétaire. Et donc c'est difficile. Ça, je voulais vous le signaler parce que c'est un petit peu différent de ce qui se passe dans les autres champs en matière de personnel.

Alors l'asbl Move, l'ancienne LES voit sa dotation passer de 2.010.454 € à 2.101.420 €. Et pour Olina, la somme augmente également de 1.224.000 à 1.630.000. Et ça, c'est le fruit de crèches nouvelles qui arrivent et bien sûr de l'indexation dans les deux cas. Alors nous devons également assurer l'ouverture de 36 places à la crèche Charbonnage et de 72 places à la crèche et Liverpool. Ça, c'est 188.608 euros pour Charbonnages, 94.301 euros pour Liverpool. Ce dernier montant ne couvre que les trois derniers mois de l'année puisque la fin des travaux est programmée à l'horizon du dernier trimestre 2023. Donc vous comprenez que bien sûr, on peut se dire qu'on ne va pas ouvrir ces crèches qui sont prêtes, mais je pense que ce ne serait pas raisonnable. On est toujours avec un des taux de couverture les plus bas de la Belgique. Alors le pendant néerlandophone Molenketje recevra lui 1.964.010 € contre 1.848.079 € en 2022. Je vous épargne la lecture du reste des dépenses de transferts. C'est du quasi-statuquo.

Alors, en ce qui concerne les dépenses liées à la dette, c'est le quatrième poste important des dépenses ordinaires. Il s'agit de 8,75 % de nos dépenses ordinaires, soit 20.626.402 €. Et je l'ai dit, nous avons eu à cœur de réduire encore nos dépenses d'emprunt à charge par rapport au plan 2023 et certainement par rapport à ce qui était le cas dans les années précédentes. C'était une condition sine qua none pour la survie de notre budget. Et du coup, bien évidemment, certains projets ont dû être réduits, voire reportés.

Alors je viens sur le budget extraordinaire. Le budget extraordinaire, c'est le budget des investissements, les nouveaux bâtiments et le nouveau matériel lourd. Alors, malgré le contexte budgétaire difficile et la crise que j'ai décrite, notre budget 2023 extraordinaire reste important, ce qui est paradoxal. Et il faut vraiment bien comprendre ça. C'est très important, c'est que même si nous avons réussi à augmenter nos investissements, en même temps, nous avons réussi à diminuer notre part d'emprunt propre. Alors, comment est-ce qu'on a réussi ce tour de force? Par une capacité de plus en plus grande à aller chercher toujours plus de subventions à d'autres niveaux de pouvoir pour construire les nouvelles infrastructures et rénover en profondeur celles qui existent pour répondre aux besoins des Molenbeekois et des Molenbeekoises. Ainsi, nous sommes passés de 22 millions à près de 41,1 millions d'euros pour nos programmes gérés par la DIDU, en parallèle la part d'emprunt, elle, a diminué de 650.000 €. Nous restons donc une commune extrêmement dynamique sur le plan des investissements. Nous le restons car nos services à nouveau sont efficaces et productifs. Ils ont un taux de réalisation et une manière de planifier et de chercher les subsides qui est exceptionnelle. Je veux ici les remercier et en particulier les deux chefs de service de la DIDU, Abdou-Rahman El Yattouti et Christelle SAS. Nous le restons aussi parce que nous avons la

chance de pouvoir nous appuyer sur nos équipes gérant l'opérationnalisation des programmes de rénovation lourde du patrimoine scolaire, des travaux de voirie, mais aussi du lancement d'études ou de chantiers en lien avec nos programmes subventionnés, comme les CRU ou les contrats de quartier, ou encore l'aide dont nous bénéficions de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour la rénovation de nos écoles. Donc concrètement, pour 2023, grâce à de nouveaux programmes d'investissement comme celui du contrat de quartier Etangs Noirs pour lequel nous nous sommes battus. Vous vous souvenez que j'avais défini que c'était une priorité pour nous. On l'a eu. Et bien grâce à cela, nous allons pouvoir investir dans le quartier des Étangs Noirs. Nous allons pouvoir investir en 2023 plus de 54 millions d'euros. C'est énorme, énorme, avec une charge d'emprunt qui diminue.

Alors, pour nos écoles, pour rappel, la priorité numéro un de la législature, nous avons annoncé dès le départ de la législature que nous ferions un effort sans pareil pour nos écoles. Près de 30 millions d'euros consacrés à la rénovation parfois complète de nos bâtiments scolaires pour la fin 2024. Alors, pour 2023, ce sont évidemment des programmes qu'on a maintenus et qu'on a continués. Pour l'école 1 francophone situé rue des Quatre Vents, quelques conseillers ont été à l'école là-bas, des travaux de grande ampleur dans cette école démarreront en 2023 et permettront...

S'il vous plaît, est ce que je peux demander le silence? Chers collègues, j'aime beaucoup que vous critiquiez à l'emporte-pièce le travail qui est réalisé. Je pense qu'ici ça permet quand même à chacun de se rendre compte de quoi on parle. On ne parle pas de deux coups de cuillère à pot et d'une décision sur un coin de table. On parle de choses très sérieuses. J'aimerais le silence, s'il vous plaît.

Nous rénovons également complètement la conciergerie de la rue des Quatre-Vents et pour ce chantier, c'est 5 millions d'euros qui est prévu au budget.

S'il vous plaît, ceux qui ont envie de parler peuvent sortir. On a la chance d'avoir. S'il vous plaît, est-ce que je dois demander à certains de sortir? Messieurs, messieurs, vous voulez sortir? Non, non, non, non! Je pense que si vous voulez sortir, la porte est là-bas et sinon vous vous taisez pour assister au débat. Merci. Et ça aussi, n'en déplaise à certains, c'est le règlement d'ordre intérieur et on comprend bien pourquoi pour qu'il y ait une sérénité et qu'on puisse se parler. Très bien, je compte sur vous.

Alors, un autre chantier qui me tient particulièrement à cœur, le chantier d'une nouvelle salle de sport qui bénéficiera non seulement aux élèves de l'école de la Flûte enchantée, mais également à nos clubs de sport et à tout le quartier. Ce chantier va démarrer le 9 mars prochain. Ce sera une infrastructure de grande qualité et pour cela, nous avons prévu dans notre budget la somme de près de 6,1 millions d'euros en soirée et le week-end, il servira à nos clubs sportifs. Alors sachez aussi que l'école treize est en plein chantier. Peut-être que vous l'avez vu, rue De Coninck pour la construction d'un magnifique bâtiment moderne et lumineux. Cette extension accueillera huit nouvelles classes et une salle polyvalente ouverte au quartier. Nous aurons le bonheur de l'inaugurer encore cette année. Je ne sais pas si vous réalisez que c'est un projet qu'on aura réalisé pour un bâtiment de cette ampleur. C'est exceptionnel. Dans la même législature, donc plan, construction, tout dans une législature. C'est une prouesse. Et là aussi, je remercie nos services.

S'il vous plaît. Vous voulez parler, vous sortez, d'accord ?

Alors on a l'occasion d'en parler souvent ici. Nous connaissons tous les problèmes concernant les sanitaires dans nos écoles. Nos enfants ont droit à des sanitaires corrects. Nous rénovons les sanitaires complètement pour les écoles huit, neuf et 10 cette année. C'est un effort important, mais c'est un subside de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Et donc je remercie le ministre Frédéric Daerden et je le veux, le remercier de manière générale pour son

soutien à tous nos projets de rénovation. Parce que depuis qu'on a été le voir en début de législature, on a toujours pu compter sur son soutien et on a énormément de nos projets qui ne seraient pas arrivés au bout sans son soutien. Pour ces sanitaires, c'est un budget de 1,1 million d'euros.

Alors en ce qui concerne la rénovation urbaine, vous savez que c'est notre bras armé. Nous allons redoubler d'efforts en cette matière. Passer de 22 millions d'euros d'investissement en 2022 à 43,1 millions en 2023, tout en diminuant notre charge d'emprunts de 650.000 €. C'est énorme et ça démontre la qualité reconnue par tous de notre outil qui est la cellule de la DIDU, cellule ultra réactive, capable de monter des dossiers permettant à notre commune de pouvoir investir dans nos quartiers qui en ont si grandement besoin. Bravo et merci à eux!

Évidemment emblématique, dans ce cadre, le contrat de quartier Etangs Noirs, en combinant toutes les sources de financement, un budget de près de 29 millions d'euros sera consacré de juillet 2022 à fin février 2029, à des projets concrets de rénovation de cette zone de notre commune. Les premières pierres ont été posées en 2023, les voici :

Il y a d'abord, un « CACI » régional, c'est-à-dire un programme spécifique pour intervenir à l'intérieur d'un Contrat de Quartier. Dans ce contexte, nous allons acquérir cette année un terrain en intérieur d'îlot entre la rue de Courtrai et la rue d'Ostende pour verduriser ce quartier et y créer aussi du logement. Le montant de cette acquisition s'élève à près de 3,5 millions d'euros. De plus, nous allons mettre le turbo pour un de nos projets phares dans ce Contrat de Quartier qui est l'extension de notre Maison des Cultures et de la Cohésion Sociale. Pour cela, deux bâtiments situés rue Piers ont été rachetés à la Société publique d'Administration des Bâtiments scolaires bruxellois. Et ce sera tout un programme d'insertion socioprofessionnelle, de l'Horeca, de sport, jeunesse et un projet qui m'est cher, dont je vous ai déjà parlé, qui est l'arrivée d'un centre de santé mentale pour les jeunes. Ce sera dans le cadre du contrat de quartier Etangs Noirs.

Et puis, dans le cadre de la politique de la ville, le réaménagement du parc de la Fonderie. Pour cela, une étude doit être lancée cette année. Alors, en matière d'accueil des plus petits, nous avons aussi avancé. Nous venons d'inaugurer une crèche rue de Liverpool. Nous sommes à l'étape du marché de travaux pour la nouvelle crèche de la rue de Lessines. 3 millions d'euros prévus pour cela. Et enfin, last but not least, la rénovation en profondeur de la crèche Reine Fabiola qui commence par une grosse étude parce que c'est un bâtiment très compliqué. On s'attend à une rénovation qui sera lourde mais qui est totalement nécessaire. On a envisagé avec le collègue l'idée de déménager la crèche, mais pour l'instant, nous n'avons pas de localisation intéressante dans le quartier maritime et il nous semble impossible d'enlever une crèche du quartier maritime. Et donc ici, nous avons débloqué un budget de 644.000 € pour pouvoir envisager de rénover en profondeur la crèche Reine Fabiola.

En matière de jeunesse, nous avançons dans le dossier de la rénovation complète de la Maison des Jeunes Centrum West, puisque le marché sera attribué cette année et nous avons donc réservé un budget de 2.646.000 € pour cela. En novembre dernier, nous avons lancé le chantier du futur centre communautaire de quartier à la Gare de l'Ouest qui verra le jour sur le site de l'ancien restaurant Pythagoras situé à la sortie de la gare de l'Ouest. Ce bâtiment multifonctionnel comprendra des locaux pour des associations, une petite salle omnisports, des salles polyvalentes et un espace horeca. Il y aura également des espaces collectifs communs à l'intérieur et à l'extérieur et un petit jardin potager collectif. C'est une forte demande dans tous nos quartiers sur le toit du bâtiment. Les travaux débutent cette année et représentent un budget de près de 7.139.000 € subsidiés. Enfin, en 2023, nous ouvrirons l'antenne Lisa du quartier Heyvaert, également entièrement subsidiées, qui permettra d'établir une communication de proximité avec les citoyens, et leur proposer, entre autres, mais pas seulement, des facilités administratives. L'antenne permettra également de créer une

communication transversale entre les différents agents communaux actifs dans ce quartier. Ce quartier a vraiment besoin de nous. Il se sent abandonné aujourd'hui et il faut qu'on puisse montrer une plus grande efficacité du travail des services publics dans ce quartier.

Alors, je veux à ce stade remercier notre collègue Jef Van Damme pour son investissement sans faille et son énergie de tous les instants pour faire avancer ces dossiers essentiels pour notre commune. Et du coup, je vous donne encore quelques mots en matière de rénovation des voiries. En 2023, rénovation complète de façade à façade de la rue de l'Indépendance, réaménagement complet du Square Laekenveld, escalier urbain qui permettra de donner un accès direct au parc de Tours et Taxis, c'est 852.000 € pour cela, une réfection complète également de la place Beekkant subsidiée, réaménagement en bonne entente avec la STIB puisque les abords de l'entrée du métro seront également refaits à un montant de 3.450.000 € est inscrit pour cette rénovation importante. Et là aussi, on répond à un besoin, à un attendu du quartier depuis des années, tout le monde se plaint de cet endroit où on doit attendre le bus pour pouvoir faire la jonction dans des conditions qui sont mauvaises, qui sont parfois même dangereuses.

Alors, nous avançons également en matière de rénovation des infrastructures sportives. Pas assez vite, à l'attente de notre collègue Jamel Azaoum qui a tout fait pour qu'on puisse avancer lourdement sur cette législature en matière d'infrastructures sportives. On va cette année lancer le marché concernant le stade Pévenage pour réaménager les chemins et les accès au parc, réhabiliter le terrain multisports de ce site, agrandir et rénover la plaine de jeux existante. C'est un budget de 294.000 €. Nous avons également la volonté de créer un espace sportif ouvert sur le site du Sippelberg et d'y agrandir la salle omnisports pour la rendre encore plus fonctionnelle. Les interventions envisagées sur le site du Sippelberg sont le résultat d'une étude programmatique à grande échelle réalisée par le Bureau d'études 1010 Architecture pour laquelle nous lançons un marché de services à hauteur de 370.000 € en 2023 en vue de gros travaux pour permettre notamment à nos clubs de mini foot de pouvoir aller jouer des matchs dans les terrains homologués. C'est une demande très importante de nos sportifs qui s'illustre en fait dans les championnats de mini foot. Ces interventions illustrent les besoins en termes d'infrastructures pour rendre nos sites sportifs plus performants. Et l'étude au Sippelberg s'est concentrée sur l'optimisation des infrastructures existantes pour répondre à la pression croissante sur cette infrastructure sportive. Je ne vais pas faire le détail. Alors on a deux street workout promis l'année passée, qui sont en cours de réalisation, l'un au parc Hauwaert et l'autre au Karreveld.

J'en viens à la conclusion. Chers collègues, chers citoyens, Mesdames et Messieurs, une inflation à 10 % en 2022, la guerre à nos portes, la spéculation. Parce que c'est difficile de dire si cette inflation est légitime, si elle revient uniquement à la question de la crise de l'énergie, à la question de la guerre, je dirais la guerre à nos portes et la spéculation qui va bon train. Nous sommes dans un autre monde aujourd'hui. C'est un choc pour tous les travailleurs. Travailleurs avec emploi, travailleurs sans emploi. Et les rentiers s'en sortent mieux, on le sait. Alors vous aurez entendu qu'il y a des communes qui sont en boni et même en boni de plusieurs millions, ces communes, elles sont rares, mais ce sont les communes riches. On parlait d'Uccle tout à l'heure. C'est une commune qui dégage 5 à 6 millions de boni sur son budget 2023. Pourquoi? Ceci s'explique, comme je vous l'ai dit en préambule, par le mécanisme de l'indexation des salaires en particulier. La majorité des habitants de ces communes riches profitent d'une indexation des salaires bien plus élevée que ceux généralement perçus au sein de notre population. Cela a évidemment des retombées directes sur l'impôt sur les personnes physiques qui montent dans les communes riches alors qu'ils ne montent pas ou très peu dans le Nord-Ouest et dans le croissant pauvre en général. L'IPP, l'impôt sur le travail auquel nous n'avons pas voulu toucher. Malgré cela, vous aurez constaté que notre budget est responsable et ambitieux, adapté aux besoins réels des Molenbeekoïses. Voilà. J'espère que j'ai été claire, même si je sais que j'ai été longue. Ne nous le cachons pas, nous sommes devant des temps difficiles. Mais je pense qu'en restant raisonnables, en

analysant bien le pour et le contre de chaque projet que nous souhaitons développer, nous pourrions faire évoluer notre commune dans le bon sens pour lui permettre de répondre, si pas pleinement aux attentes de ses habitants, au moins beaucoup mieux aux attentes de ses habitants. Et je vous remercie et je lance le débat budgétaire.

Je vois que beaucoup de conseillers se sont inscrits. Le premier qui a demandé la parole, c'est M. Eylenbosch.

M. Eylenbosch :

Merci, madame la Présidente. On a déjà débattu pas mal là tantôt, beaucoup d'informations ont été échangées, donc je ne vais pas revenir là-dessus. La seule chose sur...

J'ai droit à plus que trois minutes !

Mme la Présidente :

Si vous pouvez commencer par cinq minutes par personne. Et puis on verra. Oui, on verra. Il n'y a pas de soucis, je vous dis, messieurs les conseillers. On dirait une classe difficile. C'est terrible. Non, mais c'est terrible, je l'ai dit d'entrée de jeu que c'était un débat budgétaire et que vous auriez du temps. Et vous arrivez quand même à venir sur ma tête. C'est fabuleux, c'est un talent. Messieurs, Messieurs, je viens de demander qu'on corrige votre temps de parole. On verra où est ce que vous en êtes après cinq minutes. Laissez-moi gérer la séance. Je sais que vous rêvez d'un autre président de séance, mais laissez-moi gérer la séance. D'accord. Voilà. Merci. Allez-y, et s'il vous plaît les autres, pendant que Monsieur Eylenbosch parle, eh bien, vous vous taisez.

M. Eylenbosch :

Je répète, on a déjà débattu de pas mal de points tout à l'heure et donc je ne vais pas revenir là-dessus. Par contre, il y a deux ou trois petites informations que je souhaiterais présenter parce que mes collègues ici, je sais que tout le monde va parler de beaucoup de choses et j'en connais qui vont parler de différents articles et je vais les laisser faire à ce niveau-là. Mais je voudrais quand même rappeler quelques petites informations au niveau des conseillers, parce que peut-être qu'ils ne le savent pas, mais quand vous prenez la Constitution, l'article 170, le paragraphe quatre dit qu'aucune charge, aucune imposition ne peut être établie par l'agglomération, par la fédération de communes et par la commune que par une décision de leur conseil. Et donc, je vous rappelle, et je suis très surpris d'ailleurs, parce qu'ils sont tous partis là, tout d'un coup, ceux du premier rang, là, ça vous rappelle tout simplement que c'est bien vous, ici, qui allez devoir prendre la décision par rapport aux taxes et entre autres, le précompte immobilier. Et il n'y a personne d'autre qui peut vous imposer de le faire et de choisir un montant. Et que donc, si nous décidons de modifier ce montant, nous avons la possibilité de le faire. C'est la première chose. La deuxième chose, c'est que les impôts au profit de l'Etat et de la communauté et de la région sont votés annuellement. Cela, vous le savez, c'est au moins une fois par an que cela doit être fait. Et il y a également les règles qui les établissent, n'ont force que pour un an si elles ne sont pas renouvelées, si on ne vote pas la taxe, elle n'est pas perçue.

Et alors, il y a quand même un autre élément qui est important également, et dans les analyses qui sont faites par rapport au texte de la Constitution et concernant les finances, c'est que les provinces et les communes sont tenues de respecter les principes généraux découlent soit de la Constitution, soit des lois ordinaires. Les impôts doivent être votés annuellement. Il est interdit d'établir des privilèges ainsi que d'accorder des exemptions ou des modérations. La législation fiscale ne rétroagit pas, bien qu'un règlement puisse rétroagir expressément et ça c'est le principe d'égalité. Et donc quand vous parlez de la prime que vous voulez instaurer

et que vous voulez la limiter aux personnes qui sont mon propriétaires, vous avez un problème dans le principe d'égalité pour tous les habitants de la commune. Parce que c'est là le principe ce sont les habitants de la commune qui doivent être taxés et bénéficier des mêmes avantages quels qu'ils soient. Et donc, à mon avis, ça, vous allez devoir le revoir. Ça, c'est la première chose qui est importante.

Et puis je vais me souvenir, madame la Présidente, madame la bourgmestre, que, lors du conseil communal du 26 décembre, vous avez entamé la séance en disant que la majorité avait décidé de ne pas présenter l'impôt des personnes physiques et le précompte immobilier au vote de la séance, parce que vous auriez eu reçu un accord de l'Inspection générale, de la tutelle, qui vous permettait de faire une dérogation et de présenter cela l'année suivante. Un vent favorable m'a apporté un petit document et sur lequel il est indiqué que vous, madame la bourgmestre, vous dites à l'inspecteur régional que vous n'êtes pas sûre de pouvoir établir un conseil on va pouvoir voter les taxes. La réunion, elle se passe le 23 décembre, le 21 décembre, à la séance qui s'est arrêtée, vous avez envoyé le jour même une convocation pour un conseil qui s'est tenu le 26 et c'est le 26 que vous avez décidé et que vous avez annoncé au conseil que c'était la majorité qui retirait les deux points de l'ordre du jour. Vous avez donc menti à l'inspecteur régional, puisque l'inspecteur régional, il doit vous croire sur parole sur le fait que vous n'allez pas pouvoir voter la taxe ce jour-là. C'est écrit, c'est le PV, c'est le PV de votre réunion que vous avez eu.

Mme la Présidente :

Chers conseillers, je ne dénie pas le PV mais je vais vous expliquer évidemment.

M. Eylenbosch :

Non, non, non, plus tard.

Alors vous pouvez, non, je ne suis pas incorrect, je ne suis pas incorrect. Je dis ce qui est noté là, ce n'est rien d'autre. Donc voilà. Alors, à partir du moment où vous faites ça et que vous trouvez dans cette situation-là, et sur la base de ce que je vous ai dit par rapport à ce que dit la Constitution concernant les taxes, Madame la Bourgmestre, vous avez déforcé la commune dans cette situation, parce qu'on peut très bien se retrouver avec un recours contre la taxe qui sera votée aujourd'hui, concernant le précompte immobilier et sur base de vos déclarations au conseil communal et sur la base de ce PV, vous pourriez très bien avoir une décision de justice qui va vous dire que vous ne pouvez pas lever la taxe et donc vous avez mis la commune en très grosse difficulté en faisant ça, ce qui est indigne de la part d'une présidente de séance, mais en plus d'une bourgmestre. Donc aujourd'hui, vous dites que nous mettons en cause votre fonction de présidente, mais je crois qu'on va finir par avoir également la mise en cause de votre mandat de bourgmestre. Je vais, moi personnellement, m'en tenir à ça parce que je sais que mes collègues ont d'autres remarques à apporter par rapport à ce budget et je leur cède la parole bien volontiers.

Mme la Présidente :

Merci Monsieur Eylenbosch. Monsieur Hamzaoui.

M. Hamzaoui :

Merci Madame la Bourgmestre. Chers Molenbeekois, nous sommes dans une commune où l'état des logements est le plus énergivore de la Région bruxelloise et madame la Bourgmestre instaurent une taxe sur la rénovation et l'embellissement des façades. Il y a quelques mois d'ici, au Conseil communal du 26 décembre 2022, une taxe qui vise directement le citoyen molenbeekois. Nous sommes également dans une commune où le revenu moyen

est le plus faible de presque toute la Belgique, et madame Moureaux prévoit d'ici 2024 l'augmentation des impôts sur les personnes physiques à 7 %, encore une déclaration, encore une augmentation qui sera faite prochainement. Nous sommes dans une commune où le cadastre est le plus élevé de la Région bruxelloise. On est dans une commune malheureusement gérée par les socialistes. C'est malheureux. En tout cas, nous contestons fermement cette augmentation, cette augmentation du cadastre, cette hausse de précompte immobilier mettra à genoux les Molenbeekois. Et il est important de savoir que cette augmentation se rajoute aussi à la suppression de la prime qui était prévue et donnée aux Molenbeekois depuis 2016. La majorité PS MR a supprimé cette prime en 2020. Et là, ils viennent encore une fois avec une augmentation considérable. Ce n'est pas ni le moment ni la période d'appliquer cette augmentation. Cela a été rappelé à plusieurs reprises. Les prix d'énergie qui augmentent, l'inflation qui ne cesse d'augmenter, etc. Madame la Bourgmestre, vos choix politiques ont mené la commune à la faillite. Et ce n'est, et c'est ce qui nous a menés aujourd'hui à cette augmentation du cadastre. Le budget ainsi que cette taxe sont l'image de votre gestion catastrophique depuis que vous êtes aux manettes. Je ne comprends pas, Madame la Bourgmestre, comment vous dites que l'augmentation du cadastre aux citoyens sera entre 24 € et 48 € alors que dans le budget, vous passez d'un montant qui aujourd'hui est à 41 millions et vous passez avec cette augmentation à 53 millions. Donc je ne le comprends pas votre position de dire, en tout cas votre interprétation de cette augmentation en disant que les Molenbeekois auront juste une taxe, une petite taxe à payer entre 24 et 48 €. Madame la Bourgmestre, je ne peux pas vous suivre, je ne peux pas en tout cas vous suivre là-dedans, dans vos calculs que vous vous présentez, puisque vous ne nous avez pas présenté le règlement prime qui stipule, en tout cas qui pourra nous indiquer l'augmentation réelle et ce qui sera infligé réellement aux Molenbeekois. Cher Molenbeekois, un propriétaire célibataire qui habite par exemple dans le quartier de la Duchesse dans un appartement de nonante mètres carrés, paye aujourd'hui 1.545 €. À ce montant, il faut rajouter l'augmentation de la commune et celle de l'indexation. On arrive à un montant de 2.008 €, une différence de presque 500 €. C'est énorme. Donc ce n'est pas 24 € comme vous dites madame la bourgmestre. Alors, vous savez qu'il y a aussi à Molenbeek des quartiers qui ont en tout cas un taux de l'impôt qui est le plus élevé de la région, comme le quartier Mettwie, Karreveld, Machtens par exemple. Et dans ces quartiers, il y a des gens qui paient, par exemple, je prends un exemple une personne qui paie un précompte immobilier de 2.100 € aujourd'hui, avec cette augmentation de la Région et cette augmentation que vous appliquez, madame la bourgmestre, son cadastre passe de 2.100 € à 2.730 €, c'est une augmentation de presque 600 €. C'est hallucinant. Comment vont faire les familles qui n'ont pas de travail stable, Madame la Bourgmestre ? Comment vont faire les familles qui n'ont pas d'enfants et donc pas d'exonération sur le cadastre ? Comment vont faire les familles monoparentales ? Comment vont faire les personnes âgées avec une pension limitée ? Comment vont faire les personnes en incapacité de travail, et donc avec un revenu minimum ? Comment vont faire les familles qui ont un crédit et qui doivent subvenir aux besoins de la famille et aux multiples frais qu'ils doivent supporter ? J'aimerais préciser qu'avec cette augmentation, Madame la Bourgmestre, vous êtes en train de déshabiller les Molenbeekois ! Vous êtes en train de leur enlever la ceinture. Vous êtes en train de violer les Molenbeekois, madame la bourgmestre ! Le pire, le pire dans cette histoire, Madame la bourgmestre, chers Molenbeekois, le pire dans cette histoire, c'est le silence radio de votre partenaire de majorité, le MR et madame Françoise Schepmans aussi. Qu'est-ce que vous allez dire aux électeurs ? Qu'est-ce que vous allez dire aux personnes qui passent d'un cadastre de 2.000 € à 2.700 €, comment vous allez expliquer à ces gens qui vont devoir payer 700 € de plus ? Je m'adresse à tout le collège et je leur dis qu'ils doivent chercher l'argent ailleurs et d'arrêter d'augmenter les taxes et de toucher aux simples citoyens molenbeekois. Il faut réfléchir à une diminution de la consommation énergétique des bâtiments publics par exemple. Il faut aussi réfléchir à une diminution des frais de fonctionnement, etc. Etc. Donc avant de venir avec une taxe qui touche les citoyens, il faut faire un audit de votre gestion, de votre fonctionnement, et de la manière de comment vous gérez vos compétences. Voilà, j'ai dit merci.

Mme la Présidente :

Bien dit. Monsieur Haouari.

M. Haouari :

Merci, Madame la Bourgmestre. Alors je vais essayer de ne pas revenir sur ce qui a déjà été dit par mes collègues et je vais essayer d'éviter de poser des questions techniques étant donné qu'on a une section réunie lundi où on a pu avoir des réponses à nos questions. Par contre, je vais faire des remarques d'ordre général. Alors première chose donc l'échevin des finances, et ça m'a vraiment surpris, il précise qu'il a été félicité pour le travail par trois inspecteurs régionaux. Pourquoi vous avez été félicité ? Pour avoir saigné les Molenbeekoïses ? C'est pour ça que vous avez été félicité ?

Et puis alors, Madame la bourgmestre, monsieur l'échevin des Finances, vous remerciez les services, et je me joins à vos remerciements Madame la bourgmestre, vous remerciez même certains échevins. Et pourquoi vous ne présentez pas des excuses aux Molenbeekoïses parce que vous êtes en train de les saigner, pour les agresser, pour les dépouiller de leurs moyens financiers ? Je vous rappelle que certains ont dû renoncer avec, comme cela a été dit, avec l'augmentation des prix de l'énergie, certains ont renoncé à l'heure loisirs pour pouvoir faire face à ces factures. Maintenant, avec l'augmentation du cadastre ou du PRI que vous leur imposez, certains devront renoncer à des besoins fondamentaux, à des besoins vitaux, pardon. La fiscalité directe au niveau du budget 2023 rapporte quelque chose comme 15 millions d'euros. Donc il y a 12.000.000 d'euros au niveau du PRI et plus de 3 millions d'euros au niveau de l'impôt des personnes physiques au niveau de l'IPP, donc 15 millions d'euros. Chose importante avec 15 millions d'euros au niveau de la fiscalité directe, vous n'arrivez à l'exercice propre qu'à un petit boni, un léger boni, vous l'avez rappelé, de 6.000 €. Donc, ça veut dire quoi ? Ça veut dire que bon, déjà en 2023, vous avez des recettes exceptionnelles qui ne figureront pas en 2024. Je parle ici des quatorze mois de l'IPP. Donc vous avez 13.000.200 € de mémoire en 2023 à l'IPP, j'ai vu les chiffres de 2024, vous n'aurez que 12 millions d'euros, donc vous perdez déjà à 1.200.000 plus les prélèvements que vous avez encore pu faire en 2023 sur les fonds de réserve et notamment sur le fonds de pension que vous ne pourrez probablement plus faire en 2024. Donc cela veut dire que pour 2024, vous partez déjà avec un déficit. Donc tout ceci pour dire que, et comme l'avait rappelé mon chef de groupe, mon collègue Ahmed El Khannouss, il y a quelques années, il avait dit que vous allez inévitablement augmenter le cadastre, et là il est gentil avec vous je trouve, et monsieur Hamzaoui aussi et monsieur Eylembosch, je trouve, quand il parle de mauvaise gestion, je trouve qu'ils sont très gentils avec vous. Au fait, il n'y a pas de mauvaise gestion, il y a une non-gestion, il y a une absence totale de gestion de votre part au niveau de la commune. Bon, quand, quand il l'a dit il y a deux ans ou trois ans que vous alliez inévitablement augmenter le précompte immobilier en 2022-2023 et que vous avez avant ça supprimé la prime, vous avez dit non, et cetera. Non, je ne sais pas d'où vous avez ces informations, et vous avez supprimé la prime, il y a quelques temps déjà et vous augmentez le précompte immobilier. Moi, je vous le dis aujourd'hui, avec les données que vous avez dans votre budget, que vous allez inévitablement avec, si la gestion reste la même avec votre gestion actuelle, vous allez augmenter le cadastre de nouveau dans deux ou trois ans maximum. C'est inévitable.

Alors, madame la Bourgmestre, vous parlez de, et c'est très bien, vous parlez de l'augmentation des minima au niveau du CPAS. C'est donc la décision fédérale d'augmenter les minima, ce qui est une très bonne chose. Mais par contre, et comme vous le dites très bien, le financement n'a pas suivi au niveau des pouvoirs locaux. C'est très bien. Et dois-je vous rappeler que la ministre en charge de l'intégration sociale est une proche à vous ? Elle est très proche de vous. Donc, c'est madame Karine Lalieux qui est de votre formation politique. Donc c'est à elle qu'il faudrait se plaindre, pas venir ici se plaindre auprès des

Molenbeekois, leur dire que ben voilà, à cause de ça. Et alors donc, par conséquent, à cause de ça, de la décision de la ministre qui est une très bonne décision, je ne remets pas en question. Mais par contre, ce qui est dommage, c'est que les financements au niveau des pouvoirs locaux ne suivent pas, à cause de ça, je vais devoir vous saigner. Et quand un dirigeant d'une structure publique, enfin, que ce soit une commune ou une région, un ministère prend une décision qui va faire très mal aux habitants, il a tendance à montrer l'exemple. Et donc, madame le Bourgmestre, pourquoi ne pas montrer l'exemple en renonçant à un de vos privilèges? Par exemple, vous avez une voiture, une voiture flambant neuve d'ailleurs, avec chauffeur, pourquoi ne pas dire, eh bien voilà, étant donné qu'il faut faire des sacrifices et que tous les Molenbeekois propriétaires vont devoir faire des sacrifices parce qu'on va on va vous massacrer avec nos taxes, eh bien moi je vais faire l'effort de renoncer à quelque chose, renoncer à ma voiture avec chauffeur, renoncer à certains de mes collaborateurs, certains de mes collaborateurs. Enfin, renoncer à quelque chose. D'autant plus que, comme cela a été dit plusieurs fois, vous avez des collaborateurs qui ont des niveaux très élevés et par conséquent des salaires très élevés. Il me semble que vous avez deux niveaux A7 au sein de votre cabinet, et notamment, enfin une que vous avez tout fait, que vous faites encore tout pour essayer de nommer à la tête de la commune à la plus haute fonction au sein de la commune, malgré le fait que vous l'avez fait de manière illégale, étant donné que la décision en question a été stoppée net par le ministre. D'ailleurs, vous avez attaqué le ministre à ce sujet, donc vous avez même dit qu'il joue avec le feu. Par rapport à cela, vous vous êtes battue avec acharnement pour une personne. Moi, ce que je regrette, c'est que vous ne vous battez pas avec acharnement pour les Molenbeekois, si vous vous battiez avec acharnement, enfin que de la manière comme vous l'avez fait pour défendre une personne, si vous battiez de la même manière pour défendre les intérêts des Molenbeekois, on n'en serait pas là aujourd'hui. Merci.

Mme la Présidente :

Ça va saigner. Merci. Alors Monsieur El Khannouss.

M. El Khannouss :

Après la magnifique intervention de mon collègue Haouari, je m'interroge sur l'intérêt d'intervenir. Mais non, je vais le faire. Je vais le faire. Non, je vais le faire. Je vais le faire. D'abord, madame la Présidente, je vais évidemment me joindre à vous pour remercier tous les services qui ont travaillé avec acharnement pour nous présenter un budget, les remercier doublement, d'abord pour le travail que vous avez effectué, qui est un travail que je sais de très longue haleine, très compliqué, très difficile. Et vous remercier aussi pour la patience et le fait que vous avez dû gérer en fait les erreurs du collège. Je tiens vraiment à vous dire merci deux fois. Les erreurs du collège, Mesdames, Messieurs, elles sont fort nombreuses. Plusieurs de mes collègues ont rappelé la genèse des problèmes de gestion dans cette commune. Plusieurs collègues ont rappelé les dossiers qui ont fait qu'aujourd'hui la commune est littéralement en faillite. Et alors, en début d'intervention de la bourgmestre, elle a dit des choses qui sont vraies, que nous devons tous partager, que nous devons tous reconnaître : les dotations, ce que madame la bourgmestre a appelé les transferts vers la zone de police, par exemple, est un véritable problème pour nos communes. Pour ceux qui ne le savent pas, le mode de calcul qui est opéré pour définir le montant que nous devons attribuer aux zones de police, ce qu'on appelle la norme KUL remonte à 1993-94. A l'époque, il y avait 60.000 ou 70.000 habitants. Aujourd'hui, nous sommes à près de 100.000 habitants. Je rappelle aussi que la formation politique de madame Moureaux dirige notre beau pays qu'est la Belgique. Et c'est là que les choses doivent se décider. Donc, s'il y a, je dirais, une démarche à faire, c'est d'inciter son parti politique à tout faire pour négocier avec les néerlandophones pour revoir cette norme KUL. Parce que dès qu'elle sera revue et qu'on pourra avoir un financement qui sera à la hauteur des réalités de notre commune et des autres communes de la Région bruxelloise, je peux vous dire que nous ferons une économie substantielle qu'on pourra réinvestir dans d'autres axes prioritaires de la commune.

Alors, madame Moureaux nous a inondés de chiffres. Elle a fait un discours quasi à la Fidel Castro où elle a présenté un certain nombre de projets. D'ailleurs, certains de ces projets avaient été initiés sous l'ancienne majorité, entre autres dans le domaine de l'enseignement par madame Schepmans qui fait office de premier échevin dans ce collège. Mais évidemment, on ne peut qu'applaudir lorsqu'il s'agit de projets qui vont répondre aux besoins de la population. Je pense ici aux écoles qui doivent être améliorées, rénovées. Je rappelle que régulièrement, nous avons des parents qui se plaignent depuis des années d'ailleurs qu'il n'y a plus de portes aux toilettes, que certaines écoles n'ont plus de chauffage. Ils ont dû fermer et je pense à l'école cinq par exemple, faute de moyens budgétaires. Je pense à des écoles où nos enfants n'ont même pas de papier de toilette. Vous vous rendez compte la catastrophe. Une commune qui a de véritables problèmes financiers, qui sont liés, c'est vrai, à des problèmes d'ordre structurel. J'ai évoqué la question de financement des zones de police, mais qui est aussi liée, contrairement à ce que vous avez dit, madame Moureaux, la crise de la pandémie. Je me rappelle ici même, dans cette enceinte, nous avons discuté du compte 2021 où vous aviez annoncé avec beaucoup de force que les entités fédérées, qui ont financé aussi bien le centre de dépistage que le centre de vaccination, avaient couvert l'ensemble des frais et que nous avons même fait un boni de 160.000 €. Ce qui veut dire que nous avons fait un bénéfice entre guillemets. C'est un peu ironique ce que je dis, grâce au Covid et donc ça n'a pas impacté le budget de la commune. Mais néanmoins, néanmoins, il y a eu certaines décisions, ça a été évoqué. Je ne vais pas revenir sur toutes les décisions, ça a été évoqué par mon collègue, la question des nominations, contrairement à ce que raconte la bourgmestre, soit elle ne connaît pas bien son sujet, soit elle dit le contraire de la vérité, ce que je crois parce qu'elle nous a habitués à ce genre de réalité. Moi, je l'ai dit tout à l'heure, madame Moureaux, à mon collègue de gauche ici, que s'il y a un doctorat qu'on doit vous décerner, au-delà du doctorat de médecine que vous avez, c'est celui de votre capacité à dire le contraire de la vérité.

Alors, la question des nominations, il faut savoir que chaque année, nous payons à peu près 800.000 €. Ça m'a été confirmé lors de la section réunie, réunion très technique où nous avons posé des questions aux personnes, entre autres, qui sont ici présentes, qui travaillaient au service des Finances. Effectivement, les communes sont poussées à travers l'obligation de nommer un maximum de personnes. S'ils ne font pas et ils peuvent ne pas le faire, ils sont contraints de financer le pouvoir fédéral à travers ce qu'on appelle le paiement du fameux pilier de responsabilisation, qui est de 850.000 € à peu près. On corrige si je me trompe. Et alors, si vous ne le faites pas, vous devez payer ce montant. Par contre, si vous vous nommez, vous avez automatiquement au niveau des charges ce qu'on appelle les charges patronales, une augmentation. Et on avait évalué avec l'ancien échevin des Finances, que je remercie d'ailleurs, Karim, qui connaît relativement bien en la matière, les nominations qui nous avaient été annoncées auraient un coût structurel de plus de 4 millions d'euros par an, et on le retrouve dans les chiffres qui nous sont donnés ici. On voit bien qu'il y a, au-delà de l'indexation, il y a des montants qui représentent ces nominations. C'est 4 millions par an, la deuxième année, ce sont 8 millions, etc. Et ça augmente en fonction du nombre de personnes que nous nommons. Alors, tout à l'heure, il y a une dame qui représentait les habitants, qui a fait une magnifique intervention, madame Moureaux, qui vous a dit quand on gère un ménage, lorsqu'on n'a pas un budget pour faire l'une ou l'autre acquisition, on ne le fait pas. Et si on emprunte et qu'on va acheter cette chose et qu'on n'a pas les moyens de rembourser, on est en faillite privée et les conséquences sont désastreuses. Et donc ici, comme disait mon père, paix ait son âme, il disait : tu sais mon fils, quand on met du 41, il ne faut pas acheter des chaussures de 45, sinon, on ne sait pas marcher avec. Ah! Bien, vous voyez la parole des sages, il avait raison. Lorsque nous avons des moyens financiers, nous devons nous limiter à ceux-ci et ne pas prendre des décisions qui vont, qui vont nous impacter, qui vont faire que nous allons creuser le déficit, que nous allons aller aujourd'hui vers des situations qui nous imposent l'augmentation, entre autres, du cadastre et de nombreuses taxes qui vont faire très mal aux commerçants et aux citoyens. Au-delà de la réalité budgétaire, Mesdames, Messieurs, il y a d'autres choses qu'on peut constater à travers ces chiffres. J'aurai

quelques questions, madame Moureaux, à vous poser tout à l'heure, à vous et certains membres de votre collège, lorsqu'on voit cette commune, ça a été dit, c'est la commune qui est une des plus pauvres de la Région bruxelloise. C'est aussi la première ou la deuxième avec Saint-Josse, qui se disputent la première place du podium en matière de taux de chômage, nous avons un taux de chômage incroyable et nous avons une politique, une politique de l'emploi qui est menée depuis quelques années. Et on constate que ces quatre dernières années, il n'y a pas eu un seul projet en emploi, pas un seul. Monsieur Gjanaj, vous pouvez me regardez, c'est de vous que je parle, pas un seul. Lorsqu'on constate ce qu'on appelle les transferts, ce sont des montants que la Commune a loué à la Mission locale et à une Molenbeek Formation. Ce sont des structures de première ligne. C'est là qu'on accueille les demandeurs d'emploi, c'est là qu'on les accompagne pour les aider à faire leur cv. C'est là qu'on définit un projet professionnel, c'est là qu'on les pousse vers une formation ou vers un premier emploi, ou vers un emploi tout court. En fait, ce qu'on constate, c'est que les transferts, qui sont de 63.000 € pour la Mission locale, n'ont pas augmenté d'un cent. Donc notre priorité avec ce collège, ce n'est pas de s'occuper de nos Molenbeekois, de nos demandeurs d'emploi. Deuxième constat que j'ai fait et Monsieur Gjanaj, je vous pose une question : donnez-moi un seul projet que vous avez fait ces quatre dernières années, un seul projet ?

Je continue mon développement si vous le permettez, autre constat que nous avons fait. Les budgets qu'on appelle facultatifs, ce sont les budgets qui sont alloués aux échevins pour développer des projets. Et là-dedans, on retrouve les montants qui sont alloués pour les chèques sport. On constate que ceux-ci ont été diminués de 10 %. Donc nous passons d'un budget 70.000 € à 63.000 €. 10 %, ça peut paraître pas grand-chose pour quelqu'un qui gagne 120.000 € brut par an. Par contre, pour la grande majorité des familles qui ont des enfants. Tout à l'heure, vous avez vu ces gamins du RWDM girl qui nous vendait des bonbons pour pouvoir financer un voyage à Rabat dans le cadre d'un tournoi footballistique. Ils sont heureux de pouvoir obtenir une petite aide de la part de la commune pour, je rappelle, une inscription d'un club de foot c'est 350 à 450 € par an. Donc avoir un petit chèque sport ou culture d'ailleurs, ça ne peut que mettre un peu de beurre dans les épinards de ces familles qui vont devoir subir pour ceux qui sont propriétaires et une augmentation du cadastre. Ben on a diminué ces budgets et vous pouvez comme ça analyser chers collègues, de ce conseil communal, qui allez voter le cadastre, que de très très nombreuses diminutions ont été opérées, qui vont impacter directement les Molenbeekois qui sont propriétaires entre autres, ils vont subir le cadastre. Des taxes, il y en a de nombreuses. J'ai dénoncé une ici il y a quelques temps déjà. Vous savez que pour ouvrir un snack à Molenbeek, on parle de soutenir les actions, les initiatives économiques. Pour ouvrir un Snack, il faudra payer 5.000 € à Molenbeek. Alors on vous dit c'est pour lutter contre la concurrence déloyale. Mon œil, c'est pour faire rentrer de l'argent dans les caisses de la commune ou sur le dos de ceux qui veulent entreprendre. Tous ces jeunes qui veulent créer leur emploi, malheureusement, seront freinés par cette taxe. J'ai évoqué aussi à maintes reprises ici ce qui a causé ce trou. J'ai parlé des dépenses structurelles à cause de mauvaises décisions. Je le répète, je ne suis pas contre les nominations, mais les nominations, on les fait quand on a les moyens budgétaires, quand on ne les a pas, on ne les fait pas. Madame Moureaux, vous avez dit, ce qui nous tient à cœur, c'est la formation du personnel, c'est le bien être du personnel. Je rappelle simplement que les travailleurs de Molenbeek sont les travailleurs qui ont les chèques repas les moins importants. La commune ne met pas un cent dans les chèques repas des travailleurs. Ils sont de 4,03 € 3 € payés par la Région et 1,03 € payé par les travailleurs eux-mêmes, alors que dans les autres communes, le chèque minimal est de l'ordre de 6,50 €.

Vous devez savoir que j'évoquais ce jugement qui avait disparu. Et ça, c'est une question pour notre illustre échevin des Finances. Nous avons eu cette affaire d'un jugement concernant les taxes sur les terrains non-bâties, un jugement qui a disparu. C'est du jamais vu. Il arrive en novembre 2019, nous sommes condamnés. Il y a une grosse entreprise d'investissement qui se situe ici à Molenbeek, qui a de nombreux terrains dans le haut de Molenbeek, qui attaquent la Commune sur un règlement de taxes. Nous sommes condamnés

en novembre 2019. D'ailleurs, c'est dans un article de la presse, dans un article de la RTBF, l'avocat de la Commune essaye de joindre l'échevin des Affaires juridiques, M. Gjanaj et madame la Bourgmestre. Injoignables. En février 2020, il y a l'huissier de justice qui vient déposer le jugement à la commune et ce jugement est encodé, est envoyé au service des Affaires juridiques et au service du cadastre, le service des taxes, pardon. Et puis il disparaît. Je n'ai jamais vu ça. J'ai été échevin pendant douze ans. Il réapparaît en mai 2020. Et ici, madame Moureaux, vous vous rappelez cette discussion que nous avons eue ici quand j'ai abordé la question, vous allez faire une syncope et vous me dites Monsieur El Khannouss, j'ai une mauvaise nouvelle, effectivement, en novembre 2019, nous avons été condamnés à 250.000 €, plus des frais et que là, quand je vous ai interpellé, vous m'avez dit nous sommes passés à 500.000 €. Monsieur l'échevin, ma question est très simple : dites-moi où on en est par rapport à ce dossier ? Il y a eu de nombreux jugements. Quels sont les montants pour lesquels nous avons été condamnés? La disparition de ce jugement, chers amis, chers collègues, fait que nous avons 30 jours pour faire appel. Nous n'avons pas pu faire appel. Il y avait huit procédures judiciaires et donc il a fait office pour ceux qui ont eu un peu quelques notions de droit, il a fait office de jurisprudence et donc nous allons être condamnés pour l'ensemble des jugements. J'espère que l'appel a pu aboutir. Si ce n'est pas le cas, nous allons devoir payer, enfin pas nous, vous, en tant que citoyen molenbeekoïse, à travers l'augmentation du cadastre, payer à peu près 2 millions d'euros pour l'ensemble des montants réclamés par la partie adverse.

J'ai évoqué, et c'est symbolique, je le dis avec beaucoup de force, l'affaire des tapis rouge, Mesdames, Messieurs, c'est une affaire très grave. Il y a eu des irrégularités graves. D'ailleurs, je suis étonné que le parquet ne s'est pas encore intéressé à ce dossier. La tutelle, Madame Moureaux, je suis très sérieux hein, arrêtez de défendre l'indéfendable. La tutelle a exigé de l'échevin qu'il rembourse 27.000 €. Monsieur l'échevin des Finances, ma question est, est-ce que l'échevin en question a remboursé le montant? Sinon, pourriez-vous nous expliquer pourquoi? Troisième question Non, non, non, non, non, ce n'est pas du huis clos. Je parle ici de personnage public. Il ne faut pas commencer à mélanger tout. Chaque fois se cacher derrière le huis clos. Non, non, non. Il faut arrêter, les citoyens, on va les saigner. Non, non, non. Mais je suis très calme, vous savez. Mais je refuse... Non, Madame Piquard, il ne faut pas intervenir avec des interventions qui n'ont pas de sens pour rester poli. Parce qu'on parle de l'argent public. Je suis désolé !

Mme la Présidente :

Restez poli. Je crois que ça, c'est une bonne idée.

M. El Khannouss :

Vous savez que quand je suis que j'étais petit, on m'a appris à ne pas parler la bouche pleine. Alors je termine. Et alors, je voudrais, si vous le permettez, nous avons des besoins criants par rapport à notre jeunesse. Je rappelle que nous avons vécu des moments très, très durs. Vous vous rappelez que la période avec les départs en Syrie, avec la période où nous avons eu de nombreux incidents et je constate que dans le budget, on ne voit rien de significatif pour mettre en place des projets pour accompagner notre jeunesse. Il n'y a rien. Pas grand-chose. Il y a les activités habituelles qui sont menées par notre échevin. Mais il y a ici une urgence. Nous devons débloquer des moyens pour pouvoir répondre aux enjeux de notre jeunesse et plus particulièrement cette jeunesse qui a besoin qu'on aille vers eux, qu'on les accompagne, qu'on les mette sur les rails pour qu'ils suivent des formations et qu'ils puissent terminer un cursus scolaire et intégrer le marché du travail. Ça, c'est la priorité. Et dans tout ce qu'on nous a présenté Mesdames, Messieurs, il n'y a rien qui tienne compte de nos concitoyens. C'est très bien de nous inonder avec des flots de chiffres. Ça c'est une technique vieille comme le monde. Vous devez savoir ça. Lorsqu'on vous inonde pendant 1 h de chiffres comme ça, c'est pour vous épuiser, pour que vous dites, ah, il y en a marre, on va s'en aller.

Et malheureusement, ce n'est pas comme ça qu'on va aider nos concitoyens à comprendre le bon fonctionnement des institutions. Pour cela, il faut une bonne gouvernance, une transparence et surtout faire en sorte que les deniers de la commune, que la commune soit gérée. Tout à l'heure, il y a une intervenante qui l'a dit en bon père de famille, j'ai posé quelques questions. Je souhaiterais avoir des réponses précises. Merci pour votre écoute.

Mme la Présidente :

Monsieur Ouassari.

M. Ouassari :

C'est difficile de prendre la parole après M. El Khannouss, franchement, j'aurai l'air con maintenant avec mes questions. Mais bon, pardon. Quelle plaidoirie extraordinaire! Excusez-moi, madame la Présidente, je vais revenir sur un point important, je vous ai déjà interpellée là-dessus en 2019, en 2020, en 2021, en 2022. Et je vous promets que je reviendrai encore là-dessus en 2024. C'est le budget de la gratuité pour la garderie, du temps de midi pour les écoles du libre. On en a déjà parlé. Vous allez certainement me dire maintenant que vous êtes en difficulté, vous ne pouvez pas prévoir un budget là-dessus. Mais je vous rappelle, madame la Présidente, et au collègue, et même à tous les conseillers, que si vous instaurez la garderie gratuite pour le temps de midi pour les écoles communales, nous sommes dans l'obligation pour le faire aussi pour les écoles du libre, parce qu'il y a un décret. J'ai déjà parlé de ce décret, décret du 7 juin 2001, l'article trois est clair on ne fait pas ce qu'on veut. C'est du tout ou rien. Vous avez instauré cette gratuité, c'est très bien et je vous en félicite. Il faut prévoir un budget pour les écoles du libre. On n'a pas le choix, il faut le faire aussi. Et je vous parle du décret du 7 juin 2001, mais je vous parle aussi de l'article 24 du paragraphe quatre de la Constitution qui dit aussi que nous n'avons pas le choix. En gros, ce collègue et même ce conseil aujourd'hui est anti-décrétale et même anticonstitutionnel. Nous devons, je reviens encore là-dessus. Bon, j'imagine, je ne sais pas ce que vous allez faire, mais bon, je reviendrai encore là-dessus l'année prochaine, mais en tout cas, je n'arrêterai pas tant que ce n'est pas fait. Ça, c'est pour l'interpellation au niveau du budget, maintenant, par rapport à l'augmentation taxe additionnelle au précompte immobilier, tout à l'heure Mr Boufraquech disait à Monsieur El Khannouss que l'ancienne majorité avait aussi augmenté effectivement. La seule différence, c'est que, si je peux me permettre, en 2018, pendant la période, pendant la campagne, votre cheval de bataille, c'était justement ça, que l'ancienne majorité avait augmenté le cadastre. Et vous avez promis, vous, de ne pas l'augmenter. Et parmi les candidats sur votre liste, il y en avait qui avaient même promis de diminuer le cadastre. Voilà, j'ai dit merci.

Mme la Présidente :

Merci Monsieur Ben Salah.

M. Ben Salah :

Je vous remercie, madame la présidente. Eh bien, il y a beaucoup de choses qui ont été dites et je ne veux pas le pas le répéter, mais je vais quand même donner un nom à ce budget et permettez-moi de le nommer, ce n'est pas moi, c'est les autres. D'abord, c'est l'Ukraine, le Covid, Uccle et donc toutes ces communes qui refuseraient la solidarité. Demain, ce sera quoi? Les Avengers, le Joker ou Gargamel? Honnêtement, je pense qu'il serait peut-être intéressant d'être un petit peu sérieux. Et les Molenbeekoïses attendent de nous des réponses sérieuses. C'est pourquoi, effectivement, je rejoins mon collègue ici présent quand il explique que vous avez été élu par cette volonté, entre guillemets des Molenbeekoïses, d'avoir moins de taxes. Vous avez été élu pour faire en sorte que des crèches soient gratuites. Donc là, effectivement, les crèches sont partiellement gratuites, mais tout le reste a été augmenté. Je suis également étonné par l'objectivation entre guillemets de ces taxes, parce qu'en définitif,

les taxes ne doivent pas faire office principalement d'une volonté d'une majorité d'être à l'équilibre. Une taxe, c'est pour une raison bien précise, c'est de pouvoir justement apporter une objectivation à un service rendu. Ce qui n'est pas le cas aujourd'hui puisque vous utilisez les taxes pour précisément répondre à vos manquements systémiques. Je dis systémiques parce que chaque année vous revenez avec de nouvelles taxes. Chaque année, les Molenbeekois attendent malheureusement des mauvaises nouvelles de votre part. Le budget actuel et là en l'occurrence, quand je pense à certains postes, je vois taxe des débits de boissons, une augmentation fois trois. Taxe sur les entreprises liées au commerce et véhicules d'occasion une augmentation de plus de 100.000 €. Taxe sur les banques et les institutions financières qui avaient été déjà lourdement, entre guillemets, taxées lors de la précédente législature et qui avaient vu pour conséquence une disparition des services de distribution de billets, ce qu'on appelle communément les Bancontact dans la commune, ce qui a ce qui a provoqué même beaucoup de manifestations afin qu'on puisse en avoir beaucoup plus. Ensuite, la taxe sur les terrasses et les étalages de marchandises. Je rappelle que pendant le covid, on leur a permis de s'étendre. Aujourd'hui, maintenant qu'ils sont étendus, on les taxe de manière supplémentaire et de manière substantielle. Vous avez également les taxes sur les parkings et les emplacements de parking hors voirie, alors qu'on aurait pu éventuellement rationaliser et apporter une solution aux Molenbeekois. Puisqu'on le sait très bien, vous êtes forcés, enfin, vous êtes forcés et vous avez toujours la possibilité de ne pas le faire. Mais vous le faites sciemment et de manière systématique, à savoir la suppression des emplacements de véhicules à chaque fois que vous en avez l'opportunité. Donc l'idée aurait été éventuellement de pouvoir dealer d'une certaine manière avec toutes ces entreprises privées qui ont des places de parking et qui auraient pu éventuellement les partager avec les Molenbeekois qui eux, en ont de moins en moins. Je suis vraiment étonné, d'une certaine manière, d'entendre de manière systématique que le plus gros effort est fait par vous et pas forcément par les Molenbeekois. Parce que c'est ce qu'on entend de manière systématique et c'est un gros problème parce que je pense que c'est là le nœud du problème, car vous êtes en train d'essayer de faire passer non pas des couleuvres, mais des anacondas aux Molenbeekois. Je crois qu'il y a un moment, il faut réfléchir et se dire bon, on a affaire à des citoyens et ces citoyens ont nécessairement besoin de respect. Et là, en l'occurrence, quand vous leur avancez une augmentation du PRI aussi importante en leur expliquant qu'il y aura une prime à la clé qui pourra aller, soyons honnêtes, à partir du moment où vous expliquez qu'il y aura une prime à la clé qui va pouvoir absorber l'augmentation du PRI, beaucoup vont se poser la question, mais pourquoi alors ils augmentent le PRI dans la mesure où la quasi-majorité va être absorbée? Alors j'entends qu'il y a de la spéculation, mais j'ose imaginer que la quasi-majorité entre guillemets des biens appartiennent aux Molenbeekois et vivent à Molenbeek. Donc cette idée de penser qu'ils viennent tous d'ailleurs, encore une fois, ce n'est pas moi, c'est les autres. D'une certaine manière, c'est quand même avancer, entre guillemets, des propos qui pourraient être considérés comme malhonnêtes. Et donc là, en l'occurrence, nous avons demandé lors de la précédente législature, et où nous le demandons encore aujourd'hui, c'est une évaluation, c'est un monitoring des taxes de manière systématique, la possibilité de pouvoir déterminer si, en définitive, cette taxe est efficiente ou non déjà, et est-ce qu'elle a réellement lieu d'être. Je donne un exemple et je pense que les chiffres que vous nous proposez, et je pense par exemple aux terrains non-bâties, pour ne citer qu'eux, et c'est ce qui nous a ramenés d'une certaine manière à un procès très coûteux. C'est évidemment cet exemple-là que je mets en avant pour une simple raison, c'est que je me dis qu'il y a peut-être d'autres postes qui vont nous éloigner, entre guillemets, du chiffre que vous souhaitez en fin de compte et qu'on aura dans nos comptes. Je suis donc très étonné de ce budget très ambitieux. Je suis très étonné que vous utilisiez les taxes non pas pour apporter un service supplémentaire parce que je pense que les Molenbeekois ou n'importe qui entre guillemets de sensé n'auraient aucune difficulté à pouvoir payer un peu plus, voire quelque chose de nouveau, mais à partir du moment où ils ont un nouveau service, et là en l'occurrence, non seulement nous n'avons pas un nouveau service, mais nous avons moins que le statu quo puisque en définitive, il n'y a pas grand-chose qui change à leur vie, mis à part évidemment ces surtaxes répétitives le prix de l'eau, le prix du gaz, le prix de l'électricité

et aujourd'hui, ce petit cadeau que vous leur offrez pour 2024, parce qu'en définitive, ils vont le ressentir en 2024. Là, vous allez devoir rappeler entre guillemets que ce que vous aviez dit en 2018 n'a pas été respecté. Je vous en souhaite un bon courage. Pour ma part, je pense que, et bien que j'espère le contraire, je crois que l'année prochaine vous allez revenir, vous allez revenir parce que vous allez vous rendre compte qu'il y a eu beaucoup moins d'entrées que vous le pensiez et qu'en définitive il va falloir déterminer une augmentation dans différents postes. Et évidemment, là, ça va faire encore beaucoup plus mal. Et je me demande si, je pense que cette majorité ne va pas se relever. Mais ce qui est certain, c'est que les Molenbeekoïses, eux, resteront attentifs et ne lâcheront pas l'affaire comme la quasi-majorité ici de l'opposition. Je vous remercie.

Mme la Présidente :

Merci. Monsieur Duquesne.

M. Duquesne :

Merci, madame la Présidente. J'ai bien entendu mes collègues de l'opposition qui ont dit pas mal de choses intéressantes, mais j'ai aussi entendu certains qui voudraient nous infantiliser, nous, les mandataires de la majorité, comme si on ne comprenait pas ce qu'on allait voter. On aurait presque besoin d'un manuel en scrapbooking pour comprendre ce qu'on allait faire. J'en ai entendu d'autres qui pensent qu'on ne parle pas. Ben si, on parle, mais on est poli. On vous laisse d'abord la parole. J'en ai même entendu qui tombent dans le simplisme. Monsieur l'échevin des Finances, franchement, et votre équipe des finances, pourquoi vous avez passé tant de soirées, de journées de semaine à vous tirer les cheveux alors qu'il suffisait de leur poser la question? On se le demande. Plus sérieusement, j'ai beaucoup entendu parler de l'indexation des salaires ce soir et j'ai toujours un avis assez mitigé sur cette indexation des salaires. Et on voit bien que son efficacité ce soir n'est pas extraordinaire. C'est clair, on l'a dit augmenter de 10 % un salaire de 1.200 ou 1.300 € et augmenter de 10 % un salaire de 3.000 à 5.000 €, ce n'est pas la même chose. Par contre, pour les entreprises, il faut se rappeler que sur les 1 million d'entreprises, nonante pour 100 ont moins de 50 salariés.

Mme la Présidente :

Dites, les personnes qui sont à l'arrière de la salle. Oui, il y a un peu de tout. Mais si je peux vous demander de faire moins de bruit parce qu'on entend plus en fait, le conseiller qui parle, ça c'est vraiment gênant. Je recommande que ceux qui veulent vraiment parler, sortent. Il fait même plus chaud à l'extérieur dans l'atrium. Allez-y. Monsieur Duquesne, à vous la parole!

M. Duquesne :

Merci. Du coup, je ne sais plus ce que je disais. Oui, que nonante pourcents des entreprises ont moins de 50 salariés et pour elles cette augmentation de 10 %, c'est énorme. C'est catastrophique, même pour beaucoup. Et évidemment, tout ça a un impact sur le prix de leurs produits, de leurs services, de leurs marchandises qu'elles vont qu'elles vont augmenter. C'est la même chose pour la commune qui subit l'impact énorme de cette indexation des salaires, pour le CPAS. On a vu que les allocataires sociaux ont aussi vu leur revenu d'intégration augmenter avec un impact sur la dotation communale. Et donc toutes ces augmentations reviennent en pleine face à 100 % auprès des salaires les plus faibles. Le prix du pain est le même pour tout le monde, qu'on gagne douze cents euros ou qu'on gagne 4.000 €, c'est le même prix. Et donc cette indexation des salaires n'est pas équitable. Et j'espère qu'il y aura un gouvernement assez courageux pour l'adapter, pour protéger justement les salaires les plus faibles. Et donc, on l'a dit, ça a eu un impact énorme sur notre commune. Et moi, ce

n'est pas un scoop. Je vis dans cette commune depuis mon enfance et j'ai presque 57 ans. Quand j'ai eu les moyens, j'ai acheté ma maison. J'ai décidé de rester dans cette commune. Plus tard, mon fils a acheté son appartement ici. Mes beaux-parents vivent ici, ils ne sont plus là, mais depuis plus de 60 ans, ils avaient leur appartement aussi. J'ai des amis qui ont décidé de s'installer, qui ont acheté leur maison, leur appartement. Et donc c'est clair, je ne veux pas de l'augmentation du précompte immobilier parce que ça va impacter mes amis, ça va impacter ma famille, ça va impacter moi sur mon pouvoir d'achat. Mais voilà, moi je ne suis pas dans l'opposition. Ce serait plus facile pour moi d'être dans l'opposition. Je suis un mandataire de la majorité et j'ai des responsabilités. Et je vois bien qu'au niveau du CPAS, puisque vous savez que je suis au bureau permanent, un certain nombre de projets sont bloqués parce qu'il n'y a pas de budget. C'est la même chose pour la commune et notre échevin des Finances l'a bien expliqué, la plus grosse partie de l'augmentation des coûts de la commune, c'est cette foutue indexation des salaires, c'est aussi l'énergie. Et malgré ce qu'on a pu dire tout à l'heure, oui la guerre en Ukraine est bien responsable d'une bonne partie de ces coûts-là, alors même si je dois expliquer à ma famille, à mes amis, aux citoyens que je vais croiser dans les prochains jours et les prochaines semaines, je ne vais pas fuir mes responsabilités parce que je ne veux pas bloquer la commune et je voterai l'augmentation du précompte immobilier et donc, par conséquent, je voterai le budget. Mais je voulais expliquer pourquoi.

Mme la Présidente :

Merci, merci Monsieur Duquesne. Monsieur De Block.

M. De Block :

Je vais essayer d'être court. C'est une bonne idée ça, hein! Voilà. Je voudrais en fait partir de trois chiffres. Vous avez parlé qu'il y a des dépenses supplémentaires. On comprend. Tout le monde comprend. La question est qui doit faire les efforts et qui fait les efforts aujourd'hui dans votre proposition? Alors on a déjà parlé de la Région. La Région fait un effort de 4 millions, mais de ces 4 millions, ils ont en 5 millions trop peu pour juste suivre. Je parle des deux années à venir sur les deux tableaux 2022 2023. Et donc en fait, on a raté déjà 5 millions trop peu suite à l'inflation que la Région n'a pas rajouté. Donc la Région, voilà, trop peu manque d'argent.

Et puis on en a parlé sur les sociétés, les multinationales, les banques et j'ai additionné toutes les taxes les plus et les moins parce qu'il y a aussi des moins. Donc il y a des taxes qui diminuent ceux des sociétés. Et la plus importante, c'est évidemment sa taxe sur les antennes qui augmentent fortement. Alors l'effort des sociétés, c'est 1,6 millions, pour cette année. Donc la Région cette année, 2 millions des 4 millions sur les deux ans, 2 millions. Et puis les Molenbeekois, 17 millions. Voilà, ça c'est les trois chiffres qu'il faut se retenir. La Région, 2 millions, les sociétés 1,6 millions, les Molenbeekois, 17 millions. Si vous chipotez un peu, je vous invite de le faire. Vous pouvez trouver des belles petites perles comme l'effort des banques. Pour cette année pour trouver l'argent, 40.000 € supplémentaires. Les Molenbeekois payeront plusieurs centaines de fois plus. Je pense qu'il y a des alternatives. Vraiment, la première chose, c'est qu'il faut rendre plus progressif les taxes. Ça veut dire quoi? Qu'on peut faire payer un peu plus quand même les épaules les plus fortes pour même épargner ou diminuer s'il faut vraiment, les plus petits. Et je parle aussi bien des ménages que par exemple les petites sociétés, les indépendants. C'est le choix que certains vont avoir, Zelzate où le PTB est dans la majorité où ils ont taxé vraiment les multinationales pour diminuer des taxes sur les familles. On peut rendre plus progressif certaines taxes et la plupart des taxes. On a déjà fait des propositions qui ont été refusées. Augmentons le taux de taxation des très grandes entreprises, des grandes surfaces, On n'en a pas beaucoup, mais on en a. Pourquoi on ne le fait pas? Je vais vous proposer de nouvelles taxes qui sont utiles. Pourquoi pas taxer les grandes surfaces et les sociétés qui ont des parkings qui n'ouvrent pas ces parkings pendant

le weekend et en dehors des heures de bureau? C'est une taxe qui serait utile. Ça pousserait ces sociétés à ouvrir, à se mettre en négociation avec la commune pour mettre à disposition ces places de parking. Je vous fais encore une idée parce que franchement, je pense que les idées du PTB, de temps en temps, elles font leur chemin. Vous pouvez en tant que commune avec l'article 100 du COBAT, vous pouvez augmenter les charges d'urbanisme. Il y a certains qui disent que les plus-values immobilières sont tellement grandes à Bruxelles que certains disent on peut même multiplier par cinq et ils auront encore une marge bénéficiaire. Je vais vous faire une autre proposition encore. Il y a une taxe qui existe déjà, elle s'appelle la taxe sur la plus-value immobilière. C'est une taxe qui veut en fait freiner la spéculation des gens qui achètent et revendent des terrains. Vous savez qu'une commune peut lever des additionnels. Et franchement juste pour l'idée. Je veux en fait rappeler l'idée de mon collègue. Si vous demandez à tous les molenbeekois un effort gigantesque de 17 millions, faites le calcul par molenbeekois, 167 €, pour un ménage moyen, c'est 600 €. C'est énorme. Pourquoi vous ne renoncez pas? Pourquoi vous ne dites pas l'inflation, l'indexation de nos gros salaires en tant que collègue, on les met dans un pot. Je pense, si je ne me trompe pas, les 10 % d'indexation de l'année passée, ça fait 1 million. Regardons, faisons le calcul, vous pouvez faire le montant exact. 10 %. Donc il y a vraiment moyen encore de faire autre chose. Il y a un moyen de faire autre chose. Je ne suis pas convaincu que vous avez vraiment tiré toutes les possibilités. Il y a des freins idéologiques, oui, avec l'idée que oui, mais on n'a pas beaucoup de grandes surfaces. Vous avez peur qu'ils délocalisent, les Molenbeekois ils délocalisent aujourd'hui, avec toutes les taxes que d'ailleurs la Région va encore imposer, peut-être une taxe kilométrique encore. Les gens délocalisent aujourd'hui. Ouvrez les yeux, réveillez-vous! Des dizaines de milliers de Bruxellois, dont des Molenbeekois, délocalisent chaque année. Parce que c'est devenu trop cher. Ça, c'est la réalité.

Sur les dépenses. Je. Je trouve vraiment que c'est un choix correct de tenir et de ne pas craquer comme d'autres communes font parce qu'on en a besoin. Le personnel, le personnel est déjà sous pression. Je voudrais juste savoir les chiffres sur les budgets pour les différents niveaux. Je l'ai posé comme question écrite je pense il y a un an. Je les ai reçues, mais j'aimerais bien l'avoir pour cette année ici pour voir si effectivement, j'entends de temps en temps dire qu'on engage et qu'on embauche des niveaux A est-ce que là, est-ce qu'il n'y a pas une trop grosse tête, alors qu'en fait il faut renforcer les muscles du corps et pas juste la tête.

Au niveau de l'enseignement, j'ai une question parce que j'ai vu que les frais de fonctionnement évoluent mais ils changent beaucoup entre 2020 et 2023. Ça, ça part de 4,7 millions à 7 millions et puis ça diminue vers 5,3 millions. Et si on compare juste avec il y a deux ans, le montant d'il y a deux ans ou, excusez-moi, le montant de l'année passée, la différence est 250.000 € en pouvoir d'achat, donc c'est une diminution. Je voudrais savoir où on coupe. J'ai vu qu'il y a une diminution d'intervention prévue des frais de garderie. Petite, mais quand même. Voilà comment ça se fait.

Au niveau des transferts, ben ça c'est je trouve que voilà, mon collègue dit qu'on passe la patate chaude. C'est vrai, le fédéral passe la patate chaude aux régions, les régions aux communes, les communes aux citoyens. Alors que si le fédéral avait bloqué les prix d'énergie, la commune aurait eu 1,5 million de dépenses en moins. Si au niveau de la Région, on avait compensé correctement le subside, on n'aurait pas à chercher 5 millions sur deux années. Voilà tous les choix que les partis au pouvoir, vos partis d'ailleurs, font des choix. Et puis à on ne sait pas faire autrement, on est obligé de taxer les citoyens. Ben oui, c'est à chaque étage, vous ratez l'occasion de faire payer ceux qui ont du fric, les Engie de ce monde, les multinationales de ce monde, les grandes surfaces de ce monde qui ont fait des milliards de bénéfices pendant le covid. Tout le monde sent que quand on fait ses courses, 150 € t'as rien acheté quoi, t'as plus rien à acheter, tu remplis plus la moitié d'un caddie avec 150 €, ça c'est la réalité. Et si à chaque étage vos partis ratent cette occasion-là, ah ben oui, là, vous vous

lavez les mains et vous dites on ne sait pas faire autrement. Mais je vous ai expliqué dès le départ au début que vous aviez encore des choix, même dans cette situation-là.

J'ai parlé des dépenses sur les A.S.B.L qui vont devoir couper eux. Donc là, la commune passe la patate chaude aux ASBL ou aux associations avec un maintien de subsides. Quand l'inflation est à 5 % ça veut dire on coupe 5 % le subside. Voilà donc de nouveau on passe la patate chaude aux A.S.B.L. Et finalement, petite pensée à Madame l'échevine responsable pour la propreté publique. J'ai fait le calcul parce qu'on en discutait, il faut les moyens à la propreté, c'est important. Les gens sont intervenus, tout le monde trouvait très important. Je vois le budget qui est à 808.000 € frais de fonctionnement. Voilà, j'ai fait bêtement le calcul. Je dis si depuis 2021 on tient compte de l'inflation, il aurait dû être à 916.000 €, ça fait une différence de 10 %. Alors vous avez beau à répondre aux gens, hein, on va faire ceci, on va faire cela, on trouve ça très important et on coupe 10 %. En tout cas, ce sont les frais de fonctionnement, vos frais de fonctionnement. Ça veut dire que si c'est écrit dans le budget, ça veut dire que vous avez perdu vous, ce n'est pas votre faute à madame, c'est n'est pas votre faute. Je veux dire, vous avez perdu 10 % de pouvoir d'achat dans votre département. Alors qu'est-ce que ça veut dire? Bien que dans six mois, il y aura encore une interpellation citoyenne. C'est ça que ça veut dire. Que dans douze mois, il y aura encore du personnel qui va faire une grève. Ça, c'est la réalité. Voilà. Donc non, il y a des alternatives réellement. Et vous avez fait certains choix? Oui. En tout cas, vos partis, à tous les niveaux, ont fait des choix. Mais le résultat final, c'est que ce sont les Molenbeekoïsi qui payent 17 millions. La Région fait 2 millions d'efforts et les sociétés font 1,6 millions d'efforts. Alors qu'est-ce que c'est équitable? Je crois que personne ne trouve que cet équilibre est correct, mais je suis sûr que mon collègue suivant va tout vous expliquer. Et s'il vous plaît, si le PRI est augmenté, mettez le chauffage ici. Merci.

Mme la Présidente :

Merci Monsieur De Block d'avoir proposé des solutions. Mr Boufraquech.

M. Boufraquech :

Merci Madame la présidente. Effectivement Monsieur, je ne vais pas le citer, sinon il voudra réagir, encore une fois, les solutions si on veut qu'elles soient d'application, il faut monter au pouvoir à un moment donné, prenez vos responsabilités.

Avant toute chose, j'aimerais remercier les services communaux, les services de M. Van Leeckwyck, les services financiers de la commune pour le travail sérieux qui a été réalisé et qui a pris du temps. Mais si on veut un travail sérieux et complexe, il faut prendre du temps et c'est important. Alors, il y a des efforts qui ont été réalisés par la Commune, par le CPAS, par les A.S.B.L communales, Move, OLINA, etc., pour réduire certaines dépenses, notamment les dépenses de fonctionnement et les dépenses d'investissement, vous l'avez rappelé, au niveau du budget extraordinaire, en limitant un certain nombre d'emprunts, vu l'augmentation des taux d'intérêt. Alors oui, on est fiers durant cette législature de la statutarisation de plus de 400 personnes. Moi je suis étonné qu'on remette en cause. Je n'ai jamais entendu nulle part qu'on remette en cause un statutarisation. C'est une bonne chose à la fois pour les agents, mais c'est surtout bien pour la commune et le service public rendu à la population.

Concernant la fiscalité, moi je me réjouis qu'on n'augmente pas l'impôt sur les personnes physiques pour les raisons qui ont été énoncées par madame la Présidente, mais aussi pour autre chose. On est l'un des pays qui taxe le plus le travail. Il ne faudrait pas qu'on envoie un signal supplémentaire de ce côté-là. Donc, ça, c'est une très, très bonne chose.

Par rapport au PRI, Monsieur Massari, je vous remercie en réalité de dire que nous ne voulions pas d'augmentation du précompte immobilier. C'est la vérité. En 2018, on ne voulait

pas. Mais cela ne vous a pas échappé, on a connu entretemps Crise Covid, une crise, euh une guerre aux portes de l'Union européenne. Ah oui, Monsieur El Khannouss a dit c'est à cause de la Russie en se moquant. C'est vrai que vous êtes un farceur. C'est vrai. Mais il y a une répercussion, il y a une répercussion et l'inflation est là et en grande partie à cause de la guerre, cher monsieur. Et ça, il faudrait que vous l'entendiez, vous l'intégriez, d'accord?

Par rapport au PRI et donc la condition sine qua non que nous avons demandée, et par ailleurs, en passant, je remercie l'ensemble de mes collègues ici présents et aussi les militants de ma section qui ont réfléchi, qui ont proposé des réflexions sur le sujet. Et aujourd'hui, il y a une prime, une prime qui bénéficiera non pas aux spéculateurs, non pas investisseurs, non pas la même chose. C'est 2.200.000 €. Vous, c'était 700.000 €, c'est trois fois plus.

Mme la Présidente :

Monsieur El Khannouss, c'est insupportable! On est en train tous de vouloir comprendre ce que dit Monsieur Boufraquech.

M. Boufraquech :

Monsieur EL Khannouss est gêné par mes réponses. Si, si, si si, écoutez, écoutez, il y a cinq indexation en 2022, à un moment donné, ce n'est pas à cause de la commune. On est soumis à l'indexation automatique des salaires à cause de l'inflation, donc ça n'a rien à voir avec la mauvaise gestion, je tiens à le rappeler. Enfin, moi ce que je demande, je fais aussi des propositions ce soir, mais c'est incroyable...

Mme la Présidente :

Dites, les collègues de l'opposition là, qu'est-ce que vous faites? Vous devenez fou ce soir? Mais monsieur Eylenbosch, s'il vous plaît, qu'est-ce que vous faites en fait? Laissez ce garçon parler!

M. Boufraquech :

Monsieur Eylenbosch, vous étiez président, montrez l'exemple! Qu'est-ce que c'est que cette histoire-là?

Je demande qu'il y ait un accompagnement accru pour les Molenbeekoïses propriétaires occupants, qu'on puisse les accompagner en termes de communication, en termes d'information, mais aussi les locataires. Parce que c'est vrai, et là vous avez raison, certains propriétaires souhaitent augmenter l'indexation des loyers.

M. El Khannouss :

Vous ne connaissez pas la loi sur les loyers?

M. Boufraquech :

Et actuellement, il y a une ordonnance effectivement, qui interdit l'augmentation, l'indexation des loyers sur les passoires énergétiques. Et donc ça, ce sera le travail notamment de ce service, ce temps plein et demi pour éviter cela. Ensuite, moi j'apporte d'autres réflexions, tirons les leçons de cette crise. Une crise inflationniste, c'est exceptionnel. Une pandémie, c'est exceptionnel. Moi, je propose qu'il y ait une grande réforme à un moment donné, que vous puissiez peut-être, madame la Présidente, porter cela lors de la Conférence des Bourgmestres, vous l'avez déjà fait, probablement, c'est de parler du refinancement des

communes parce que ça ne va pas. On ne va pas continuer chaque année à revenir avec la même chose, IPP PRI, à un moment donné, il faut revoir le refinancement de ces communes et également parler de la solidarité entre les communes du Sud et du Nord notamment, et peut-être créer ce qu'on appelle un fonds d'urgence face à des crises exceptionnelles, inflation, pandémies, et cetera et demander aussi au fédéral de pouvoir financer peut-être la totalité du revenu d'intégration à un moment donné, sachant qu'il a augmenté avec l'indexation, et c'est très bien pour nos allocataires, mais c'est une charge supplémentaire pour la commune. Je vous remercie.

Mme la Présidente :

Merci beaucoup. Alors Monsieur Bacart les collègues, franchement, moi je trouve que la majorité est extrêmement pacifique. Je demande à l'opposition s'il vous plait, d'être un peu plus respectueuse. D'accord, ce n'est pas correct ce que vous faites là. On aimerait quand même pouvoir s'écouter. Monsieur Bacart, à vous la parole.

M. Bacart :

Merci. Merci, madame la Présidente. Bonsoir Mesdames, bonsoir Messieurs et félicitations pour votre courage après 23 h d'écouter tout cela. Alors, je vais vous dire quelque chose, rappeler quelque chose. Quand il y a une interpellation citoyenne, ce sont les chefs de groupes qui parlent, et pas les autres conseillers communaux. Nous ne sommes pas ici des pots de fleurs, mais nous ne pouvons pas causer. Je n'ai pas dit un mot durant ce conseil sur quelqu'un. J'espère de votre part la même chose.

Bon, tout d'abord. Je pense que Monsieur l'échevin des Finances et son équipe nous ont à juste titre prévenus que ça n'allait pas aller très bien. Vous avez devant vous le collègue. On ne peut pas dire qu'ils rient tous comme des fous et qui dansent dans les chaises tellement ils sont contents d'augmenter les taxes. Ils préféreraient de loin faire une publicité pour les nouvelles dentifrices ou les réclames dans les magasins. Mais malheureusement, avec tristesse, ils sont obligés de prendre certaines responsabilités. Pourquoi, parce que les chiffres sont là. Je ne suis pas économiste, mais bon, les chiffres ne trompent pas, nous sommes une commune pauvre. Ce n'est pas nouveau. Je travaille depuis 38 ans et je vis à Molenbeek. Je suis malheureusement un homme en vélo, sans auto, ce qui me permet de rouler à 15 à 25 à l'heure vu mon âge. Et cela me permet aussi d'observer tout l'entretien, toute la rénovation que vous, que les gens que les membres du collège essaient de faire avec les moyens qu'ils ont. Un petit bonjour à Jef qui n'est pas là, je trouve, en tant que francophone, je remercie beaucoup l'investissement public des néerlandophones, voir l'investissement privé. Je remarque toujours que la commune fait toujours ses repas pour nos aînés ou les petits voyages à droite et à gauche, qu'elle écoute, entend et essaye de réaliser les besoins de nos plus jeunes. Et j'espère que d'ici peu de temps, des dinosaures comme moi seront disparus et qu'il y aura plus de jeunes encore dans le collège. J'espère aussi voir plus de femmes. Vous savez pourquoi, eh bien, je vous ai noté un petit peu, parce que bon, il faut bien passer son temps, c'est pour le public, aujourd'hui, j'ai entendu graves problème de fonctionnement, magouilles, mauvaise gouvernance, mal géré, absence totale de gestion. C'est la cause de la Russie. Conseils anti anticonstitutionnels, simplismes, freins idéologiques, ne connaît pas son sujet, incompetence, indigne, saigner les Molenbeekois, attendez, je n'ai pas tout. J'ai été très très inventif, vous savez, mener à la faillite la commune, contraire de la vérité, incapable, mauvaises nominations, incorrecte, déshabiller, violer les Molenbeekois, là, j'ai un peu peur, le parquet doit intervenir, épuiser, épuiser plus les citoyens par une multitude de chiffres. Le budget, ce n'est pas moi, c'est les autres, Gargamel, Fidel Castro, Illégal, incompetence du collège...

Je vous dis au passage, je continue quand même, parce que pour une fois que je parle. J'ai dit, je ne me lâche pas et je ne suis malheureusement pas grossier, c'est génétique.

Faudra faire avec. Mais je ne veux pas que le public ici présent soit dégoûté en voyant du cinéma pareil, des injures pareilles ou des choses incorrectes pareilles. Parce que je vous assure, allez dans la commune, vous y verrez des gens qui travaillent en âme et conscience et qui ne sont pas là pour venir prendre du fric et compagnie. Mon boulot, moi, c'est la santé. Je profite de Houria et sa meute de bénévoles pour dire merci pour le travail qu'elle fait, ainsi que madame Bastin et M. Rozen que nous avons rencontrés la semaine passée en tant que je dirais collaborateurs, de façon à améliorer le tout. Je peux vous assurer que je connais des communes beaucoup plus riches qui ne respectent pas strictement la loi, vis à vis de nos plus faibles, même si elles en ont plus de moyens. Je sais que notre personnel communal, notre personnel du CPAS, est souvent dépassé. Il ne faut pas leur en vouloir. Ils peuvent faire plus qu'il ne faut. Conclusion, nous sommes une commune pauvre, ça ce n'est pas nouveau. Nous sommes une commune de solidarité. Je sais que le PRI peut causer des difficultés à des gens qui ont déjà difficile. Mais je sais que ce n'est pas de gaieté de cœur que le collège ici présent vous propose une augmentation, simplement parce que les chiffres sont là. Je vous remercie pour votre écoute et de ne m'avoir pas interrompu.

Mme la Présidente :

Merci. Merci Monsieur Bacart. Alors Monsieur Milis.

M. Milis :

Merci, Madame la Présidente. Voilà, je suis un petit peu. J'ai écouté longuement Monsieur Bacart, c'était très agréable. Je ne vais pas revenir sur l'ensemble de toutes ces interventions et pas faire une analyse de chaque intervention parce qu'elles ont été nombreuses. Moi, ce qui est important pour moi, c'est d'arrêter d'intoxiquer les citoyens avec des désinformations, annoncer des augmentations disproportionnées, parler d'augmentation du PRI de l'ordre de 40 %, c'est de la désinformation, c'est de l'intoxication, l'intoxication d'informations et qui n'a de sens qu'apeurer le citoyen et ne plus lui permettre de comprendre vraiment ce qui se passe. Il faut bien à un moment rester cohérent avec nos propos aux yeux des Molenbeekois. Je constate qu'un travail énorme a été réalisé pour arriver à présenter un budget en équilibre, ce qui est impératif pour que la commune puisse sortir de douzièmes provisoires et faire avancer les projets. Personne ne souhaite les augmentations. Nous ne souhaitons pas du tout une augmentation. Personne de ma famille politique ne souhaitait une augmentation ni celle du PRI. Mais malgré les efforts, les analyses qui ont permis de limiter ces augmentations, nous devons y passer avec l'aide d'une prime, d'une prime que nous avons voulu absolument proportionnelle, par rapport au revenu cadastral de chacun plutôt que de la limiter à une prime qui était forfaitaire pour chacun. Alors oui, elle aurait pu, en proportionnalité, elle permettra aux plus gros revenus cadastraux de retrouver un certain montant qui va d'une manière ou d'une autre faire tampon pour cette augmentation. Mais on ne va pas arriver à des augmentations qui sont de l'ordre de 600 € comme j'ai pu l'entendre à un moment. On en est très loin, j'en ai fait le calcul et on n'arrive vraiment pas à ça. Ou alors ce sont sur des revenus cadastraux qui seront bien au-delà de 3000 et 4 000 €. Donc nous espérons bien sûr que cette augmentation ne sera pas structurelle et que nous mettrons tout en œuvre pour éviter une autre augmentation future et creuser toutes les pistes afin d'en éviter une autre pour l'année prochaine. Mais nous ne savons pas dire de quoi est fait l'avenir de 2023 et de 2024. Et cette guerre à la porte de l'Europe, effectivement, coûte très cher à l'ensemble des populations, autant en Belgique que dans d'autres pays. Or, je vais quand même terminer tout simplement en remerciant les équipes des finances, en remerciant l'échevin des Finances qui ont travaillé dur, qui ont eu des heures de casse-tête pour enfin réussir cet exercice périlleux de présenter un budget. Merci beaucoup.

Mme la Présidente :

Merci Mr. Milis. Mevrouw Zamouri.

Mevr. Zamouri :

Dank u wel mevrouw de voorzitter. Je vais le faire en français hein, parce qu'il n'y a plus de traducteur je pense en néerlandais. Aujourd'hui on est devant ce point très difficile et aussi au sein de notre groupe qui a provoqué vraiment énormément de discussions, énormément de oui, de discussions, tout simplement beaucoup de malentendus, beaucoup de demandes d'explications en plus pourquoi on n'a pas pu faire mieux, pourquoi on n'a pas pu faire... Parce qu'il s'agit en fait, comme Didier Milis vient de dire, c'est le choix d'une commune comme la nôtre qui est pauvre. Et je veux bien avouer et admettre qu'on est pauvre. C'est une situation qui est là. Mais ce que je n'aime pas entendre, en fait, ce que je n'aime pas entendre, et ça, c'est parce que je n'allais pas prendre la parole, parce que des fois, il vaut mieux se taire que de dire des conneries. Mais je vais quand même le dire, si c'est une connerie, c'est comme ça. Certaines personnes ici dans la salle, dans leur discours, en fait, ils ont un air défaitiste. C'est comme si on est pauvre et on va le rester pour le reste de la vie de cette planète. Et là, je ne suis pas d'accord, je suis pas d'accord. J'entends, voilà, il y a d'autres communes qui doivent être solidaires avec nous. Cela veut dire ils doivent donner. Les autres communes, elles sont aussi, elles sont aussi dans les problèmes. On n'est pas la seule, la seule commune qui a la Région comme tutelle. Chaque commune a ses défis. Bien sûr, il y en a où il y a des gens qui ont beaucoup plus d'argent et moins d'argent. Mais je trouve ça aussi ce que Dirk De Block a dit, très très dommage d'entendre que beaucoup de Molenbeekois partent, ça ne devrait pas être le cas. Ça devrait être une commune où tout le monde s'y retrouve. On est tout le monde, on est chacun de nous dans la misère. On est dans ce bateau et il faut avoir de l'espoir. Et l'espoir ne peut pas être, on va aller chercher de l'argent chez les voisins ou on va encore demander des subsides fédéral ou on va encore demander des subsides là-bas. Moi personnellement, je me sens comme si je vais mendier à chaque fois. Je ne dis pas que c'est mauvais de demander des augmentations, de demander des subsides, mais je pense qu'on a tous besoin ici, dans cette commune, d'avoir un projet, une vision à long terme. On n'est pas la seule commune qui a pu redresser le bateau dans une meilleure direction. Bon, j'ai donné dans mon groupe l'exemple de Manchester. Il y en a qui m'ont dit bah c'est trop grand, c'est trop petit, ok, c'est trop grand. Mais il y a d'autres villes qui étaient dans la misère, pires que nous, qui avaient la même histoire industrielle où il y avait des entreprises, à un certain moment, les entreprises sont parties et il n'y a que les pauvres qui sont restés et ils ont quand même pu, avec un vision à long terme, changer cette course de leur commune ou de leur ville. Et c'est ça ce qui me manque ici maintenant. On en a discuté beaucoup au sein de notre groupe, et personnellement, j'avais très difficile parce que je trouve que c'est beaucoup 10 % d'augmentation de la Région. La commune qui augmente avec 30 %, dans une commune comme la nôtre, où beaucoup de gens qui habitent, qui ont une maison, peut-être ce sont des petits pensionnés qui sont contents d'avoir leur maison et maintenant ce cadastre ou bien des gens qui ont des difficultés. Bon, ce n'est pas moi. Moi je vais pouvoir payer ça, mais ce n'est pas pour moi que je suis ici. Et j'ai eu vraiment difficile, surtout parce qu'il n'y a pas cette vision d'espoir, de vouloir sortir de cette misère. Parce que l'année prochaine, la législation prochaine, on va encore vouloir de l'argent pour des logements pour ci, pour ça. Mais est-ce que nous, et il y a quelqu'un qui l'a dit Delhaize, l'usine Delhaize est partie, il y a des entreprises qui partent, mais ça me fait mal au cœur. Ça me fait mal au cœur et moi, je trouve qu'on doit pouvoir et vouloir avoir un projet pour le futur et que l'on entame maintenant. C'est vrai que ce ne sont pas des coins-coins, on ne gagne pas des élections avec ça. Parce que si on a des projets à long terme, ça ne se voit pas directement. Mais si on explique, si on explique aux gens, les gens comprennent. Si on explique par exemple, comme aujourd'hui, on dit qu'est-ce qu'on fait à court terme. Parce que pour l'instant, j'ai l'impression, on est toujours en train d'éteindre le feu. Voilà, il y a un petit feu là. On est tout le temps en train d'éteindre des petits incendies et qu'il n'y a pas des plus larges, des plus grands. Voilà, ça c'est ma frustration, peut-être, je l'ai partagée avec mon groupe et c'est dommage, mais ça ne veut pas dire, que ce n'est pas nécessaire de faire cette augmentation parce que ça va mettre en péril tout le budget et ce sera dommage. Mais ça ne veut pas dire que voilà que je pense que je pense et que je voulais partager ça aujourd'hui avec vous. Merci.

Mme la Présidente :

Bedankt, merci beaucoup.

Bien alors pour les réponses, Monsieur l'échevin, je vous laisse commencer. Ah ah Non mais je veux bien commencer, tu veux que je commence?

M. l'échevin Van Leeckwyck :

Oui parce que j'ai noté pas mal de choses. Je pourrais y passer la nuit à répondre à tout ce qui a été dit comme, donc tu peux y aller et alors je répondrais à deux ou trois trucs que j'ai notés.

Mme la Présidente :

Alors, d'abord la première interpellation où j'avais vraiment envie de répondre, c'était concernant le PV de la réunion du 23 décembre. Évidemment, ce PV, il relate la stricte réalité. Donc ce qui est dans le PV est tout à fait juste. C'est exactement ce qui s'est passé. Et j'avoue que je ne suis pas sûre de suivre le raisonnement que vous avez, Monsieur Eylenbosch. Maintenant, je vais juste faire un petit commentaire rapide en passant. Je pense que ces derniers conseils, vous nous avez souvent reprochés de ne pas avoir le quorum, au point d'ailleurs de nous avoir laisser tomber la dernière fois et de le montrer urbi et orbi et de même aller jusqu'à empêcher les citoyens de s'exprimer avec cette technique...

Est-ce que je peux continuer d'expliquer Monsieur El Khannouss? Je suis en train de dire la vérité. Tout ce que je viens de dire, à vrai dire, tous les gens qui sont ici et qui étaient déjà là la dernière fois en sont témoins. Alors ce que je veux dire, c'est que bien évidemment que le 23 décembre, alors que je n'ai pas eu le quorum le 21 et que par la suite, vous le savez vous-même, il est arrivé que je ne l'ai pas non plus, eh bien, effectivement, le 23, j'ai dit à l'inspecteur que je n'étais pas sûr de l'avoir. C'est exactement ce qui est dans le PV et c'est exactement la vérité le 23 décembre, qui se révèle d'ailleurs crument à nous plus tard puisqu'on a deux séances reportées par la suite. Donc tout ça, c'est tout à fait vrai et c'est la manière de pouvoir entrer en discussion.

Alors, l'IPP, on est obligé, si on veut modifier le taux, de modifier le taux avant le 31 décembre. Ce n'est pas moi qui le dis, c'est l'avis juridique de BPL qui se réfère à la loi et qui nous explique donc Bruxelles Pouvoirs locaux, l'administration de tutelle. On a cet avis dans nos cartons. Et donc le 31 décembre, il arrive à grand pas quand on est le 23 et qu'on n'est pas sûrs d'avoir le quorum. Et donc on discute de ça parce que le PRI, on n'est pas obligé de le passer avant le 31 décembre et c'est logique. L'IPP, il concerne en fait les revenus de l'année d'avant. On doit le passer dans l'année d'avant. Le PRI, la logique est autre, il cible des biens qu'on est considéré comme avoir pendant toute l'année. Et donc on peut faire cette modification de l'imposition pendant toute l'année de perception pour l'année de perception pour l'année en cours. Et donc la question, effectivement, comme je vous l'ai expliqué, même si c'est un peu compliqué, je le regrette, c'est que le 23 décembre, si on n'est pas certain de pouvoir clôturer sur l'IPP tel que mis dans le triennal ou l'IPP différent du triennal mais alors qui implique un PRI plus élevé, ce qui était notre proposition à l'inspection, on devait passer par les fourches caudines de l'inspecteur et avoir sa validation. Donc ce PV, il est réel. Je ne pense pas qu'il y ait aucun vice caché derrière la technique qu'on a utilisée. On a les avis juridiques qu'il faut et voilà. Donc peut-être qu'il y a quelque chose que je n'ai pas compris dans votre raisonnement, mais en tout cas ce PV est réel et à tout moment je vous ai expliqué la réalité et je regrette une seule chose, c'est qu'elle soit un tout petit peu compliquée et que manifestement peut-être je devrais encore la réexpliquer, mais je le referais encore volontiers. Ça, c'était la réponse par rapport à votre question.

Alors, des explications de la prime, Monsieur Hamzaoui, effectivement, un certain nombre des intervenants suivants l'ont expliqué. Ce sera une prime proportionnelle, ce sera une prime du coût dont le périmètre a été calculé par l'échevin qui arrive à des montants qui vont permettre de couvrir, si on fait un maximum, aux alentours de 300 €, qui vont permettre de couvrir 85 % de l'augmentation communale pour les propriétaires occupants. D'où les calculs dont je vous ai parlé. Voilà, je vous laisse aux propos que vous avez utilisés pour me qualifier, que personnellement je suis assez choquée d'avoir entendus, mais j'en parlerai avec votre chef de groupe.

Alors Monsieur Haouari, donc on passe d'une mauvaise gestion à une non-gestion. Qu'est-ce que vous voulez que je vous dise, ça, c'est votre appréciation. Voilà. Alors est-ce que madame Lalieux est responsable de ce qui nous arrive? Ben ça n'a aucun sens. Donc, dans le gouvernement fédéral, le Parti socialiste et à l'instigation notamment de la plateforme des présidents de CPAS dont fait partie madame Bastin chez nous, plaident lourdement pour qu'il y ait une meilleure prise en charge par le fédéral des RIS, qui est moins de report de charges sur les entités locales. Qu'il y ait une forme de revalorisation d'une série des services du CPAS. Et, sans surprise, ceci ne faisant pas partie de la déclaration de politique et cela étant extrêmement compliqué pour un certain nombre de partis autour de la table, du fédéral, s'entend, eh bien, ce n'est pas acquis. Et donc il ne suffit pas de connaître la ministre fédérale d'un des partis d'une majorité telle que celle qui est là aujourd'hui en place pour pouvoir obtenir ce qui correspond chez nous à des millions, et donc ce qui correspond sur l'ensemble des environ 600 communes belges, bien plus de millions, vous le comprenez aisément. Donc, non, ça ne suffit pas.

Alors, est-ce qu'on doit revendre la voiture dans laquelle je me promène et qui est un véhicule, qui est une Skoda, effectivement, elle est neuve, donc ça c'est ce qu'on peut lui reprocher. Après je pense que la technique, c'était un leasing, donc voilà, je ne pense pas qu'elle coûte grand-chose. Est-ce que ce serait mieux que la Bourgmestre de Molenbeek arrive à pied partout où elle va, ou alors avec une épave antique qui menace à tout moment de ne pas l'amener à bon port? Je vous laisse libre de cette question.

Alors une fois de plus, j'entends que mon cabinet est pléthorique, coûte extrêmement cher. Alors vous avez aussi mentionné une décision illégale, tout ça c'est de la foutaise intégrale. Permettez-moi, la seule chose qui est vraie dans ce que vous avez dit, c'est que j'ai dit que le ministre jouait avec le feu. C'est vrai. J'ai dit que Clairfayt a joué avec le feu avec sa décision d'annuler au motif que la séance en mixte aurait dû voir voter les gens qui étaient présents dans la salle comme les gens qui étaient à distance, c'est à dire sur un ordinateur ou alors en faisant scanner des bulletins de vote par ceux qui étaient à distance alors même que la loi ne parle pas du tout de ça, eh bien je pense qu'effectivement il joue avec le feu. Pourquoi, parce qu'il y a toute une série de décisions qui ont été prises pendant la période Covid qui pourraient être invalidées en revoyant les votes à l'aune de ce qu'il nous a imposé et de ce qu'il a du coup émis comme avis. Et je me suis fait tenir en fait les réponses à vos plaintes qu'il vous a écrites. Et j'ai compris de tout ça qu'il ne donne droit à aucune de vos plaintes. Il a lui-même une analyse différente et il amène quelque chose qui pour moi effectivement, constitue une brèche. Et là je dis qu'il joue avec le feu. Voilà.

Alors, vous avez dit une dernière chose qui est assez fascinante, je vous cite : "si vous vous battiez avec autant d'acharnement pour les Molenbeekoïses que dans le dossier de la Secrétaire communale, on n'en serait pas là". Monsieur Haouari, je pense que justement, ce qu'on me reproche tous les jours, c'est de me battre avec acharnement. Dans cette enceinte même, ce qu'on me reproche, c'est mon humeur, c'est mon tempérament et c'est mon sens de la bagarre. C'est ce qu'on me reproche, à vrai dire. Et donc moi j'ai juste envie de vous dire effectivement, je me bats avec acharnement dans tous mes combats, j'en gagne beaucoup, j'en perd certains, c'est bien normal. Je suis fière de ceux que j'ai menés. Je suis fière de dire aux collègues policiers que grâce à moi, excusez-moi, à mon insistance, eh bien, ils auront

des collègues supplémentaires. Je suis fière de dire à cette assemblée que, grâce à moi, on a un plan de lutte contre les violences faites aux femmes. Je suis fière de dire que, grâce à moi, on va avoir une salle de sport à l'école 14, que grâce à moi, on va avoir une extension de l'école 10 et ainsi de suite. Je peux continuer. Alors, si je ne me bats pas avec acharnement pour les Molenbeekoïses, d'après vous, eh bien moi j'ai juste envie de dire, ce sont les Molenbeekoïses qui vont pouvoir déterminer ça et pas vous. Et j'en suis bien heureuse parce que je pense que la plupart des Molenbeekoïses respectent mes combats et voient mon acharnement à leur service comme une très bonne chose. Ça, c'est ce que, je n'ai pas besoin de statue, Monsieur El Khannouss, ça je vous le laisse. Faites une statue pour vous, il n'y a pas de problème. Et par contre, je suis désolée, je ne vais pas pouvoir déboursier un bale pour cette statue.

Alors Monsieur El Khannouss, tiens justement après c'était vous, alors moi donc par rapport au fait de remercier les services, oui, je remercie des services aussi de rester et d'écouter certaines des choses qu'on doit entendre ce soir qui sont contraires à la vérité. Mais ça, ce n'est pas grave. Alors vous critiquez la manière et vous dites voilà, vous êtes incohérente sur la question de la gestion covid, pas du tout. J'ai moi-même précisé qu'effectivement centre de vaccination et centre de dépistage ont été faits sur subsides intégralement. Par contre, grâce à moi, oui, en fait c'est tout à fait vrai, voilà, maintenant je n'ai pas envie d'apparaître comme immodeste ce soir, mais c'est vrai. Et donc par contre, le reste, le reste de tout ce que nous avons dû mettre en œuvre, le reste de tout ce que nous avons dû déboursier, eh bien il l'a été à fonds perdus et l'a été à notre charge. Donc voilà, ça, c'est pour réconcilier là-dessus.

Alors, les pensions, ce sujet qui tout d'un coup vous fascine et dans lequel vous n'osez pas dire que vous détestez les nominations, mais quand même, vous les aimez vraiment pas, hein! Et je remercie Monsieur Boufraquech parce qu'il a très bien montré ça. Et bien sûr le coût structurel des nominations, la première chose sur le coût structurel des nominations, c'est que votre analyse des chiffres, vous avez cité le montant de 850.000 €, ce n'est pas correct. Alors par contre, je vous l'ai promis à la dernière commission réunie, je vous l'ai promis à la dernière commission réunie, nous allons faire une réunion commission réunie avec ETHIAS sur ce sujet spécifiquement. Et comme non seulement vous ne me croyez pas, mais vous ne croyez pas madame Aelbrecht, et vous ne croyez personne en fait, qui vous parle autrement de votre idée, que de votre idée sur ce sujet, peut-être que vous croirez ETHIAS. Voilà, mais au fond, je n'en suis pas sûr. Mais en tout cas, on peut toujours essayer de voir ce que ça donne pour que vous puissiez enfin comprendre la manière dont ça fonctionne. Parce que ce système de la loi Bacquelaine, c'est un système dynamique et pas un système statique. Ça veut dire que ceux qui ne bougent pas sont solidarisés avec ceux qui bougent, que si on n'avait pas bougé, on aurait été dans la dèche la plus totale. Heureusement, on a bougé, on a bougé assez tôt, ce qui fait qu'aujourd'hui on est mieux mis que si on n'avait pas bougé. Ça, c'est la technique de solidarisation dans un panier avec une matrice à multiples entrées. Et j'espère qu'Ethias pourra vous convaincre mieux que moi.

Alors sur l'emploi, je laisserai mon collègue en charge réagir. Alors sur les budgets facultatifs, ah scandale, vous diminuez de 10 % les chèques sport encore. On nous enlève de l'argent, c'est scandaleux. Si on n'avait pas diminué ces budgets, vous auriez dit et vous n'avez pas tout fait parce que vous n'avez pas diminué les budgets facultatifs des échevins. Qu'est-ce que vous voulez que je vous dise? Je l'ai expliqué, on a diminué partout, on a essayé de faire le maximum pour justement que cela ne soit pas aussi impactant que ça n'aurait pu l'être sur les Molenbeekoïses. Et c'est tout le travail qui a été mené. Donc on ne peut pas vouloir tout et son contraire parce que ça ne marche pas.

Alors chèques repas les plus bas, c'est vrai, on en a encore parlé récemment au comité de négociation avec les syndicats. C'est très douloureux, c'est très difficile. Ce n'est pas une bonne chose. J'espère que nous pourrons mettre fin à cela le plus tôt possible. Mais

aujourd'hui, nous n'avons pas les moyens. Les calculs avaient été faits, madame Aelbrecht, je crois que c'était 800.000 € pour augmenter les chèques. Donc ça, ce sont des choses qu'on n'a pas aujourd'hui, on ne les a pas, donc on ne sait pas le faire.

Alors, le jugement qui a disparu, ça, je vais laisser l'échevin répondre, sincèrement, je pense qu'à nouveau vous exagérez largement sur ce qui s'est passé. L'affaire des tapis rouges. Alors, l'affaire des tapis rouges, dites, à un moment, il faut arrêter. Je vais expliquer deux minutes parce qu'il y a des gens dans la salle quand même, qui sont peut-être comment, qui n'ont jamais entendu parler de cette histoire. De quoi s'agit-il, à un moment donné, en fin d'année, on répond à une demande des commerçants des quartiers du centre. Ça veut dire la chaussée de Gand et la rue de Ribaucourt. Que demandent ces commerçants? Ils veulent plus d'illuminations de Noël, ils veulent un plus beau quartier, en se disant comme ça on va avoir plus de clients, on va avoir une attraction, une attractivité renouvelée du quartier pendant les fêtes de Noël. Qu'est-ce qu'on fait? On cherche une solution avec les budgets qui restent pour pouvoir aller faire droit à cette demande et embellir le quartier. L'embellissement du quartier, quel est-il? Effectivement, c'est mettre un tapis rouge sur la rue de Ribaucourt et sur la chaussée de Gand, ça marche très bien, c'était super. Et d'autre part, c'est mettre des lumières. Alors vous nous accuser de malhonnêteté. Il y a une difficulté à l'élaboration de la technique pour pouvoir faire ça. On demande conseil à la tutelle, on a un conseil de la tutelle qu'on suit. C'est la vérité. Écoutez, est-ce que je peux continuer? C'est la vérité et ce sera inscrit au PV, n'en déplaise à sa Seigneurie El Khannouss. Donc vous pouvez l'envoyer à tout le monde, vous pouvez envoyer à tout le monde tout ce que vous voulez, c'est la vérité et ça restera la vérité parce que c'est la vérité, donc c'est aussi simple que ça. Et donc j'attire l'attention de chacun ici que ce qu'on peut reprocher comme malhonnêteté, c'est quoi? C'est quoi une malhonnêteté, une malhonnêteté, c'est faire semblant qu'on alloue de l'argent à quelque chose et ne pas le faire, détourner de l'argent. Mais mes amis, vous étiez là, n'est-ce pas? Vous avez tous vu les tapis rouges, vous avez tous vu les illuminations, vous avez tous vu le sourire des commerçants qui étaient contents de ça. Alors la malhonnêteté, où est ce qu'elle est? Effectivement, on a été critiqués sur la technique pour allouer ce subside à l'association de commerçants. C'est ça? Non? C'est ça, C'est purement ça. On a été critiqués sur la manière dont on a donné ce subside aux commerçants pour embellir leur quartier. Il n'y a pas un balles qui part dans la poche de qui que ce soit et les actions, elles, sont réalisées. Alors évidemment, vous pouvez vous exciter là-dessus, comme sur toutes les décisions de la tutelle, hein, parce que vous êtes un champion de la tutelle, vous pouvez vous exciter sur toutes les décisions de la tutelle. Maintenant, ne venez pas nous dire que nous sommes malhonnêtes parce que ça, ça, vous voyez, ça, ce n'est pas vrai. Voilà.

Alors je continue, mais je suis sûre que vous allez répondre, ça c'est certain. Alors, sur la jeunesse, et bien figurez-vous qu'effectivement, il y a une série d'activités qui sont lancées. Il y a la mise à l'étrier avec les jobs étudiants qui est un gros programme de M. Gjanaj. Et il y a aussi les 400.000 € du jobs coach mobile dans le cadre du quartier des Étangs Noirs. Il y a la rénovation, je l'ai dit, et le déménagement de Centrum Ouest, mais aussi de l'aide et du soutien supplémentaire à une série d'autres associations. Je pense notamment à l'AJM, je pense à la J et nous travaillons sur le secteur de la jeunesse, en particulier sur le secteur des jeunes qui sortent sans diplôme et sans perspective de formation pour donner un réceptacle à leur énergie, à leur créativité et pouvoir leur offrir des perspectives.

Alors Monsieur Ouassari, budget de la gratuité du temps de midi pour les écoles du libre. Vous dites, je ne lâcherai pas ce combat et vous dites je suis de nouveau là. Eh ben je vais vous dire, je vais répondre la même chose que d'habitude. La même chose que d'habitude, c'est quoi, les écoles du libre ne veulent pas, ils ne nous demandent rien et ils ne veulent pas. Et pourquoi ils ne veulent pas, parce que de toute façon, quand bien même on leur donnerait, ne veulent pas payer et organiser de la même manière que nous. Et donc ça ne les intéresse pas ce dispositif, ils ne le demandent pas, c'est la raison pour laquelle on ne

le leur alloue pas, sinon on aurait déjà fait cela. Voilà. Et vous pouvez revenir l'année prochaine pour me le demander. Je vous redirai exactement cela, la même chose.

Alors, Monsieur Ben Salah, la majorité des biens appartiennent aux Molenbeekois. Eh bien, vous seriez bien étonné. On va demander à l'échevin des Finances de vous répondre. À mon avis, ce sera par questions écrites. Il va vous faire une petite typologie des biens. Vous serez bien étonné. Il y a énormément, moi je parlais de spéculation tout à l'heure. Il y a énormément de spéculation sur ce territoire. Il y a énormément de propriétaires qui habitent ailleurs et qui louent à des tarifs exorbitants. Et nous, en tant que communes, ce qu'on doit favoriser, c'est en fait que des Molenbeekois rachètent ça et puissent se sédentariser dans ces logements. Ça, c'est le type de politique qu'on doit mener et qui est une vision pour le futur qui a un sens. Donc on va vous trouver ce chiffre, mais je peux vous dire qu'effectivement il y a beaucoup de biens qui n'appartiennent pas aux Molenbeekois. Et donc que taxer les multipropriétaires, c'est beaucoup taxer des gens qui n'habitent pas la commune. Oui tout à fait. Alors euh bon voilà, alors là j'ai fini.

Alors Monsieur De Block, d'abord, je veux vous remercier, vraiment, sincèrement, très sincèrement. Et il n'y a pas de pot à fleurs. Pourquoi, parce que vous êtes le seul de toute l'opposition à venir avec des propositions plus exactement à venir avec des contre-propositions. Parce que le reste, on entend de tout il faut raser gratis demain, il faut engager plus, il faut diminuer ceci, il faut augmenter cela en fait des choses qui n'ont aucun sens, ni queue ni tête, et qui feraient que demain, en fait, on serait en déséquilibre et avec un budget complètement farfelu. Donc toutes les autres choses qu'on a dites n'amènent aucune solution. Vous amenez des contre-propositions et pour ça je veux vraiment vous remercier. Alors par contre, je vais quand même le dire non, non, il n'y a pas de pot, il n'y a pas de pot, c'est autre chose, c'est une autre idée. Je remercie très sincèrement Monsieur De Block d'amener des propositions. Par contre, et là je vais mettre un instant ma casquette de chef de file socialiste et quitter celle de président du conseil et celle de bourgmestre, je vais répondre à Monsieur De Block, effectivement, et ça a été dit aussi par mon chef de groupe, c'est que bien sûr, mettre en œuvre ce type de solution, ça ne se fait pas sans que les personnes qui les proposent comme vous soyez au pouvoir, je donne. Mais non, ce n'est pas une invitation, c'est juste en fait un grand reproche, c'est un très très grand reproche parce que vous voyez ça, en fait, il n'y a que vous qui le voulez. Donc à partir de là, qu'est-ce que vous voulez qu'on fasse? Vous comprenez? Donc, de là où vous êtes, ayant refusé de monter dans une majorité ici, eh bien, c'est très compliqué.

Alors, pour finir sur ce que vous avez dit, je suis contente de savoir que vous soutenez notre choix de ne pas équilibrer notre budget sur le dos du personnel. Merci de l'avoir dit, vous êtes le seul qui l'a dit en fait. Merci de l'avoir dit. Alors, dans les nouvelles taxes et les alternatives que vous proposez, eh bien il y en a malheureusement qui, je le crains, sont assez compliquées à mettre en œuvre, notamment parce que si vous vous souvenez de la taxe qu'on a voulu mettre en œuvre sur les caisses automatiques, ben on va rentrer dans un champ où on va se faire malheureusement casser par la tutelle. Voilà, donc au motif de l'activation économique du territoire. Donc ça, c'est une partie de ce que vous proposez, je le crains. Sur les supermarchés et les parkings, nous avons déjà un système d'incitant. J'entends que vous voudriez qu'on travaille sur un système d'incitant plus fort. Je pense que c'est une piste qu'on peut éventuellement mettre à l'étude. Monsieur l'échevin des Finances, on peut regarder ça, ça, ce n'est pas un souci.

Alors, sur l'enseignement et les frais de fonctionnement qui varient, je viens de demander la réponse parce que c'est un peu technique. Il semble que ce soit simplement de nouveau des montants de subsides qui nous arrivent par paquets à un moment ou à un autre, et pas des changements réellement structurels ou de politiques. Mais ça, si vous voulez une réponse plus précise, refaites peut-être une question écrite parce que je n'ai pas moyen de vous répondre de manière plus précise aujourd'hui.

Alors évidemment, de nouveau, si on est à aucun niveau de pouvoir, c'est extrêmement facile de dire des formules du genre si le fédéral faisait ceci, on n'aurait pas à faire cela, si la Région faisait ceci, on n'aurait pas à faire cela. Et malheureusement, les choix idéologiques de vos partis sont dramatiques. Mais effectivement, la Belgique, avec son système de vote à la proportionnelle, avec ces deux communautés et trois gouvernements sans compter les autres, ce n'est pas aussi simple. Donc à un moment donné, si vous mouillez votre maillot et que vous venez participer réellement à construire quelque chose dans un exécutif, on en reparlera. Et puis propriété publique, ma collègue va vous répondre ou vous a déjà répondu.

Alors je remercie Mr Duquesne, Mr Boufraquech, Mr Bacart et Monsieur Milis. Monsieur Milis dit en dernier une chose qui me semble extrêmement importante et je veux le remercier pour ça. Je pense que la désinformation qui a été organisée, je pèse mes mots, par une partie de l'opposition sur ce thème du précompte immobilier avec des chiffres hallucinants, vous avez dit 38 %, moi j'ai lu un tract où on mentionnait 48 %. Ce sont des folies intégrales qui n'avaient effectivement qu'un seul but, c'était apeurer la population, l'amener en masse ici. Et j'espère que ce soir on dégonfle quand même largement la baudruche avec ce chiffre. Pour les propriétaires occupants qui prendront la prime, le précompte n'augmentera que de 2,4 %, 2,4 %. Effectivement 2,4 % de 1.000 €, c'est 24 € par an, 2,4 % en 1.500 €, c'est 36 € par an. Alors je veux bien que c'est une augmentation, mais c'est plutôt symbolique, permettez-moi. Et donc effectivement, on fait payer cette augmentation essentiellement sur les épaules les plus larges. Et je terminerai par ça, ce sont les épaules des multipropriétaires qui font de la spéculation, qui exploitent parfois, voire souvent la misère d'autres personnes. Et donc là, je pense que ce n'est pas un mauvais choix quand on gère cette commune et qu'on va pouvoir maintenir à la fois un taux d'emploi stable et aussi un niveau de service public convenable ainsi qu'un service social qui fonctionne et une police qui fonctionne mieux qu'au début de la législature. Et ce sont mes efforts, mais ce sont aussi, je veux le remercier, les efforts du nouveau chef de corps et de l'équipe, n'en déplaise à Monsieur De Block, de niveau A qu'il a mis autour de lui pour pouvoir gérer au mieux cette zone de police. Voilà, Monsieur l'échevin des Finances, j'ai fini avec mes réponses.

Monsieur l'échevin des finances, à la parole. J'aimerais que les hommes d'âge mûr, respectables, qui ont déjà exercé toutes sortes de fonctions, puissent respecter la parole de l'échevin des Finances.

M. l'échevin Van Leeckwyck :

Voilà donc, dans tout ce que vous avez dit, il y avait beaucoup de réflexions et d'avis. Donc, si on retire ça, je reprends. J'ai gardé les quelques questions dont je vais déjà vous dire. Je vais préparer un document écrit parce que vous avez dit beaucoup de choses. C'est difficile de répondre précisément à tout parce que ça part un peu dans tous les sens, mais je vais quand même déjà répondre à quelques points. On confond souvent les montants budgétaires. Donc il y a un montant budgétaire 2022 et 2023 et un changement dans une taxe, ce n'est pas parce qu'un montant budgétaire augmente que spécialement on taxe plus. C'est simplement peut-être parce qu'il y a plus de commerces ou moins de commerces. Donc là, je sens qu'il y a souvent une incompréhension à ce niveau-là. Alors quand monsieur De Block dit, il n'écoute pas, mais bon, on ne texte pas les entreprises, vous comparez les entreprises par rapport aux citoyens, mais vous prenez quelques textes des entreprises comme par exemple la taxe sur les banques, mais les banques, elles sont déjà taxées autrement. Donc je trouve que c'est tromper un peu les personnes. Pour le terrain non bâti, la taxe dont monsieur El Khannouss parle souvent, je vais reprendre le dossier, je reviendrai aussi avec pas mal de détails parce que c'est vrai que vous en avez parlé, j'avais oublié. Maintenant, je vois ce que c'est. Il y avait eu un petit souci. Il y a eu aussi une proposition en disant oui, vous devriez faire aussi des choses. Mais évidemment pour les bâtiments. En effet, ici, je vous ai. On a expliqué ce qu'on a déjà fait, mais il y a tout un plan qui va être entrepris avec M. Achaoui pour tout ce qui est énergie avec Monsieur Gjanaj avec tous les travaux, donc on ne baisse pas les bras. Et

j'aimais bien ce que madame Khadija Zamouri a dit. Non il ne faut pas être défaitiste et justement on a des solutions et on va repartir d'un bon pied pour remettre tout ça sur rails. Comme je l'ai dit. Les taxes, non, cette fois-ci, on a eu deux taxes qui sont tombées au bon moment. Enfin, les informations sont arrivées au bon moment pour les pylônes et les jeux, ce n'était pas un calcul pour équilibrer le budget, donc c'est arrivé. Mais tant mieux. Oui, ça, madame la bourgmestre a déjà dit à chaque fois vous répétez les mêmes trucs tapis rouge, terrains non bâtis et ainsi de suite. Donc je vais venir avec des chiffres bien précis qu'on pourra publier. Comme ça, on verra bien ce qu'il en est de tout ça. En effet, madame la bourgmestre en a parlé aussi à M. De Block, les parkings et commerces, il y a déjà ça. On a même remonté très très fortement les emplacements de parking en espérant que les commerces allaient donner. Mais souvent ils n'aiment pas parce que ça demande de la gestion. Il y a du vandalisme. Mais enfin, ça aussi je vais en reparler avec M. Gjanaj et on je reviendra avec un peu plus d'informations là-dessus.

Alors c'est vrai que j'apprécie comme madame la bourgmestre l'a dit, vous venez souvent avec des propositions, c'est intéressant. Malheureusement, comme les caisses automatiques, ça n'a pas pu aboutir. Et alors Zelzate, j'ai demandé à mon collaborateur d'un peu voir tout ce qui avait un Zelzate, tout ce qui était intéressant. Bon, il n'a pas trouvé tant de choses intéressantes et il m'a dit qu'il y avait quand même pas mal de choses qui étaient revues par l'Etat et qu'il y avait des plaintes sur les sujets. Tout ça, mais ça fait déjà un an, un an et demi, donc ça va. Donc je vais reprendre le dossier pour voir parce que oui, la topologie des biens, je ne l'ai pas sous la main. Je regarderai encore si je n'ai pas oublié quelque chose et je vous répondrai tout ça par écrit. Je vais vous faire un petit dossier bien précis avec tout ça. Merci.

Mme la Présidente :

Merci Monsieur l'échevin. Alors on fait un dernier tour sur le budget et puis on vote. Ah, pardon, Monsieur Gannat, et je vous ai oublié, pardon, sur l'emploi.

M. l'échevin Gjanaj :

Merci beaucoup. Alors tout d'abord, vous avez parlé, Monsieur le conseiller, de l'indexation des budgets par rapport à l'emploi. Il faut savoir que, en 2014, lorsque le taux de chômage étant à 28,5 % au niveau de Molenbeek, c'est à dire presque huit points en plus que ce qu'il est aujourd'hui, c'est vous qui aviez diminué le budget qui était alloué à Molenbeek Formation et à la Mission locale. Ce qui me semblait quand même quelque chose qui n'était pas compréhensible. Mais aujourd'hui que vous soulignez la chose, je le trouve encore plus invraisemblable. En 2014, 2014, 2015, 2016, vous avez diminué aussi. Au moyen-Âge, au moment où vous étiez un homo sapiens. Vous n'avez pas beaucoup changé, vous n'avez pas beaucoup changé, vous êtes resté identique à vous-même, mais c'est en tous cas, c'était votre législature, c'est la législature où vous étiez, vous, échevin de l'Emploi. Et donc, je cite je me compare à ça, je me compare, je compare ça parce que c'est votre législature. Vous faites référence à ça. Au moment où il y avait 28,50 % de taux de chômage. Ça, c'est la première.

Deuxième élément, en ce qui concerne donc l'emploi et de manière générale un petit peu le développement économique et l'emploi au niveau de la Mission locale, nous avons, j'ai dû travailler de façon intensive pour relever cette institution parce qu'elle était littéralement par terre, donc on a fait un gros travail. Je pense que Paulette Piquard qui a été vice-présidente, qui a souvent suppléé l'absence du président, qui est une personne qui aujourd'hui pense être à la manœuvre pour une série de choses alors qu'elle... Je parle là une mouche en fait, à quelqu'un qui est en fait une mouche qui se pose sur les fesses d'un cheval et qui croit qu'elle conduit le chariot, vous comprenez? Et donc il est temps, je pense, il est temps que cette mouche se rende compte qu'elle n'est qu'une mouche et qu'elle arrête de... En fait, il faut

simplement qu'elle se regarde dans un miroir. Mais la capacité d'une mouche pour se regarder dans un miroir, c'est un peu difficile.

Alors comme je le disais, au niveau de la Mission locale, il y a eu un travail important pour remettre cette institution debout parce qu'on était avec une situation, une équipe avec des problèmes énormes, avec une institution complètement immobile, très peu de nouveaux projets, des conflits internes, une concertation sociale totalement dégradée, une image externe catastrophique. D'ailleurs, on entend plus, on entendait plus parler de la Mission locale, ni de Molenbeek formation, si ce n'est pour les malheureuses, les conflits internes à cette institution. Donc aujourd'hui, après avoir travaillé intensivement, on peut, on peut dire, on peut attester d'abord d'une nouvelle direction, une codirection avec une nouvelle culture d'entreprise, une concertation sociale apaisée et constructive. Et les syndicats sont là pour l'attester. Un renouvellement de l'institution qui est réussi, une relation attentive avec les pouvoirs subsidiaires, Fonds social européen, Bruxelles Formation, Actiris, Cocof, Région. Toute une série de pouvoirs subsidiaires qui mettaient en danger même l'existence et la continuation du travail au niveau de ces deux institutions. Une communication qui est efficace et renouvelée avec une nouvelle charte graphique et un site internet, réseaux sociaux, de nombreux supports, une nouvelle identité plus forte, la participation à de nombreux nouveaux projets dans le cadre par exemple de contrats de quartier, de CRU, contrats de rénovation urbains notamment Etangs Noirs, avec des projets à Berchem aussi, puisque la Mission locale, c'est aussi pour le nord-ouest et aussi plusieurs volets de CRU, les contrats de rénovation urbaine, aussi actif dans le quartier Simonis, avec des projets concernant les zones zéro chômeurs. Aussi un travail en partenariat un peu plus important au niveau de la Maison de l'emploi. Des projets aussi, chance pour tous, pour les jeunes également. On a aussi mis en place des nouveaux outils de gestion financière et de la présence par rapport aux personnels et une vraie dynamique interne collective. On est en phase au niveau de la Mission locale et de Molenbeek Formation. On a aussi un pôle développement qui est totalement reconstruit avec une nouvelle pépinière à projet. On a un service au public qui n'a jamais discontinué malgré la pandémie, une volonté de conserver une ouverture et une proximité avec les besoins de notre public précarisés, donc une orientation vers la jeunesse et l'inclusion numérique. Et donc tout cela démontre qu'il y a au contraire de ce qui peut être dit à chaque fois, c'est qu'il y a une véritable, un véritable investissement dans ce dans cette matière là et pour donner des exemples de choses qui continuent à fonctionner et des choses qui sont nouvelles. Donc, on a des formations au niveau de la détermination de projet professionnel, de la détermination ciblée, animateur, de la détermination ciblée aides ménagères, détermination ciblée en vente, en métiers de la beauté. On a fait un diagnostic sur les opportunités sectorielles qui nous a permis de continuer et de développer cette détermination. On a un projet d'économie sociale qui est donc au niveau de la cellule technique. On a un projet d'économie sociale au niveau de la construction et aussi de l'horeca. Ce sont des choses qui fonctionnent, qui existent depuis longtemps, mais qui avaient connu une réduction d'activité. On a le ralliement des fourchettes qui est en fait un nouveau projet qui permet d'aller avec des foodtruck pour aller en fait distribuer des repas aux personnes qui en ont besoin, aux besogneux, on a une plateforme de concertation zonale qui est en cours aussi. On a une concertation zonale jeunes avec des permanences hebdomadaires. On a donc un projet de compétence en vente au niveau du contrat de quartier Etangs noirs, on a une permanence décentralisée au niveau de Berchem Sainte-Agathe, comme je vous ai dit, puisque la Mission locale est aussi destinée à cette zone-là. On a donc le CRU 6 dans le cadre du contrat de rénovation urbaine, grâce à notre échevin dynamique, donc Jef Van Damme. On a donc un projet de territoire zéro chômeur, donc des personnes qui vont, qui vont travailler activement pour mettre, mettre en branle, je dirais tout le tout, le tout, le circuit d'insertion socio-professionnelle pour travailler justement à l'insertion des jeunes et des moins jeunes à l'emploi. Nous avons aussi une co-création de nouveaux modèles de recrutement avec une méthode un peu particulière qui renverse un petit peu les circuits classiques où l'on travaille avec des entreprises, avec des demandeurs d'emploi et eux-mêmes, en fait, au lieu d'aller, comme dans les jobs des classiques avec leur cv devant les entreprises, ce sont les entreprises qui se présentent aux jeunes. On a en fait des ateliers

aussi thématiques, avec des partenaires qu'on appelle Ensemble 1080. On a l'accueil projet Jeep, on a un accompagnement à la validation de compétences ou construction. On a aussi des groupes de recherche intensive de formation et d'emploi. On a aussi des projets un peu particuliers. Donc au niveau du numérique, on a l'animation de séances d'information, d'ateliers et bien sûr, nous continuons à avoir l'accueil des stagiaires et des articles 60. Alors au niveau maintenant, des chiffres qui s'étaient estompés du fait d'une institution qui n'était plus en forme avec beaucoup de problèmes, on est on est de nouveau avec des chiffres qui sont même améliorés puisqu'on a amélioré aussi les processus. On a près de 1.500 personnes chercheurs d'emploi qui sont accompagnés à la Mission locale avec des suivis soutien psychologique en forte hausse parce qu'on est aussi dans un dans un contexte qui est peut-être un peu plus agressif et aussi un peu qui n'est plus vraiment un contexte positif par rapport à l'emploi. Et donc on a des recrutements avec un taux de sortie positif qui est plus ou moins de 300 personnes qui travaillent, qui sont, qui ont été engagés dans la grande distribution, nettoyage, dans le médical, dans la sécurité, à la poste aussi, grâce au travail qui a été fait. Donc, par rapport à ces 1.500 personnes qui sont accompagnées, il y a donc des sorties positives, plus ou moins 300 personnes. Il y a aussi, puisqu'on a un resto social, il y a aussi près de 17.000 repas qui ont été qui sont servis presque septante sept repas par jour, avec donc des repas à emporter, livrés ou consommés sur place, avec tout, des partenariats qui sont faits. Il y a aussi, vous savez, qu'on fait une formation, comme je l'ai dit, une formation au niveau de la cellule technique, au niveau de la rénovation. Et là on a en fait 75 % de sorties positives. Donc les personnes conformes trouvent directement de l'emploi. On a aussi 110 stagiaires qui sont formés donc en commis de salle au niveau de l'After au niveau du boulevard Léopold II, 58 personnes qui sont formés en français, langue étrangère aussi des valets de chambre. Et là aussi on a un taux important près de 60 % de sorties positives. Et puis alors on a aussi un autre volet qui est celui en fait, de l'économie. Et là aussi, on avait en fait, on a remis sur pied l'institution qui est le centre d'entreprise de Molenbeek, parce que pour donner quelques chiffres, on parlait de l'absence de vérité. Ici, il y a une absence de gestion. C'est des fois presque criminel puisqu'on peut se retrouver avec des chiffres qui sont on a on a en fait à Molenbeek qu'on a puisqu'on parlait de la création d'entreprises, etc. On a des institutions, des bâtiments qui permettent d'héberger des entreprises avec des conditions très favorables. C'est un soutien à la création d'entreprise. Ça permet à des jeunes, à des personnes de lancer une entreprise. Et vous savez qu'à Molenbeek, du fait qu'on n'a pas beaucoup d'alternatives pour la création d'emplois, les gens se lancent de façon beaucoup plus intensive dans la création de leur propre emploi, de la création d'une entreprise. Si on donne un chiffre au niveau de l'OCDE, lorsque nous avons 5 %, donc pour 100 personnes, cinq personnes qui se lancent dans la création d'entreprise dans la zone qui est la nôtre, à Molenbeek, on a un taux de près de 9 %. C'est vous dire qu'il y a vraiment une rage de vouloir s'en sortir et pour avoir l'esprit positif. Pour un peu aussi aller dans le sens de Khadija Zamouri. Il y a vraiment une volonté de s'en sortir avec une volonté de créer de l'emploi de leur propre emploi. Et donc en fait, on a on a des structures qui accueillent ces structures-là par un manque de gestion. Elles étaient arrivées en fait à ne plus jouer leur vrai rôle. On a des personnes qui cherchent des locaux pour s'installer parce que ça coûte moins cher. Il y a un accompagnement et malheureusement, ce sont ces institutions-là ne jouaient pas leur rôle. Lorsque je suis arrivé, c'était du pilotage automatique. On avait en fait un taux de remplissage de sept de ces locaux-là. Ce sont des petits locaux, des bureaux qui servent à des personnes qui lancent leur entreprise. On avait un taux de remplissage de 75 % avec aussi 78.000 € de solde ouvert. Donc même les personnes qui étaient là, on ne gérait même pas en fait la réception de leur loyer, le paiement de loyer, tout ce qui concerne en fait la gestion d'un centre d'entreprise. Et maintenant on en est arrivé en fait à un taux de remplissage de 94 %, alors qu'on avait à ce moment-là quatorze personnes qui étaient des mauvais payeurs. Alors qu'on est maintenant dans une situation économique beaucoup plus dégradée. On a plus qu'une personne qui est un mauvais payeur, donc c'est vraiment quelque chose de superficiel. Et on a que cette personne-là, c'est 8.000 € de solde ouvert. On a donc là un outil important qui permet la création d'entreprises dans ces centres d'entreprises, on a deux bâtiments dont le troisième en fait, j'ai eu l'honneur de signer le bail avec Molengeek. Qui occupe un de nos

centres d'entreprise. Avant, c'était donc un centre qui se louait assez mal au niveau des locaux. Et donc il y a eu Molengeek qui est arrivé. Ce n'est pas moi qui l'ai, ce n'est pas moi qui l'ai terminé le truc qui est fait, le processus, c'est moi, lundi, qui se développe. Je n'ai pas la prétention, je ne suis pas la mouche qui se croit en train de conduire le carrosse. Simplement, je dis que Molengeek existe là. Et j'ai eu la chance de signer. Je ne sais pas pourquoi. Tu rigoles, Françoise. Non, non, c'est moi qui ai signé le bail. Merci, merci. Bon, je dis non, mais je l'ai dit aussi, évidemment, mais je le dis, je le dis. Moi j'ai signé simplement là, j'ai eu le bonheur, je dis de signer ce bâtiment. Non, il ne faut pas rigoler. Ben oui, ce n'est pas la deuxième. Je dis simplement que j'ai eu l'honneur de signer. J'ai dit moi-même avant qu'on ne rigole pour rien du tout et qu'on fasse des remarques. J'ai dit simplement que le processus avait commencé et j'ai simplement terminé ça. Donc le bâtiment en entier maintenant est occupé par Molengeek. Je n'ai pas dit que c'est moi qui l'ai fait venir du tout. J'ai simplement dit que c'est moi qui ai eu l'honneur de signer ça en 2019. Et voilà, c'est donc un Centre d'entreprise maintenant qui est occupé par une structure qui est même des fois plus grande, on la considère beaucoup plus grande, même deux fois que Molenbeek. Par contre, les deux autres Centres d'entreprises, on a augmenté de 20 % le taux de d'utilisation de cette structure. On a maintenant presque 40 entreprises, ça crée 114 emplois. C'est donc quelque chose de très important. Nous avons aussi un guichet d'économie locale qui est un guichet d'aide à la création d'entreprise. Encore une fois, donc une structure qui aide les personnes à se lancer et beaucoup de personnes se présentent chaque année pour lancer leur entreprise. Là, on a à peu près, on a augmenté le taux aussi de création d'entreprise et donc le taux de création d'emplois. On a près de 64 emplois qui se créent chaque année dans cette structure-là, puisqu'on pousse vraiment à aider. Le but n'est pas de les aider absolument ou de les mettre à la création d'entreprise. C'est de les aider, de leur donner les bons outils, les bonnes informations pour qu'elles puissent se lancer dans de bonnes conditions et dans ces bonnes conditions-là, on a remarqué qu'il y a un taux de survie de ces entreprises qu'il n'y a pas quand ces personnes ne se lancent pas avec ces conseils-là. Je veux aussi dire que on a aussi des entretiens, on a aussi un service de l'Emploi qui continue avec des formations, notamment au niveau de la digitalisation. Nous sommes en train de travailler, de finaliser en fait un EPN qui servira en fait à les aider parce que beaucoup de personnes qui sont à la recherche d'emploi ont en fait besoin de formation pour gérer l'outil informatique. On est en train de mettre sur pied et de finaliser la réalisation d'un EPN qui va en fait pouvoir permettre puisque nos gens en fait, c'est paradoxal, on est la zone où il y a le plus de demandeurs d'emploi qui ont le plus besoin de ces outils de digitalisation. Et en fait, on n'avait pas quelque chose qui existait ici à Molenbeek, on était obligé de les envoyer dans des structures qui existent dans d'autres communes qui ont un riquiqui du public en fait que nous on a.

Alors, au niveau des partenariats, on a des partenariats quand-même aussi important puisqu'on fait des formations de valet de chambre, etc. On est en train de mettre sur pied des partenariats avec des entreprises. Je voulais aussi dire qu'on a aussi un marché aussi des marchés hebdomadaires au niveau de notre commune. Là aussi, là aussi, malheureusement, on avait aussi une gestion qui n'existait pas. Rien qu'en ayant repris ce marché-là, on a chaque année 50.000 € en plus puisqu'on est en train de rechercher partout des moyens financiers. Chaque année, on récupère, on a 50.000 € en plus depuis qu'on a commencé cette législature, on a aussi rajouté en fait, on a récupéré le marché du dimanche et donc là aussi, on a des moyens financiers supplémentaires, près de 50.000 € en plus. Et on a complété aussi la gamme de ce marché autour de de l'église Saint-Jean-Baptiste. Et donc ce sont des rajouts, ça veut dire simplement que grâce à toutes ces initiatives qui sont là, au contraire, au contraire de ce qui a été dit, on a une politique qui est quand même très volontariste. On a aussi, au niveau urbanistique, changé complètement la donne. C'est juste pour dire que maintenant il y a en fait une culture, une culture de la création d'entreprise et du développement économique qui normalement devrait quand même apporter quand même des solutions d'emploi pour les jeunes. Et c'est avec ça que je vais conclure.

Mme la Présidente :

Merci, on en a profité avec ces quelques questions, de dresser un beau bilan. Alors M. Haouari et puis Monsieur Ben Salah, il y a un Monsieur Houari et un Monsieur Ben Salah. Monsieur Houari.

M. Haouari :

Merci. Donc je ne vais pas m'éterniser parce que je vois que ça prend beaucoup de temps et il y a encore des gens qui attendent ici le vote. Donc juste deux ou trois éléments. Donc pour justifier l'évolution du cadastre, vous comparez avec les autres communes. Donc pour rappel, beaucoup de communes ont fait un tax-shift, donc elles ont augmenté effectivement le PRI, mais elles ont diminué l'impôt des personnes physiques. Ça personne ne l'a mentionné. C'est important de le mentionner. Donc, il y a eu une augmentation d'un côté et aussi une diminution de l'autre. Et alors, par rapport à la prime, je vois qu'on parle beaucoup du montant du montant inscrit du crédit budgétaire, de la prime, 2.200.000, c'est répété. Avant c'était 700.000 ou 800.000 € ou peu importe. Donc premièrement, il est regrettable de ne pas avoir le règlement prime aujourd'hui à l'ordre du jour du conseil communal. Deuxièmement, le montant de la prime l'ancienne prime était plafonné à 300 €. Il compensait à 100 % l'augmentation de 2016. Et puis alors, peu importe le montant du crédit, parce qu'à aucun moment il était mentionné dans le règlement que, en cas d'épuisement des crédits budgétaires, les personnes qui rentrent leurs demandes en retard n'allaient pas percevoir la prime. Donc je ne vois pas l'intérêt d'évoquer le montant du crédit budgétaire et de le comparer, puisque de toute façon la prime était destinée à tous ceux qui la rentrée dans le délai imparti qui était de six mois et elle compensait 100 % d'augmentation avec un plafond de 300 €. Enfin, juste une dernière remarque et là je voulais juste par rapport à ce qu'a dit madame Zamouri, je la rejoins tout à fait et je pense aussi qu'il y a une absence à moyen et à long terme et la preuve en est que on parle chaque année du budget. L'année passée, le budget passé au mois d'avril je pense, cette année passe au mois de février. Chaque année on court au dernier moment pour voir comment on va équilibrer le budget. Je pense qu'effectivement, s'il y avait une vision à moyen et à long terme, on n'en serait pas là et les solutions seraient trouvées bien avant, bien avant cette période ou à la dernière minute. Merci.

M. Ben Salah :

Je vous remercie, madame la présidente. Je remercie également les échevins qui ont avancé des explications et répondu aux questions, même partiellement. Je tenais à vous dire que je restais attentif au fait que tous les Molenbeekoïses qui devraient bénéficier de cette prime puissent la toucher. Ça, c'est normalement une des conditions sine qua non pour veiller à faire en sorte de mener à bien cette décision, qui soyons clairs, va impacter durablement les Molenbeekoïses. Et je me rappelle une des phrases que vous aviez dites, Madame le Bourgmestre, lors de la suppression de la prime précédente, vous aviez expliqué que c'était peanuts. C'était le mot que vous aviez utilisé lors de ce conseil communal. J'espère que sur ce coup-là, ce ne sera pas peanuts, ni pour les Molenbeekoïses, ni pour l'impact que ça pourrait apporter justement aux Molenbeekoïses sur le coup, pour éviter qu'ils s'enlisent dans des dettes supplémentaires. Donc je tenais aussi à dire que je regrettais l'inertie des membres de la majorité du MR. Je pense que taper sur le clou une fois de plus en étant présent dans une majorité quand on est dans l'opposition, c'est qu'il est plus facile de dénoncer. Mais là, vous êtes dans la majorité. Ça va être très compliqué de dire que vous êtes à deux reprises responsables de l'augmentation du PRI. Je vous souhaite un bon courage. Voilà, je vous remercie.

Mme la Présidente :

Alors Monsieur Ouassari.

M. Ouassari :

Madame la Présidente. Voilà, vous avez dit que, à chaque fois, je reviens là-dessus, vous avez raison, et qu'à chaque fois vous me dites que les écoles du libre ne veulent pas ou ne veulent pas, ne veulent pas. J'ai un courrier ici qui date du 21 mars 2019, signé par un membre du P.O. d'une école du Libre, l'Institut Saint-Charles, à l'attention de Madame la Bourgmestre, à l'attention des échevins et des conseils communaux, à l'attention du Conseil communal qui dit exactement tout le contraire de ce que vous avez dit. Bon alors moi je ne vais pas dire que ce que vous dites, c'est contraire à la réalité. J'ai trop de respect pour vous, mais peut-être que vous vous trompez, ou peut être que vous avez oublié. Mais une chose est sûre, je reviendrai là-dessus en 2024. Je peux transférer à tous les conseillers communaux, Il n'y a pas de problème, Ça va, merci.

Mme la Présidente :

Merci, Monsieur Hamzaoui.

M. Hamzaoui :

Merci Madame la Bourgmestre. Alors ce n'est pas bien de détourner mes propos. Je pense que dans mon discours je parlais des Molenbeekois alors que vous avez considéré le mot comme étant adressé à votre égard. Je ne vous ai pas visée personnellement, mais plutôt vos actions et votre politique vis-à-vis des citoyens molenbeekois. Utiliser ce terme n'était pas assez explicite, je pense, ou peut-être et je m'en excuse. Mais là je dis que vous avez plutôt violenté, maltraité, heurté, trompé, désabusé, anesthésié, assassiné financièrement les Molenbeekois, est-ce que ce sont les bons mots que je peux utiliser Madame la bourgmestre ?

Mme la Présidente :

Désabusé, c'était pas mal.

M. Hamzaoui :

Voilà. Donc ne détournez pas, s'il vous plaît, mes propos et essayez de rester dans le cadre et dans le cadre et dans le contexte dans lequel le mot a été utilisé. Merci.

Mme la Présidente :

Merci de la précision. Merci beaucoup. Alors Monsieur El Khannouss.

M. El Khannouss :

Merci, Madame la Présidente. Alors, je ne sais pas, j'ai envie de vous dire je ne suis pas une mouche qui se pose sur les fesses d'un cheval, que je ne suis pas un homo sapiens. Je sais que mon amie Gjanaj, il y a une imagination débordante. Je ne vais pas lui répondre par rapport à la litanie des activités parce que ce que Monsieur Gjanaj vient de dire là, il a simplement lu un programme d'activités qui est en application à la Mission locale et à Molenbeek formation depuis de très longues années d'ailleurs. Je suis convaincu et d'ailleurs je suis étonné que madame Piquard n'a pas réagi, excusez mon expression, aux âneries qu'il a débitées par rapport à la manière dont fonctionnait la Mission locale. Vous étiez avec moi au conseil d'administration, donc vous auriez pu réagir parce que en m'insultant il vous insulte aussi. Mais bon ce n'est pas grave, il y a des gens qui acceptent, moi pas. Cela dit, ceci dit, je ne vais pas lui répondre par rapport à cela parce que je pense que les nombreux travailleurs de la Mission locale et de Molenbeek Formation ne doivent pas du tout être contents quand ils entendent celui qui fait office de président du conseil d'administration, dire que finalement, ça

ne fonctionnait pas bien alors qu'ils ont fait un travail remarquable. Moi, j'ai posé une seule question. Vous en êtes témoin. Un seul projet. Il n'a parlé d'aucun qui vient de son cabinet. Pas un seul. Tous les projets qu'il a évoqués sont des projets qui ont été faits par le personnel de la Mission locale. D'ailleurs, ce ne sont pas des projets nouveaux qui existent depuis plus de douze quinze ans. D'ailleurs, vous êtes revenu au néolithique en parlant de 2014 et du taux de chômage. Ça montre bien votre connaissance de la situation de l'emploi à Molenbeek. Moi, je reviendrai simplement à la question des tapis rouges parce que je suis choqué par les propos de la bourgmestre. La bourgmestre, aujourd'hui, elle consacre la mauvaise gouvernance. Aujourd'hui, une fois de plus, elle consacre avec cette histoire des tapis rouge, la mauvaise gouvernance. Parce que ce que madame Moureaux oublie de dire, c'est qu'à l'époque, lorsque j'ai dénoncé les faits, parce que de quoi il s'agit, Mesdames, Messieurs, c'est que notre échevin, qui ne brille pas par sa compétence, a géré correctement sa compétence, c'est qu'il envoie son collaborateur un mois avant une décision du collège aller acheter des tapis, aller louer du matériel électrique pour 35.000 € sans respecter la loi sur les marchés publics. D'ailleurs, j'ai les factures et là on pourrait parler des factures et des montants qui étaient appliqués sur les factures qui sont des montants, des montants qui sont plus qu'interpellants ! Je reviendrai ici avec des éléments. J'ai déposé plainte auprès de la tutelle. Le ministre, pas monsieur El Khannouss, pas la mouche, pas l'homo sapiens, le ministre a fait annuler la décision et a exigé que monsieur l'échevin rembourse 27.000 € parce que sur les 35.000 €, il y a 8.000 € qui ont été avancés par l'association des commerçants d'ailleurs, qui ont été dégoûtés par la manière dont cela a été géré. Ça, c'est la réalité. Je suis choqué, Madame, madame Moureaux, que vous cautionnez ce genre de choses en tenant les propos que vous avez tenus : ce n'est pas grave. Ben oui, mesdames, messieurs, la situation dans laquelle on est, ça peut paraître tellement insignifiant par rapport aux millions d'euros qu'on a évoqués. Mais nous sommes dans un principe de bonne gouvernance. Vous savez tous que la mer, elle est faite de gouttes d'eau. On ne peut pas tolérer ce genre de fonctionnement. Alors j'ai posé les questions, je n'ai pas eu de réponse. Est-ce que les 27.000 € ont été remboursés? Visiblement non. Madame la Secrétaire communal faisant fonction ; est-ce que vous pourriez, s'il vous plaît, envoyer à l'ensemble des conseillers communaux qui sont ici présents, le courrier annulant les décisions du collège qui ont été prises un mois après les achats? Et alors, il y a quelqu'un qui était dans la salle tout à l'heure, qui est le responsable des associations de commerçants, Monsieur Basseur, Oui, oui, oui, vous êtes au courant de l'affaire, la manière dont ça a été traité, c'est un véritable scandale...

Mme la Présidente :

Monsieur El Khannouss, je vous rappelle pour la dernière fois, l'article 13 du règlement. Vous devriez vous adresser aux conseillers et non au public. La prochaine fois, je vais demander un rappel à l'ordre.

M. El Khannouss :

Madame la secrétaire communale, une fois de plus, la bourgmestre a montré qu'elle n'est pas apte à présider ce conseil communal. Non seulement, elle a cautionné des choses gravissimes, mais en plus, elle a enlevé sa casquette de présidente pour mettre sa casquette de chef de file du Parti Socialiste tout à l'heure. Vous en êtes témoin. Donc, madame Moureaux, je pense qu'avant que les conseillers ne vous mettent dehors de la présidence, prenez vos responsabilités et mettez quelqu'un à votre place qui peut assumer la fonction.

Non seulement, il y a eu une annulation de la décision du collège qui a été prise un mois après les achats, mais en plus le ministre a exigé que le montant soit remboursé à la commune. Au jour d'aujourd'hui, ce montant a été versé dans les irrécupérables. Donc cela a été mis dans la dette de la commune que nous allons tous rembourser aujourd'hui. Donc, madame la Secrétaire communale, s'il vous plaît, c'est une demande et je veux que ça soit mis dans le PV, je souhaiterais que vous envoyiez les documents officiels qui ont été envoyés

par la Tutelle, aussi bien l'annulation de la demande que la demande de remboursement à l'ensemble des membres du conseil communal. Est-ce qu'on peut attendre ces deux courriers assez rapidement s'il vous plaît ? Merci de votre écoute.

Mme la Présidente :

Alors je pense que nous allons effectivement envoyer la lettre de clôture du dossier, que Mr Gjanaj vient de me montrer qui est extrêmement claire, qui ne va pas dans le sens de ce que vous dites. À tous les conseillers, nous l'offrons avec un grand plaisir. Maintenant, permettez-moi de souhaiter que nous puissions arriver à la fin des travaux sur le budget. Je pense qu'on a très bien parlé beaucoup, et je crois que Monsieur De Block aura du coup le dernier mot sur le budget. Monsieur De Block, allez-y et après nous voterons. Est-ce qu'on peut rappeler tous les conseillers qui ne seraient pas à leurs bancs, de manière qu'on puisse voter après ?

M. De Block :

Je pense qu'on peut épargner et économiser beaucoup d'argent si on était un peu plus efficace dans les conseils communaux. Donc je voudrais vraiment aussi que la présidence intervienne quand des échevins répondent, mais vraiment complètement à côté et très longuement à côté des questions précises qui ont été posées. Sinon, trois remarques sur votre vos réponses, la première chose est que clairement, on peut citer l'Ukraine et plein d'autres choses comme raisons pourquoi les choses ne vont mal dans la commune, mais pas la ministre des Pensions qui prend des décisions. Apparemment, ça c'est exclu. Les autres autorités qui prennent des décisions, on ne peut pas dire qu'ils prennent des décisions qui sont défavorables pour notre commune.

Deuxième chose, au niveau idéologique. C'est vous et votre parti qui sont idéologiquement, je ne sais pas, presque obligés, freinés d'être à la recherche de taxes qui vont réellement toucher les épaules les plus fortes. C'est la Région avec votre parti aux manettes, c'est une ordonnance sur l'activité économique que votre parti a votée qui empêche la commune à lever certaines taxes. Mais qui protège l'activité humaine, qui protège l'activité des familles, qui protègent les activités des ménages ici ? Et ça m'a fait réfléchir aussi ou cela m'a rappelé de l'argument il y a 100 ans au parlement qu'on l'entendait quand on parlait de réduire la journée de quatorze à 12 h, quand on parlait de réduire ou d'interdire le travail des enfants, c'étaient les mêmes arguments. Ces mesures allaient mettre en danger l'activité économique. A un moment donné, on doit arrêter. Ou on va prendre des mesures qui vont réduire les inégalités, protéger les gens. Ou on va laisser couler. Pour l'instant, vous avez fait votre choix. Vos partis respectifs aux différents niveaux font leurs choix et continuez comme ça. Alors la question que vous posez sur la participation dans une majorité du PTB se posera tout simplement, rendez-vous en 2024. Et je voudrais finir par les mots presque célèbres que j'ai entendus ici : moi, moi, moi, moi, moi, moi, moi, moi, moi, moi, moi, moi, moi, moi, grâce à moi, moi, moi, moi, moi, moi.

Mme la Présidente :

Fabuleux. Eh bien, je propose qu'on passe au vote. Alors on fait d'abord un vote nominatif puisqu'il y a eu la demande, et je pense qu'on doit entendre cette demande. Est-ce que cinq conseillers le demandent? Voilà, c'est très bien. Alors je prends la liste des membres. Bon, alors on ne parle plus des fesses d'un cheval et personne ne prend la mouche, on ne bouge plus et on vote. Alors on vote sur le point cinq qui est notre fameux précompte immobilier. Je vais faire dans l'ordre de préséance.

M. Hamzaoui :

Madame la Bourgmestre, si vous ne respectez pas le règlement, le point sera annulé.

Mme la Présidente :

Je n'ai pas compris en quoi je n'ai pas respecté le règlement ? S'il vous plaît, taisez-vous tous, parce que si, en plus de demander les micros, vous parlez à la place des gens, c'est impossible.

Le Conseil approuve le point.

Cinq conseillers communaux demandent un vote nominatif.

Les conseillers suivants votent positivement : Catherine Moureaux, Françoise Schepmans, Amet Gjanaj, Jef Van Damme, Olivier Mahy, Houria Ouberri, Jamel Azaoum, Georges Van Leeckwyck, Maria Gloria Garcia-Fernandez, Paulette Piquard, Tania Dekens, Leonidas Papadiz, Hicham Chakir, Khalil Boufraquech, Laetitia KALIMBIRIRO NSIMIRE, Khadija Zamouri, Pascal Paul Duquesne, Théophile Emile Taelmans, Didier Fabien Willy Milis, Abdallah Kanfaoui, Patrick Bacart, Fatima Zahmidi, Marc Demeyer.

Les conseillers suivants votes négativement : Ahmed El Khannouss, Michel Eylenbosch, Dirk De Block, Hassan Ouassari, Hind Addi, Yassine Akki, Mohamed El Bouazzati, Luc Vancauwenberge, Mohamed Amine Akrouh, Emre Sumlu, Rachid Ben Salah, Taoufik Hamzaoui, Abdelkarim Haouari.

36 votants : 23 votes positifs, 13 votes négatifs.

De Raad keurt het punt goed.

Vijf raadsleden vragen een nominative stemming.

De volgende raadsleden stemmen voor : Catherine Moureaux, Françoise Schepmans, Amet Gjanaj, Jef Van Damme, Olivier Mahy, Houria Ouberri, Jamel Azaoum, Georges Van Leeckwyck, Maria Gloria Garcia-Fernandez, Paulette Piquard, Tania Dekens, Leonidas Papadiz, Hicham Chakir, Khalil Boufraquech, Laetitia KALIMBIRIRO NSIMIRE, Khadija Zamouri, Pascal Paul Duquesne, Théophile Emile Taelmans, Didier Fabien Willy Milis, Abdallah Kanfaoui, Patrick Bacart, Fatima Zahmidi, Marc Demeyer.

De volgende raadsleden stemmen tegen : Ahmed El Khannouss, Michel Eylenbosch, Dirk De Block, Hassan Ouassari, Hind Addi, Yassine Akki, Mohamed El Bouazzati, Luc Vancauwenberge, Mohamed Amine Akrouh, Emre Sumlu, Rachid Ben Salah, Taoufik Hamzaoui, Abdelkarim Haouari.

36 stemmers : 23 positieve stemmen, 13 negatieve stemmen.

6. Finances - Budget communal de l'exercice 2023.

Financiën - Gemeentelijke begroting van het dienstjaar 2023.

Mme la Présidente :

Alors ensuite, on va voter pour le budget. Je propose qu'on ait un tableau de vote traditionnel pour le budget, s'il vous plaît.

Pouvez-vous approuver ?

Le Conseil approuve le point.

36 votants : 24 votes positifs, 12 votes négatifs.

De Raad keurt het punt goed.

36 stemmers : 24 positieve stemmen, 12 negatieve stemmen.

Mme la Présidente :

Mesdames et messieurs des Finances et de la Recette, merci de nous avoir accompagnés jusqu'à cette heure tardive. On vous laisse partir. Un grand merci pour votre travail, pour votre abnégation et évidemment pour votre soutien ce soir.

7. Prévention - Octroi d'un subside aux communes dans le cadre de l'octroi d'une subvention spéciale en application de l'ordonnance du 13 février 2003 - Arrêté du Gouvernement du 17 novembre 2022 accordant un subside de 207.000,00 euros aux communes participant à la mise en place d'un atelier personnalisé au sein de leur CPAS- report du 25/01/2023

Preventie - Toekenning van een subsidie aan de gemeenten in het kader van de toekenning van een bijzondere subsidie in toepassing van de ordonnantie van 13 februari 2003 - Regeringsbesluit van 17 november 2022 tot toekenning van een subsidie van 207.000,00 euro aan de gemeenten die deelnemen aan de oprichting van een geïndividualiseerde werkplaats binnen hun OCMW- uitstel van 25/01/2023

Mme la Présidente :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
36 votants : 36 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
36 stemmers : 36 positieve stemmen.*

8. Prévention - Convention Plan stratégique de Sécurité et de Prévention 2022.- report du 25/01/2023

Preventie - Conventie Strategisch Veiligheids- en Preventieplan 2022.- uitstel van 25/01/2023

Mme la Présidente :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
36 votants : 36 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
36 stemmers : 36 positieve stemmen.*

9. Enseignement francophone - Enseignement communal - Approbation d'une convention entre l'Administration communale, l'Institut bruxellois francophone pour la Formation professionnelle, également appelé Bruxelles Formation, et la Mission locale de Molenbeek, pour l'organisation par l'Institut Machtens, enseignement communal de promotion sociale, d'une action de formation en technique de vente et néerlandais commercial», à l'attention d'un public en insertion socio-professionnelle - Formations cofinancées par Bruxelles Formation.- report du 25/01/2023

Overeenkomst tussen het Gemeentebestuur en het franstalige brusselse Instituut voor de beroepsvorming ook benoemd « Bruxelles Formation », voor het organiseren, door het Instituut Machtens, gemeentelijk onderwijs voor sociale promotie, van een vormingseenheid in de verkoopstechnieken en in het nederlands.- uitstel van 25/01/2023

Mme la Présidente :

Pouvez-vous approuver ?

Le Conseil approuve le point.

36 votants : 36 votes positifs.

De Raad keurt het punt goed.

36 stemmers : 36 positieve stemmen.

Abdallah Kanfaoui quitte la séance / verlaat de zitting.

10. Enseignement francophone - Enseignement fondamental communal francophone - Appel à candidatures pour l'admission au stage dans une fonction de direction à l'Ecole n° 13 « Ecole Qui Bouge ».

Franstalig onderwijs - Franstalig basisonderwijs - Oproep tot kandidaatstelling voor een managementstage aan school nr. 13 "Ecole Qui Bouge".

Mme la Présidente :

Monsieur Ouassari, vous avez la parole.

M. Ouassari :

Vous allez encore le lancer, l'appel à candidatures? Quel type de communication que vous utilisez pour lancer l'appel à candidatures?

Mme la Présidente :

Alors ça, on va vous répondre par écrit parce que je ne sais pas répondre à ça à cette heure-ci.

M. Ouassari :

Est-ce que tout le monde reçoit l'information, même ceux qui sont en congé de longue durée ou détaché ?

M. Ouassari :

Je ne sais pas répondre. On va vous répondre par écrit. Sincèrement, je n'en sais rien du tout. Je n'ai pas envie de vous raconter n'importe quoi. Madame Aelbrecht, est-ce que vous pouvez noter que pour le point numéro dix, on doit répondre à Monsieur Ouassari sur la manière dont on profile l'appel à candidatures? Où est-ce qu'on le publie? À qui est ce qu'on

l'adresse? Est ce qu'on l'adresse à tout le monde, y compris ceux qui sont en retrait de poste actuellement.

Mme la Présidente :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
35 votants : 35 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
35 stemmers : 35 positieve stemmen.*

11. GRH - Règlement de travail - Personnel administratif des écoles communales francophones - Modification.

HRM - Arbeidsreglement - Administratief personeel van de Franstalige gemeentescholen - Wijziging.

*Le point est retiré de l'ordre du jour.
Het punt wordt van de dagorde gehaald.*

12. GRH - Règlement de travail - Annexe 2 relative aux congés compensatoires - Modification.

HRM - Arbeidsreglement - Bijlage 2 over compensatieverlof - Wijziging.

Mme la Présidente :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
35 votants : 35 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
35 stemmers : 35 positieve stemmen.*

13. Département Infrastructures et Développement Urbain - Contrat de Rénovation Urbaine (CRU) 1 « Citroën-Vergote » - Opération 2.1 "Square du Laekenveld" - Marché conjoint entre la Commune et Project T&T - Convention de collaboration.

Departement Infrastructuur en Stedelijke Ontwikkeling - Stadsvernieuwingscontract (SVC) 1 "Citroën-Vergote" - Operatie 2.1 "Laekenveldsquare" - Gezamenlijke opdracht tussen de Gemeente en Project T&T - Samenwerkingsovereenkomst.

Mme la Présidente :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
35 votants : 35 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
35 stemmers : 35 positieve stemmen.*

14. Département Infrastructures et Développement urbain - CQD Petite Senne - Logements conventionnés Liverpool (1.F1) - Accord pour la vente d'une parcelle non bâtie située rue de Liverpool 24 - Précision supplémentaire.- report du 25/01/2023
Departement Infrastructuur en Stedelijke ontwikkeling - Duurzaam Wijkcontract Zinneke - Geconventioneerde woningen Liverpool (1.F1) - Akkoord voor de verkoop van een onbebouwd perceel gelegen te 1080 Sint-Jans-Molenbeek, Liverpoolstraat 24 - Verdere verduidelijking.- uitstel van 25/01/2023

Mme la Présidente :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
35 votants : 35 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
35 stemmers : 35 positieve stemmen.*

15. Département Infrastructures et Développement Urbain - Contrat de Quartier Durable "Autour du Parc de l'Ouest" - Conventions d'occupation temporaire - Rue de Lessines 37/39.
Departement Infrastructuur en Stedelijke ontwikkeling - Duurzaam Wijkcontract "Rondom Westpark" - Overeenkomsten van tijdelijke bezetting - Lessenstraat 37/39.

Mme la Présidente :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
35 votants : 35 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
35 stemmers : 35 positieve stemmen.*

16. Département Infrastructures et Développement Urbain - Contrat de Quartier Durable "Etangs Noirs" - Approbation de l'acquisition des biens sis rue de Courtrai 51, à 1080 Molenbeek-Saint-Jean.
Dienst Infrastructuur en Stedelijke Ontwikkeling - Duurzaam Wijkcontract "Zwarte Vijvers" - Goedkeuring van de aankoop van de onroerende goederen gelegen Kortrijkstraat 51, te 1080 Sint-Jans-Molenbeek.

Mme la Présidente :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
35 votants : 35 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
35 stemmers : 35 positieve stemmen.*

17. Département Infrastructures et Développement Urbain – Contribution forfaitaire et globale de Thomas & Piron Bâtiment SA aux coûts de réfection/réaménagement des voiries situées avenue du Condor à Molenbeek, en ce compris celles situées au niveau de la "petite rue du Condor" - Approbation de la convention.

Departement Infrastructuur en Stedelijke ontwikkeling - Forfaitaire en globale bijdrage van Thomas & Piron Bâtiment NV in de kosten van het herstel/de herinrichting van de wegenissen gelegen Condorlaan te Molenbeek, met inbegrip van deze die gelegen zijn op het niveau van de "Kleine Condorstraat" - Goedkeuring van de overeenkomst.

M. Hamzaoui :

Madame la présidente, je demande la parole.

Mme la Présidente :

Excusez-moi Monsieur Hamzaoui, ce n'est pas du tout volontaire de ma part. Il est juste 1 h 40 et tout le monde est fatigué.

M. Hamzaoui :

J'ai vu que vous demandez, vous faites une convention avec Thomas Piron pour avoir un financement au lieu d'un réaménagement total de cette rue. J'aimerais savoir à quel moment vous comptez faire les travaux pour que les gens puissent en tout cas profiter de cette rue qui aujourd'hui transformée vraiment dans un champ, en fait, je ne sais pas. Donc vous allez recevoir de l'argent, mais vous ne comptez pas prévoir des aménagements qu'il faut pour cette rue-là? Donc j'aimerais bien avoir une réponse par rapport à ça.

Mme la Présidente :

Très bien. Monsieur Van Damme, est-ce que vous pouvez apporter une réponse à M. Hamzaoui, s'il vous plaît?

M. l'échevin Van Damme :

La réponse est très simple. Maintenant qu'on a un accord, on va réaménager la rue. C'est prévu. Il fallait d'abord avoir l'accord parce que si on faisait les travaux avant, on avait plus d'arguments avec eux pour pouvoir avoir l'argent. Donc on les a d'abord fait payer et puis maintenant cet argent, on l'utilisera pour réaménager la rue correctement.

M. Hamzaoui :

Merci messieurs l'échevin, est-ce que vous estimez que le montant que vous percevez de cette société de Thomas Perron est suffisant pour réaménager toute la rue? Je ne crois pas que 67.000 € est suffisant et est un montant suffisant pour réaménager toute cette rue et en tout cas remettre en ordre cette rue-là. Ça je ne pense pas monsieur l'échevin. Donc demain, il ne faut pas venir pleurer pour dire que vous n'avez assez d'argent pour remettre en ordre cette rue-là. Je ne pense pas que 67.000 € est un montant suffisant pour remettre en ordre cette rue.

Mme la Présidente :

Monsieur Hamzaoui, restez zen. Tout va bien, respirez.

M. Hamzaoui :

Ne vous inquiétez pas madame, ce que ce que je pense, monsieur l'échevin, c'est que l'entreprise Thomas et Piron a réalisé cinq bâtiments dans ce coin-là, ils sont capables de remettre en ordre cette rue. Je ne pense pas qu'il faut recevoir de l'argent. Il faut les responsabiliser et leur demander qu'ils mettent en ordre cette rue-là.

Mme la Présidente :

Merci Monsieur Hamzaoui.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
35 votants : 35 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
35 stemmers : 35 positieve stemmen.*

18. Département Infrastructures et Développement Urbain - Subside octroyé par Bruxelles Environnement - Espaces Verts - Approbation de la convention.- report du 25/01/2023

Departement Infrastructuur en Stedelijke ontwikkeling - Subsidie toegekend door Leefmilieu Brussel - Groene ruimtes - Goedkeuren van de overeenkomst.- uitstel van 25/01/2023

Mme la Présidente :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
35 votants : 35 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
35 stemmers : 35 positieve stemmen.*

19. Département Infrastructures et Développement Urbain - Subside octroyé par la Fondation Roi Baudoin - Fonds Bikes in Brussels - Convention.- report du 25/01/2023

Departement Infrastructuur en Stedelijke ontwikkeling - Subsidie toegekend door de Koning Boudewijnstichting - Fonds Bikes in Brussels - Overeenkomst.- uitstel van 25/01/2023

Mme la Présidente :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
35 votants : 35 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
35 stemmers : 35 positieve stemmen.*

20. Département Infrastructures et Développement Urbain - Marché de services ayant pour objet la mission complète d'auteur de projet en vue de la rénovation de la maison de maître sise rue Van Hoegaerde 39 dans le but d'y aménager un équipement d'intérêt collectif, la démolition d'un garage sis rue Van Hoegaerde 39 dans le but d'y aménager une cour collective végétalisée ainsi que la rénovation de la maison de jeunes existante sise rue de la Vermicellerie 10 à 1080 Molenbeek-Saint-Jean dans le cadre de l'opération 1.2 du contrat de quartier durable « Etangs noirs » - CDC 23.001 - Fixation et approbation des conditions du marché et de l'avis de marché.

Departement Infrastructuur en Stedelijke ontwikkeling - Opdracht voor diensten betreffende de volledige missie van projectontwerper voor de renovatie van het herenhuis gelegen Van Hoegaerdestraat 39, de afbraak van een garage gelegen Van Hoegaerdestraat 39 en de renovatie van het bestaande jeugdhuis gelegen Vermicellifabriekstraat 10 te 1080 Sint-Jans-Molenbeek in het kader van operatie 1.2 van het Duurzaam Wijkcontract "Zwarte Vijvers" - Bestek 23.001 - Vaststelling en goedkeuring van de voorwaarden van de opdracht en van de aankondiging van de opdracht.

Mme la Présidente :

Pouvez-vous approuver ?

Le Conseil approuve le point.

35 votants : 35 votes positifs.

De Raad keurt het punt goed.

35 stemmers : 35 positieve stemmen.

21. Département Infrastructures et Développement Urbain - Marché de services pour la mission complète d'auteur de projet en vue de la création d'un immeuble à plusieurs fonctions, comprenant d'une part la transformation lourde ainsi que l'aménagement des locaux d'un bâtiment communal afin d'y implanter un projet qui vise un service d'insertion socioprofessionnelle et d'autre part la construction d'une rehausse de l'immeuble afin d'y implanter des logements publics, sis avenue Jean Dubrucq 172 à 178, à 1080 Molenbeek-Saint-Jean dans le cadre de l'Opération Z1.2 du CRU 6 "Simonis" - Fixation et approbation des conditions du marché - CDC 23.002.

Departement Infrastructuur en Stedelijke Ontwikkeling - Opdracht voor diensten voor de volledige missie van projectontwerper voor de oprichting van een gebouw met verschillende functies, waaronder enerzijds de zware verbouwing en de inrichting van de lokalen van een gemeentelijk gebouw met het oog op het vestigen van een project dat gericht is op een dienst voor socio-professionele integratie en anderzijds de bouw van een uitbreiding van het gebouw met het oog op het vestigen van openbare huisvesting, gelegen Jean Dubrucq laan 172 tot 178, te 1080 Sint-Jans-Molenbeek, in het kader van Operatie Z1.2 van het SVC 6 "Simonis" - Vaststelling en goedkeuring van de voorwaarden van de opdracht - Bestek 23.002.

Mme la Présidente :

Pouvez-vous approuver ?

Le Conseil approuve le point.

35 votants : 35 votes positifs.

De Raad keurt het punt goed.

35 stemmers : 35 positieve stemmen.

22. Propriétés communales - Nouvelle Loi communale articles 236 alinéa 2 - Marchés publics - Communication des décisions du Collège des Bourgmestre et Echevins.- report du 25/01/2023

Gemeentelijke Eigendommen - Artikel 236, alinea 2 Nieuwe Gemeentewet - Overheidsopdrachten - Kennisgeving van de besluiten van het College van Burgemeester en Schepenen.- uitstel van 25/01/2023

Mme la Présidente :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
35 votants : 35 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
35 stemmers : 35 positieve stemmen.*

23. Cellule Habitat - Conseil Consultatif du Logement (Molenbeek-Saint-Jean) - Rapport annuel d'activité 2021-2022.- report du 25/01/2023

Habitat Cel - Adviesraad voor Huisvesting (Sint-Jans-Molenbeek) - Jaarverslag van de activiteiten 2021-2022.- uitstel van 25/01/2023

Mme la Présidente :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
35 votants : 35 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
35 stemmers : 35 positieve stemmen.*

24. Marchés publics - Nouvelle Loi communale articles 234 - Marchés publics - Communication des décisions du Collège des Bourgmestre et Echevins.- report du 25/01/2023

Overheidsopdrachten - Artikel 234 Nieuwe Gemeentewet - Overheidsopdrachten - Kennisgeving van de besluiten van het College van Burgemeester en Schepenen.- uitstel van 25/01/2023

Mme la Présidente :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
35 votants : 35 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
35 stemmers : 35 positieve stemmen.*

25. Marchés Publics - Adhésion à la centrale de marchés de Bruxelles Environnement pour l'achat de papier et fournitures.
Overheidsopdrachten - Toetreding tot de opdrachtcentrale van Leefmilieu Brussel voor aankoop van papier en benodigdheden.

Mme la Présidente :

Pouvez-vous approuver ?

Le Conseil approuve le point.
35 votants : 35 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
35 stemmers : 35 positieve stemmen.

26. Centres de test et de vaccination - Don du matériel suite à la fermeture des centres.- report du 25/01/2023
Test en vaccinatiecentrum - gift van materiaal na sluiting centra.- uitstel van 25/01/2023

Mme la Présidente :

Pouvez-vous approuver ?

Le Conseil approuve le point.
35 votants : 35 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
35 stemmers : 35 positieve stemmen.

27. Culture fr - Déclassement d'ancien mobilier du conseil communal.- report du 25/01/2023
Cultuur fr - Degradatie van oude gemeentelijkraad meubilair.- uitstel van 25/01/2023

Mme la Présidente :

Pouvez-vous approuver ?

Le Conseil approuve le point.
35 votants : 35 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
35 stemmers : 35 positieve stemmen.

28. Action Sociale - Subside aux Organismes - Prise de connaissance.- report du 25/01/2023
Sociale Actie - Subsidie aan instellingen - Kennismaking.- uitstel van 25/01/2023

Le Conseil prend connaissance.
De Raad neemt kennis.

29. Relations Internationales - Règlement communal relatif à l'octroi de subsides - Octroi de subside aux associations molenbeekoises - Communication des décisions du Collège des Bourgmestres et Echevins.

Internationale Betrekkingen - Gemeentelijke regeling inzake de toekenning van subsidies - Toekenning van subsidies aan verenigingen in Molenbeek - Mededeling van de beslissingen van het College van Burgemeester en Schepenen.

Le Conseil prend connaissance.

De Raad neemt kennis.

30. Secrétariat communal - Motion déposée Monsieur Khalil Boufraquech, au nom du Groupe PS-Vooruit, demandant la libération de Monsieur Olivier Vandecasteele, détenu en Iran.

Gemeentelijk secretariaat - Motie ingediend door de heer Khalil Boufraquech, namens de fractie PS-Vooruit, over de vrijlating van de heer Olivier Vandecasteele, die in Iran wordt vastgehouden.

Le point est retiré de l'ordre du jour.

Het punt wordt van de dagorde gehaald.

31. Secrétariat communal - Motion déposée par Emre SUMLU, Conseiller communal ECOLO SAMEN, « Charte éthique – Code de déontologie ».

Gemeentesecretariaat - Motie ingediend door Mijnheer Emre SUMLU, gemeenteraadslid ECOLO SAMEN, "Ethisch Handvest - Gedragscode".

Le point est retiré de l'ordre du jour.

Het punt wordt van de dagorde gehaald.

32. Secrétariat communal - Motion de solidarité avec les travailleurs de Grains Noirs, déposée par Madame Addi, Conseillère communale PTB*PVDA. (Complémentaire)

Gemeentelijk secretariaat - Motie van solidariteit met de arbeiders van Grains Noirs, ingediend door Mevrouw Addi, gemeenteraadslid PTB*PVDA. (Aanvullend)

Le point est retiré de l'ordre du jour par Madame Moureaux car le sujet n'est pas d'intérêt communal.

Het punt wordt van de dagorde door mevrouw Moureaux gehaald omdat het onderwerp niet van gemeentelijk belang is.

33. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Vancauwenberge, conseiller communal PTB*PVDA, relative à la taxe sur les antennes et pylônes GSM.- report du 25/01/2023

Gemeentesecretariaat - Interpellatie ingediend door de heer Vancauwenberge, gemeenteraadslid PTB*PVDA, betreffende de belasting op GSM-antennes en zendmasten.- uitstel van 25/01/2023

Le point est retiré de l'ordre du jour et transformé en question écrite.

Het punt wordt van de dagorde gehaald en omgevormd in schriftelijke vraag.

34. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Madame Addi, conseillère communale PTB*PVDA, relative à l'occupation de sans-papiers rue Vanderstichelen.- report du 25/01/2023

Gemeentesecretariaat - Interpellatie ingediend door mevrouw Addi, gemeenteraadslid PTB*PVDA, over de bezetting van zonder papieren in de Vanderstichelenstraat.- uitstel van 25/01/2023

Mme la Présidente :

Est-ce que je ne vous répondrais pas par écrit ?

Mme Addi :

Pour faire très vite donc, l'occupation de sans-papiers ici rue Vanderstichelen a reçu l'ordre de quitter le bâtiment parce que le propriétaire décide de vendre son bien. Et pour l'instant, ils n'ont toujours pas trouvé de nouveaux logements. Et donc une des pistes qui était peut-être proposée ce serait qu'ils puissent occuper des logements sociaux qui sont vidés pour rénovation et en attendant les travaux de pouvoir en tout cas les loger de manière temporaire dans ces bâtiments-là. Je voulais savoir si vous, vous aviez une idée d'une piste pour garantir une solution et pour pas que ces sans-papiers se retrouvent dehors en plein hiver en sachant qu'il y a des hommes, des femmes, des enfants dont un bébé de deux mois qui résident dans cette occupation. Donc voilà, je voulais savoir quelles garanties vous pouviez amener à ces sans-papiers.

Mme la Présidente :

Alors merci pour votre interpellation. Je fais à nouveau le point sur cette occupation pour comprendre la situation actuelle. J'ai envie quand même de refaire un tout petit historique. VSP, c'est un collectif que je connaissais par ailleurs parce que comme bon nombre d'entre vous, j'ai suivi les différentes occupations de ce collectif à travers la région. C'est le premier dossier qui était sur mon bureau quand je suis arrivée comme bourgmestre. À l'époque, c'était le bâtiment Martini qu'ils occupaient. On a réglé cette histoire-là. On a pu surmonter depuis maints et maints tracas avec le groupe. On est plus de trois ans plus tard. C'est extrêmement rare qu'une occupation précaire ait une durée de vie aussi longue. Donc on est très content de la manière dont on a pu travailler avec le collectif à chaque fois. On a travaillé aussi avec le CPAS, la Croix-Rouge. Et puis aujourd'hui, le propriétaire a loué l'ensemble de son bien à un entrepreneur qui veut utiliser le hangar pour du dépôt de marchandise et le bâtiment à l'avant pour ses bureaux. Il y avait une signification à libérer les lieux pour le 15 janvier. J'ai demandé à notre médiatrice d'intervenir immédiatement entre les parties. Plusieurs réunions ont eu lieu. VSP s'est engagée à chercher des solutions pour les 20 personnes qui occupent encore le bâtiment. Au départ, en 2019, il y avait 60 personnes. Une grande partie du groupe a pu être relogée déjà à Ixelles. Nous avons à tout moment la liste précise des occupants et nous les suivons correctement. Nous cherchons activement sur le territoire un bâtiment qui pourrait accueillir ce groupe. Malheureusement, nous n'en avons pas trouvé pour l'instant. Alors aujourd'hui, mise à jour le 15 février, statu quo. VSP toujours présent rue Vanderstichelen. Le locataire n'est pas très présent et l'occupation se poursuit, sans décision de justice pour une expulsion. Évidemment, je n'autoriserai pas que le groupe quitte précipitamment le bâtiment. Si ça doit avoir lieu, ça doit s'inscrire dans un processus négocié, permettant au collectif de préparer son départ. Alors effectivement, le collectif m'a écrit pour signaler que des logements appartenant au Logement molenbeekois sont inscrits dans un plan de rénovation et pourraient être mis à disposition du collectif VSP. J'ai demandé à la médiatrice communale de mettre les parties autour de la table pour étudier la faisabilité de ce plan-là. Évidemment, je serai tout à fait favorable à la mise en place d'une convention d'occupation précaire, si et seulement si, les conditions de sécurité de ces logements sont totalement garanties. Pour rappel, on a déjà une occupation avec le Logement molenbeekois rue de la

Campine depuis décembre 2021 qui se passe bien et donc si c'est possible, nous le ferons et je ne manquerai pas de vous tenir au courant de la suite de ces négociations, puisque vous voyez et vous savez que c'est un dossier que je suis attentivement avec mon cabinet. Voilà ce que je voulais vous répondre.

Ok, merci. Alors le moment est venu de passer au huis clos. Est-ce que je peux demander à tout le monde qui n'est pas conseillé de sortir. Je clos la séance publique.